

RECHERCHES : LACAN LETTRES ET TRADUCTIONS

1928 LACAN Lettre *POÈME* à Ferdinand ALQUIE 01

La transcription ci-après est celle de cette version manuscrite adressée à Ferdinand Alquié. Ce poème est paru dans une version différente au *Phare de Neuilly*, 1933 (n° 3-4). (On trouve dans les premiers numéros de cette Revue des photos de Braissai, de Man Ray, une poésie de James Joyce. Dans le numéro 3-4, Jacques Lacan voisinait avec Arp, Ivan Goll, Asturias et Queneau). Il est paru également au *Magazine Littéraire*, 1977 n° 121 dans une version un peu différente. [1928-05-08](#) (3 p.) :

P<nta =ueŸ^[1]

Τα Πάντα ῥεῖ = tout coule, Héraclite (Fragments)

Choses que coule en vous la sueur ou la sève,
Formes, que vous naissiez de la forge ou du sang,
Votre torrent n'est pas plus dense que mon rêve^[2],
Et si je ne vous bats d'un désir incessant,

Je traverse votre eau, je tombe vers la grève
Où m'attire le poids de mon démon pensant^[3];
Seul il heurte au sol dur sur quoi l'être s'élève,
Le mal aveugle et sourd, le dieu privé de sens^[4].

Mais, sitôt que tout verbe a péri dans ma gorge,
Choses qui jaillissez^[5] du sang ou de la forge,
Nature –, je me perds au flux d'un élément :

Celui qui couve en moi, le même vous soulève,
Formes que coule en vous la sueur ou la sève,
C'est le feu qui me fait votre immortel amant.

^[6]Melancholiae Tibi Bellae. Hardelot. 6 août 1929

Signé : J. Lacan

^[1] – Le titre de ce poème dans *Le Phare de Neuilly* et les autres parutions est : *Hiatus irrationnalis*.

^[2] – Dans *Le Phare de Neuilly*, à la place de la virgule il y a un point virgule.

^[3] – Dans *Le Phare de Neuilly*, à la place du point virgule, il y a un point.

^[4] – Ce vers est omis dans la version *Magazine Littéraire*, ce qui n'en fait plus un sonnet. Dans *Le Phare de Neuilly*, l'article **le** est remplacé les deux fois par **au**.

^[5] – Les versions *Le Phare de Neuilly* et le *Magazine Littéraire* indiquent « que vous naissiez » au lieu de « qui jaillissez ».

^[6] – Seule la version manuscrite à F. Alquié comporte cette mention. Les autres indiquent « H.P., août 1929, Jacques Lacan ».

1928 LACAN Lettre à Ferdinand ALQUIE 02

Lettre à Ferdinand Alquié (3 p.)

Mardi

Mon cher ami,

N'avions-nous pas convenu que vous me donneriez de vos nouvelles ?

Venez-donc dîner, si vous le pouvez, ce soir à l'Hôtel-Dieu. Heure : huit heures moins le quart. Demandez le chemin de la salle à manger de la salle de garde si vous arrivez après cette heure. Mais venez plutôt avant – et frappez chez moi à la chambre 3 (demandez au concierge de vous indiquer l'escalier qui mène à nos chambres).

De toute façon nous aurons je l'espère l'après-dîner pour bavarder.

Si rien de tout cela n'est possible, alors écrivez-moi.

Croyez-moi, mon Cher ami, très sympathiquement vôtre,

Jacques Lacan

Ce 8 mai 1928

1928 LACAN Lettre à Ferdinand ALQUIE 03

Mon cher ami,

J'eusse voulu donner à votre lettre de la semaine dernière une réponse digne du vif intérêt que j'y ai porté. C'est à cela et à l'impossibilité de trouver dans ma semaine le moindre loisir, – non à la négligence ni à la paresse –, que vous devez... mon silence.

Excusez-moi. Voulez-vous venir dîner avec moi en salle de garde à l'Hôtel-Dieu demain soir – mardi – ? Rendez-vous 7 heures et demie chambre 3.

Nous causerons de tout cela. Si à mon grand regret vous ne le pouviez pas, je compte vous écrire de ce **surréalisme** qui, pour n'y avoir pas la même place que chez vous, compte certes beaucoup dans mes pensées présentes.

Très amicalement votre

Jacques Lacan

Ce 4 juin 1928

1929 LACAN Lettre à Ferdinand ALQUIE 04

Paris Mercredi 16.10.1929

Vous êtes parti, Alquié, vous voulez revenir. Sous quelle pression, sous quelle incitation avez-vous pris cette décision qui n'est peut-être pas mauvaise mais que vous regrettez ? Comment m'avez-vous manqué vendredi il y a quinze jours ? Que nous serions-nous dit à ce moment ? Voilà des questions où je ne m'attarderai pas, pour vous poser seulement celle-ci :

que peut-on faire pour vous ? Quel résultat est administrativement dans les limites du possible, je veux dire du demandable.

Dites-le moi : j'agirai pour autant que je le pourrai. Je ferai agir surtout.

Le sentez-vous, Alquié ? **Quelque chose gît au fond de nous**, qui, avec nous, mais presque malgré nous, croît et mûrit, qui vit de nous mais nous fait triompher maintes fois de la mort.

Presque malgré nous, ai-je dit, cela doit parvenir à être mûr. C'est qu'aussi bien nous ne sommes pas libres d'en hâter la venue, d'en orienter la forme – du moins sans dommages.

Nos efforts, notre travail quotidien certes nourrissent ce « génie » – du moins on veut le croire. Mais c'est moins par le contenu et l'objet de ces efforts, qu'en tant qu'ils tonifient, exaltent et exercent toute notre personne. On sent bien que tout cela ne fait qu'éveiller quelque chose d'inné et nous qui aussi bien résonnerait peut-être à n'importe quel déchaînement – ou même à l'inertie.

Pourtant cela qui est en nous et qui nous possède, cela ne peut saillir et triompher tant que lui est lié ce qui le rend impur ; ce n'est rien moins que nous-même – le nous-même haïssable, notre particularité, nos accidents individuels, notre profit.

Un seule mode d'ascétisme me semble devoir parer à cela : broyer nos désirs contre leur objet, faire échouer notre ambition par le désordre même qu'elle engendre en nous. Je veux dire que rien n'est plus profondément voulu par notre démon, que certains de nos échecs. Jugeons-le à leur taux.

Un groupe d'individus qui auraient porté au plus haut point cet assouplissement, pourrait entendre que la même voix parle en eux tous. Un ascétisme, celui-là arbitraire, devrait les porter à la laisser parler seulement par l'organe de quelques uns.

Nulle solitude pour l'aventurier de l'esprit, mais seulement des résistances.

Elles sont au maximum au moment qu'on pourrait croire les avoir abattues. Ils tiennent enfin cette « liberté » pour quoi ils luttent depuis des siècles. Mais ils ne nous montrent plus que des visages vides d'amants séparés de soi-même – ou stupides du visage découvert de l'aimée.

Combien y en aura-t-il parmi nous qui sauront s'exécuter. Vous ne devez plus être – avant tout – que des masques. Numérotez-vous.

Pour revenir à des considérations moins elliptiques, je n'ai rien reçu de la revue Documents. Les numéros 3 et 4 parus pourtant, j'aimerais les avoir si l'on m'en faisait le service comme vous me l'aviez promis.

J'ai un **Bénichou** – sur le point de partir au service. Il est solide.

Nous avons parlé de vous. Tout m'est apparu plein de suite. Votre lettre des vacances à laquelle je n'ai pas répondu, son contenu – et encore mon regret de ne point vous avoir vu avant votre départ.

Écrivez-moi l'adresse de **Michel Leiris**. Écrivez-lui de moi. Puis je lui donnerai rendez-vous. Vous devez donner un numéro à Chantiers. Oui.

À vous Jacques Lacan

1946 LACAN Lettre à Ferdinand ALQUIE 05

Cher ami, [1946-01-10](#)

Un voyage à Londres m'ayant fait absent quand vous vous êtes mariés – une folie d'occupations qui a suivi comme chaque fois que je reviens – la psychasthénie épistolaire –, mais certes pas l'indifférence – pour expliquer que j'attends les jours de la « bonne-année » pour vous féliciter tous deux avec toute mon affection de vous être ainsi noués.

Est-il trop tard dans les étapes de nos vies pour que nous puissions espérer après **ces cinq ans de rétraction** reprendre de nous répondre ?

Vous savez, cher Alquié, que vous êtes l'un de ceux que j'aimerais le plus de voir. Voulez-vous m'aider à rompre un certain charme de solitude (sociale, entendez-le) dont **je me sens un peu le prisonnier maintenant** ?

Mon article de Logique dans le numéro où nous avons tous deux collaboré, qu'est-ce qu'il vous dit ? Je vous dirai les réactions de la Sorbonne. Elles sont pour le moins aussi curieuses que celles autrefois du « Collège de Sociologie » (citées en note). Croyez-moi votre fidèle à tous deux,

J. Lacan

Ce 10 janvier 1946

1948 LACAN Lettre à Ferdinand ALQUIE 06 [1948-12-17](#) :

Mon bien cher ami,

Impardonnable je suis en effet de ne point vous avoir envoyé cette documentation.

Le moindre engagement demandant un peu de loisir – quelques heures du temps ouvert des bibliothèques – est décidément impossible à tenir pour quelqu'un qui est le serf de ses malades de 8 heures 1/2 – du matin à 8 heures 1/2 – du soir !!

Tel fut mon sort cet hiver.

Et pourtant je parvins à sortir **deux conférences au « Collège » de Wahl** – sur le conflit individuel et la médiation sociale dans l'expérience psychanalytique.

Vous dirai-je encore que j'ai eu la douleur de **perdre ma mère** il y a maintenant un mois – et qu'autant le coup, à quoi sa soudaineté donna toute sa force, que j'en ressentis que le souci que j'eus à ce moment de **mon malheureux père**, contribue pour beaucoup à me rendre la gouverne de ma barque des plus serrées.

Tout cela ne m'excuse pas au reste.

Je m'efforce de guider la bonne volonté de certains de mes élèves – et j'espère aussi vous envoyer quelque chose pour la rentrée – je vais voir ce que cela donne et vous en écris bientôt.

Je pars pour Aix-en-Provence mercredi, car je suis au dernier degré de la tension. Je tiens pourtant.

Ce sont les premières minutes que j'ai pour vous envoyer ce billet. Pardonnez-moi.

Merci de votre indulgence dès maintenant et de votre bon « mot ». À bientôt. Mes amitiés et celles de Sylvia pour Denise, et croyez-moi toujours votre fidèle,

J. Lacan

Ce 17-XII-48 [1948-12-17](#) : Lettre à Ferdinand Alquié (2 p.)

1932 LACAN TRADUIT FREUD Jalousie , Paranoïa, Homosexualité

Traduction de l'allemand par Jacques Lacan d'un article de Freud « Über einige neurotische Mechanismen bei Eifersucht, Paranoia und Homosexualität », paru pour la première fois dans *Internationale Zeitschrift Psychoanalyse*, Bd VIII, 1922. Cette traduction fut publiée dans la *Revue française de psychanalyse* 1932, tome V, n° 3 pp 391-401.

⁽³⁹¹⁾A.– **LA JALOUSIE** ressortit à ces états affectifs que l'on peut classer, comme on le fait pour la tristesse, comme états normaux. Quand elle paraît manquer dans le caractère et la conduite d'un homme, on est justifié à conclure qu'elle a succombé à un fort refoulement, et en joue dans la vie inconsciente un rôle d'autant plus grand. Les cas de jalousie anormalement renforcée, auxquels l'analyse a affaire, se montrent triplement stratifiés. Ces trois assises ou degrés de la jalousie méritent les dénominations de :

- 1.– jalousie *de concurrence*, ou jalousie normale ;
- 2.– jalousie *de projection* ;
- 3.– jalousie *délirante*.

1° Sur la **jalousie normale**, il y a peu à dire du point de vue de l'analyse. Il est facile de voir qu'essentiellement elle se compose de la tristesse ou douleur de croire perdu l'objet aimé, et de la blessure narcissique, pour autant que celle-ci se laisse isoler de la précédente ; elle s'étend encore aux sentiments d'hostilité contre le rival préféré, et, dans une mesure plus ou moins grande, à l'auto-critique qui veut imputer au propre moi du sujet la responsabilité de la perte amoureuse. Cette jalousie, pour normale que nous la dénommions, n'est pour cela nullement rationnelle, je veux dire issue de situations actuelles, commandée par le moi conscient en fonction de relations réelles et uniquement par lui. Elle prend, en effet, sa racine profonde dans l'inconscient, prolonge les toutes premières tendances de l'affectivité infantile, et remonte au complexe d'Œdipe⁽³⁹²⁾ et au complexe fraternel, qui sont de la première période sexuelle. Il reste très digne de remarque qu'elle soit vécue par maintes personnes sous un mode bisexuel, je veux dire chez l'homme, qu'à part la douleur au sujet de la femme aimée et la haine contre le rival masculin, une tristesse aussi, qui tient à un amour inconscient pour l'homme, et une haine contre la femme, vue comme rivale, agissent en lui pour renforcer le sentiment. Je sais un homme qui souffrait très fort de ses accès de jalousie, et qui, selon son dire, traversait ses tourments les plus durs dans une substitution imaginative consciente à la femme infidèle. La sensation qu'il éprouvait alors d'être privé de tout recours, les images qu'il trouvait pour son état, se dépeignant comme livré, tel Prométhée, à la voracité

du vautour, ou jeté enchaîné dans un nid de serpents, lui-même les rapportait à l'impression laissée par plusieurs agressions homosexuelles, qu'il avait subies, tout jeune garçon.

2° La jalousie du second degré, **jalousie de projection**, provient, chez l'homme comme chez la femme, de l'infidélité propre du sujet, réalisée dans la vie, ou bien d'impulsions à l'infidélité qui sont tombées dans le refoulement. C'est un fait d'expérience quotidienne, que la fidélité, surtout celle qu'on exige dans le mariage, ne se maintienne qu'au prix d'une lutte contre de constantes tentations. Celui-là même qui en soi les nie, ressent pourtant leur pression avec une telle force, qu'il sera enclin à adopter un mécanisme inconscient pour se soulager. Il atteindra ce soulagement, j'entends l'absolution de sa conscience, en projetant ses propres impulsions à l'infidélité sur la partie opposée, à qui il doit fidélité. Ce motif puissant peut alors se servir des données immédiates de l'observation qui trahissent les tendances inconscientes de même sorte de l'autre partie, et trouverait encore à se justifier par la réflexion que le ou la partenaire, selon toute vraisemblance, ne vaut pas beaucoup plus que l'on ne vaut soi-même^[1]

Les usages sociaux ont mis ordre à ce commun état de choses avec beaucoup de sagesse, en laissant un certain champ au **goût de plaire de la femme mariée** et au mal de conquête du mari. Par cette licence, on tend à drainer l'irrépressible tendance à l'infidélité et à la rendre inoffensive.

La convention établit que les deux parties⁽³⁹³⁾ n'ont pas mutuellement à se tenir compte de ces menus entrechats sur le versant de l'infidélité, et il arrive le plus souvent que le désir qui s'enflamma à un objet étranger s'assouvisse, dans un retour au bercail de la fidélité, près de l'objet qui est le sien. **Mais le jaloux ne veut pas reconnaître cette tolérance conventionnelle**, il ne croît pas qu'il y ait d'arrêt ni de retour dans cette voie une fois prise. Ni que ce jeu de société, qu'est le « flirt » même, puisse être une assurance contre la réalisation de l'infidélité. Dans le traitement d'un tel jaloux on doit se garder de discuter les données de fait sur lesquelles il s'appuie ; on ne peut viser qu'à le déterminer à les apprécier autrement.

La jalousie qui tire origine d'une telle projection a déjà presque un caractère délirant, mais elle ne s'oppose pas au travail analytique qui révélera les fantasmes inconscients, propres à l'infidélité du sujet lui-même.

3° Il en va moins bien de la jalousie de la troisième espèce, **jalousie délirante**. véritablement Elle aussi vient de tendances réprimées à l'infidélité, mais les objets de ses fantasmes sont de nature homosexuelle. La jalousie délirante répond à une **homosexualité « tournée à l'aigre »**, et a sa place toute désignée parmi les formes classiques de la paranoïa. Essai de défense contre une trop forte tendance homosexuelle, elle pourrait (chez l'homme) se laisser circonscrire par cette formule : Je ne l'aime pas lui, c'est *elle* qui l'aime^[2].

Dans un cas donné de délire de jalousie, il faut s'attendre à voir la jalousie tirer sa source de l'ensemble de ces trois assises, jamais seulement de la troisième.

B.– **LA PARANOÏA**. – Pour des raisons connues, les cas de paranoïa se soustraient le plus souvent à l'examen analytique. Cependant, j'ai pu ces derniers temps tirer de l'étude intensive des deux paranoïaques quelque chose qui était pour moi nouveau.

Le premier cas fut celui d'un jeune homme qui présentait, pleinement épanouie, une **paranoïa de jalousie**, dont l'objet était son épouse d'une fidélité au-dessus de tout reproche. Il sortait alors d'une période orageuse, dans laquelle il avait été dominé sans rémission⁽³⁹⁴⁾ par son délire. Lorsque je le vis, il présentait encore des accès bien isolés qui duraient plusieurs

jours, et, point intéressant, débutaient régulièrement le lendemain d'un acte sexuel, qui se passait d'ailleurs à la satisfaction des deux parties. On est en droit d'en conclure qu'à chaque fois, après que fut assouvie la libido hétérosexuelle, la composante homosexuelle, réveillée avec elle, se frayait son expression par l'accès de jalousie.

Le malade tirait les faits dont prenait donnée son accès, de l'observation des plus petits signes par où la coquetterie pleinement inconsciente de la femme s'était trahie pour lui, là où nul autre n'eût rien vu. Tantôt elle avait frôlé de la main par mégarde le monsieur qui était à côté d'elle, tantôt elle avait trop penché son visage vers lui et lui avait adressé un sourire plus familier que si elle était seule avec son mari. Pour toutes ces manifestations de son inconscient il montrait une attention extraordinaire et s'entendait à les interpréter avec rigueur, si bien qu'à vrai dire il avait toujours raison et pouvait encore en appeler à l'analyse pour confirmer sa jalousie. En vérité, son anomalie se réduisait à ce **qu'il portait sur l'inconscient de sa femme une observation trop aiguë** et qu'il y attachait beaucoup plus d'importance qu'il ne serait venu à l'idée de tout autre.

Souvenons-nous que les paranoïaques persécutés se comportent de façon tout à fait analogue. Eux aussi ne reconnaissent chez autrui rien d'indifférent et, dans leur « délire de relation », sollicitent les plus petits indices que leur livrent les autres, les étrangers. Le sens de ce **délire de relation** est précisément qu'ils attendent de tous les étrangers quelque chose comme de l'amour, mais les autres ne leur montrent rien de pareil, ils se gaussent en leur présence, brandissent leurs cannes et crachent aussi bien par terre sur leur passage, et réellement c'est là ce qu'on ne fait pas lorsqu'on prend à la personne qui est dans le voisinage le moindre intérêt amical. Ou alors, on ne fait cela que lorsque cette personne vous est tout à fait indifférente, lorsqu'on peut la traiter comme l'air ambiant, et le paranoïaque n'a, quant à la parenté foncière des concepts d' « étranger » et d' « hostile », pas si grand tort, en ressentant une telle indifférence, en réponse à son exigence amoureuse, à la façon d'une hostilité.

Nous soupçonnons maintenant qu'est peut-être insuffisante notre description de la conduite des paranoïaques, tant du jaloux que du ⁽³⁹⁵⁾ persécuté, quand nous disons qu'ils projettent au dehors sur autrui ce qu'ils se refusent à voir dans leur for intérieur.

Certes, c'est ce qu'ils font, mais par ce mécanisme ils ne projettent, pour ainsi dire, rien en l'air, ils ne créent rien là où il n'y a rien, bien plutôt se laissent-ils guider par leur connaissance de l'inconscient, en déplaçant sur l'inconscient d'autrui cette attention qu'ils soustraient au leur propre. Que notre jaloux reconnaisse l'inconstance de sa femme, il la substitue à la sienne ; en prenant conscience des sentiments de celle-ci, déformés et monstrueusement amplifiés, il réussit à maintenir inconscients ceux qui lui reviennent. En prenant son exemple pour typique nous concluons que l'hostilité, que le persécuté découvre chez les autres, n'est aussi que le reflet de ses propres sentiments hostiles à leur égard. Or, nous savons que, chez le paranoïaque, c'est justement la personne de son sexe qu'il aimait le plus, qui se transforme en persécuteur ; dès lors surgit le point de savoir d'où naît cette interversion affective, et la réponse qui s'offre à nous serait que l'ambivalence toujours présente du sentiment fournit la base de la haine, et que la prétention à être aimé, faute d'être comblée, la renforce. Ainsi, l'ambivalence du sentiment rend au persécuté le même service pour se défendre de son homosexualité que la jalousie à notre patient.

Les rêves de mon jaloux me réservaient une grande surprise. À vrai dire, ils ne se montraient jamais simultanément avec l'explosion de l'accès, mais pourtant encore sous le coup du délire ; ils étaient complètement purs d'élément délirant, et laissaient reconnaître les tendances homosexuelles sous-jacentes sous un déguisement non moins pénétrable qu'il n'était habituel autrement. Dans ma modeste expérience des rêves des paranoïaques, je n'étais dès lors pas loin d'admettre que **communément la paranoïa ne pénètre pas dans le rêve.**

L'état d'homosexualité se saisissait chez ce patient à première vue. Il n'avait cultivé ni amitié, ni aucun intérêt social ; l'impression s'imposait d'un **délire** auquel serait incombée la charge de l'évolution de ses rapports avec l'homme, comme pour lui permettre de rattraper une part de ce qu'il avait manqué à réaliser. La mince importance du père dans sa famille et un **trauma homosexuel humiliant dans ses primes années de jeune garçon** avaient concouru à réduire au refoulement son homosexualité et à lui barrer la route vers la sublimation. Sa jeunesse tout entière fut dominée par⁽³⁹⁶⁾ un fort attachement à la mère. De plusieurs fils, **il était le chéri avoué de sa mère**, et il épanouit à son endroit une forte jalousie du type normal. Lorsque plus tard il se décida pour un mariage, décision prise sous le coup de ce motif essentiel d'apporter la richesse à sa mère, son besoin d'une mère virgine s'exprima dans des doutes obsessionnels sur la **virginité de sa fiancée**. Les premières années de son mariage furent sans traces de jalousie. Il fut alors infidèle à sa femme et s'engagea dans une liaison durable avec une autre. Dès que l'effroi d'un soupçon précis l'eut fait rompre ces relations amoureuses, une jalousie du second type éclata chez lui, jalousie de projection, au moyen de quoi il put imposer silence aux reproches touchant son infidélité. Elle se compliqua bientôt par l'entrée en scène de tendances homosexuelles, dont l'objet était son beau-père, pour former une paranoïa de jalousie, pleine et entière.

Mon second cas n'aurait vraisemblablement pas été classé sans l'analyse comme *paranoïa persecutoria*, mais je fus contraint de concevoir ce jeune homme comme un candidat à cette issue morbide. Il existait chez lui une ambivalence dans les relations avec son père d'une envergure tout à fait extraordinaire. Il était d'une part le rebelle avoué qui s'était développé manifestement et en tous points, en s'écartant des désirs et des idéaux de son père ; d'autre part, dans un plan plus profond, il était toujours le plus soumis des fils, celui qui, après la mort de son père, eut conscience d'une **dette de cœur**, et s'interdit la jouissance de la femme. Ses rapports avec les hommes dans la réalité se posaient ouvertement sous le signe de la méfiance ; avec sa force d'intelligence il savait rationaliser cette réserve, et s'entendait à tout arranger en sorte que ses connaissances et amis le trompent et l'exploitent. Ce qu'il m'apprit de neuf, c'est que les classiques idées de persécution peuvent subsister, sans trouver chez le sujet foi ni assentiment. Occasionnellement, durant l'analyse, on les voyait passer en éclairs, mais il ne leur accordait aucune importance et, dans la règle, s'en moquait. Il se pourrait qu'il en fût de même dans bien des cas de paranoïa. Les idées délirantes qui se manifestent quand une telle affection éclate, peut-être les tenons-nous pour des néoproductions, alors qu'elles sont constituées depuis longtemps.

Une vue primordiale me paraît être celle-ci, qu'une **instance qualitative**, telle que la présence de certaines formations névrotiques, importe moins en pratique que cette instance quantitative, à savoir,⁽³⁹⁷⁾ quel degré d'attention, ou, avec plus de rigueur, quel ordre d'investissement affectif ces thèmes peuvent concentrer en eux. La discussion de notre premier cas, de la paranoïa de jalousie, nous avait incités à donner cette valeur **à l'instance quantitative**, en nous montrant que l'anomalie consistait là essentiellement en ce surinvestissement affecté aux interprétations touchant l'inconscient étranger. Par l'analyse de l'hystérie, nous connaissons depuis longtemps un fait analogue. Les fantasmes pathogènes, les rejets de tendances réprimées, sont tolérés longtemps à côté de la vie psychique normale et n'ont pas d'efficacité morbifique, jusqu'à ce qu'ils reçoivent d'une révolution de la libido une telle surcharge ; d'emblée éclate alors le conflit qui conduit à la formation du symptôme. Ainsi sommes-nous conduits de plus en plus, dans la poursuite de notre connaissance, à ramener au premier plan le point de vue *économique*. J'aimerais aussi soulever le point de savoir si cette instance quantitative sur quoi j'insiste ici, ne tend pas à recouvrir les phénomènes pour lesquels Bleuler et d'autres récemment veulent introduire le concept d'« action de circuit ». Il suffirait d'admettre que d'un surcroît de résistance dans une direction du

cours psychique s'ensuit une surcharge d'une autre voie, et par là sa mise en circuit dans le cycle qui s'écoule.

Un contraste instructif se révélait dans mes deux cas de paranoïa quant au comportement des rêves. Alors que, dans le premier cas, les rêves, nous l'avons noté, étaient purs de tout délire, le second malade produisait en grand nombre des rêves de persécution, où l'on peut voir des prodromes et des équivalents pour les idées délirantes de même contenu. L'agent persécuteur, auquel il ne pouvait se soustraire qu'avec une grande anxiété, était dans la règle un puissant **taureau** ♂ ou quelque autre symbole de la virilité, que bien des fois en outre il reconnut au cours même du rêve comme une forme de substitution du père. Une fois il rapporta, dans la note paranoïaque, un très caractéristique **rêve de transfert**. Il vit qu'en sa compagnie je me rasais, et remarqua à l'odeur que je me servais du même savon que son père. J'en agissais ainsi pour l'obliger au transfert du père sur ma personne. **Dans le choix de la situation rêvée se montre, de façon impossible à méconnaître, le maigre cas que fait le patient de ses fantasmes paranoïaques et le peu de créance qu'il leur accorde ; car une contemplation quotidienne pouvait l'instruire qu'en général je ne me mets pas dans le cas de ⁽³⁹⁸⁾me servir de savon à raser, et qu'ainsi sur ce point je n'offrais aucun appui au transfert paternel.** [cf.STO : avec vos lunettes !]

Mais la comparaison des rêves chez nos deux patients nous apprend que la question soulevée par nous, à savoir si la paranoïa (ou toute autre psychonévrose) pouvait pénétrer même dans le rêve, ne repose que sur une conception incorrecte du rêve. **Le rêve se distingue de la pensée de veille en ce qu'il peut accueillir des contenus (du domaine refoulé) qui n'ont pas le droit de se présenter dans la pensée vigile.** Abstraction faite de cela, il n'est qu'une *forme de la pensée*, une transformation de la matière pensable de la préconscience, par le travail du rêve et ses déterminations. Au refoulé lui-même notre terminologie des névroses ne s'applique pas ; on ne peut le qualifier ni d'hystérique, ni d'obsessionnel, ni de paranoïaque. C'est au contraire l'autre partie de la matière soumise à l'élaboration du rêve, ce sont les **pensées préconscientes** qui peuvent ou bien être normales, ou porter en soi le caractère d'une quelconque névrose. Les pensées préconscientes ont des chances d'être des résultats de tous ces processus pathogènes où nous reconnaissons l'essence d'une névrose. On ne voit pas pourquoi chacune de ces idées morbides ne devrait pas subir la transformation en un rêve. Sans aller plus loin, un rêve peut ainsi naître d'un fantasme hystérique, d'une représentation obsessionnelle, d'une idée délirante, je veux dire livrer dans son interprétation de tels éléments. Dans notre observation de deux paranoïaques, nous trouvons que le rêve de l'un est normal, alors que l'homme est en accès, et que celui de l'autre a un contenu paranoïaque, quand le sujet se moque encore de ses idées délirantes. Ainsi, dans les deux cas, **le rêve accueille ce qui dans le même temps est réprimé lors de la vie de veille.** Encore ceci n'est-il pas forcément la règle.

C.- L'HOMOSEXUALITE. – La reconnaissance du facteur organique de l'homosexualité ne nous dispense pas d'étudier les processus psychiques qui sont à son origine. Le processus typique, bien établi dans des cas sans nombre, consiste en ce que chez le jeune homme, jusqu'alors intensément **fixé à sa mère**, se produit, quelques années après le cours de la puberté, une crise ; il s'identifie soi-même avec la mère et cherche à son amour des objets où il puisse se retrouver lui-même et qu'il ait le loisir d'aimer, comme sa mère l'a aimé. Comme vestige de ce processus, une condition d'attrait s'impose au sujet, d'habitude pour nombre d'années, c'est que les objets ⁽³⁹⁹⁾masculins aient l'âge où chez lui le bouleversement eut lieu. Nous avons appris à connaître les divers facteurs qui, avec une force variable, contribuent vraisemblablement à ce résultat. Tout d'abord la fixation à la mère qui enraye le passage à un autre objet féminin. **L'identification à la mère** permet de

sortir des liens qui se rattachent à son endroit, tout en ouvrant la possibilité de rester fidèle en un certain sens à ce premier objet. Ensuite, vient **la tendance au choix narcissique de l'objet**, qui d'une façon générale est plus immédiate et plus facile à accomplir que la conversion vers l'autre sexe. Derrière cette instance s'en dissimule une autre d'une force toute particulière, ou bien peut-être coïncide-t-elle avec la première : le haut prix attaché à l'organe mâle et l'impossibilité de renoncer à ce qu'il existe dans l'objet aimé. Le mépris de la femme, l'aversion pour elle, voire le dégoût qu'elle provoque, se rattachent dans la règle à la découverte tôt faite que la femme ne possède pas de pénis. Plus tard, nous avons découvert encore, comme un puissant motif d'un choix homosexuel de l'objet, les égards pour le père ou l'angoisse éprouvée à son endroit, quand le renoncement à la femme signifie que **l'on esquivé la concurrence avec lui** (ou toutes les personnes mâles qui jouent son rôle). Ces deux derniers motifs, l'arrêt à la condition du pénis, ainsi que la dérobaie, peuvent être attribués au complexe de castration. Attachement à la mère – narcissisme, – angoisse de castration, ces instances au reste nullement spécifiques, nous les avons repérées jusqu'alors dans l'étiologie psychique de l'homosexualité ; s'y associent encore l'influence d'une séduction, qui peut répondre d'une fixation précoce de la libido, ainsi que celle du facteur organique qui favorise le rôle passif dans la vie amoureuse.

Mais nous n'avons jamais cru que cette analyse de l'origine de l'homosexualité fût complète. Je suis aujourd'hui en état d'indiquer un nouveau mécanisme qui mène au choix homosexuel de l'objet, bien que je ne puisse préciser à quelle ampleur il faut fixer son rôle dans la constitution de l'homosexualité extrême, de celle qui est manifeste et exclusive. L'observation m'a rendu attentif à plusieurs cas, où, dans la première enfance, des tendances jalouses d'une force singulière, issues du complexe maternel, s'étaient élevées contre des rivaux, le plus souvent contre des frères plus âgés. Cette jalousie menait à des attitudes intensément hostiles et agressives envers le groupe des frères, attitudes qui purent aller jusqu'au ⁽⁴⁰⁰⁾vœu meurtrier, mais ne résistèrent pas à l'action du développement. Sous l'influence de l'éducation, sûrement aussi par suite de l'échec où les vouait leur impuissance, ces tendances venaient à être refoulées, le sentiment à se retourner, si bien que les précoces rivaux étaient maintenant les premiers objets homosexuels. Une telle issue de l'attachement à la mère nous montre des rapports, intéressants en plus d'un point, avec d'autres processus de nous connus. Elle est tout d'abord le pendant complet du développement de la *paranoïa persecutoria*, dans laquelle les personnes primitivement aimées se changent en persécuteurs haïs, tandis qu'ici les rivaux haïs se retrouvent objets d'amour. Par delà elle figure une exagération du procès qui, selon mes vues, mène à la genèse individuelle des instincts sociaux^[3]. Ici et là existent tout d'abord des tendances jalouses et hostiles qui ne peuvent trouver satisfaction, et les sentiments d'identification, de nature amoureuse, aussi bien que sociale, naissent comme formes de réaction contre les impulsions agressives refoulées.

Ce nouveau mécanisme du choix homosexuel de l'objet, qui jaillit de la rivalité surmontée et du refoulement des tendances agressives, vient se mêler, dans bien des cas, aux déterminations typiques de nous connues. Il n'est pas rare d'apprendre, par l'histoire de la vie des homosexuels, que le tournant est survenu après que la mère eût fait l'éloge d'un autre enfant et l'eût donné en exemple. C'est là ce qui a réveillé la tendance au choix narcissique de l'objet et, après une courte phase de jalousie aiguë, **changé le rival en objet aimé**. Par ailleurs, le nouveau mécanisme se distingue en ce que dans ces cas la transformation se produit au cours d'années bien plus précoces et que l'identification à la mère passe au second plan. Aussi bien, dans les cas que j'ai observés, ne conduisait-il qu'à des attitudes homosexuelles, qui n'excluaient pas l'hétérosexualité et n'entraînaient aucun *horror feminae*.

Le fait est bien connu qu'un assez grand nombre de personnes homosexuelles se signalent par un développement particulier des instincts à tendance sociale et par leur dévouement à des

intérêts d'utilité publique. On serait tenté de lui donner cette explication théorique, qu'un homme qui voit dans les autres hommes de virtuels objets d'amour, doit se comporter différemment envers la⁽⁴⁰¹⁾ communauté des hommes, qu'un autre qui est forcé d'envisager l'homme d'abord comme un rival auprès de la femme. Une seule considération s'y oppose, c'est que dans l'amour homosexuel il y a aussi rivalité et jalousie et que la communauté des hommes comprend aussi ces rivaux possibles. Mais s'abstiendrait-on de cette motivation spéculative, il ne peut être indifférent, pour les **rapports de l'homosexualité et du sens social**, qu'en fait il ne soit pas rare de voir naître le choix homosexuel de l'objet d'une maîtrise précoce de la rivalité à l'égard de l'homme.

Dans la conception psychanalytique nous sommes habitués à concevoir les sentiments sociaux comme des sublimations de comportements, homosexuels quant à leur objet. Chez les homosexuels doués de sens social, les sentiments sociaux n'auraient pas opéré leur détachement du choix primitif de l'objet avec un entier bonheur.

^[1]. Comparez cette strophe du chant de Desdémone : « Je l'appelais trompeur ? Que dit-il à cela ? Si je regarde la fille, tu lorgnes vers le garçon ».

^[2] Rapprocher les développements du cas Schreber : « Remarques psychanalytiques sur la description autobiographique d'un cas de paranoïa (démence paranoïde) », [recueilli dans le vol. VIII des Œuvres complètes]. (Trad. franç. Marie Bonaparte et R. Loewenstein, Revue française de Psychanalyse, tome V, n° 1).

^[3]. Voyez « Psychologie des foules et analyse du moi », 1921 (vol. VI des Œuvres complètes). Trad. franç. Jankélévitch, Paris, Payot.

1940 LACAN MILITAIRE

Lettre au Médecin Chef de la place de Pau

Pau, le 24 juin 1940

Le médecin auxiliaire LACAN Jacques Marie, affecté pour ordre à l'hôpital complémentaire des Franciscains,

À Monsieur le général commandant la 4^{ème} subdivision

Sous couvert de Monsieur le Médecin-chef de la Place de Pau

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la délivrance d'une ordre de service pour me rendre à Aurillac, pour un motif qui ne peut être exposé avec votre permission que verbalement.

J. Lacan

Transmis à M^f le Général

C^t le Groupe de Subdivision Sud

Le médecin auxiliaire Lacan, peut s'absenter sans inconvénient pour le service. Je n'ai pas à juger de l'opportunité du motif qu'il invoque.

Pau, le 24 juin 1940

Le médecin-chef de la place

1953 LACAN A LOEWENSTEIN

Lettre de Jacques Lacan à Rudolph Loewenstein du 14 juillet 1953 publié dans « La scission de 1953 » (*Supplément à Ornicar ?*) 1976 n° 7 pages 120-135

[1953-07-14](#) : Lettre à Rudolph Loewenstein (13 p.)

Mon cher Loew,

⁽¹²⁰⁾Si je ne vous ai pas écrit plus tôt des évènements – extravagants (au sens propre) – que vient de traverser notre groupe, c'est pour les **raisons de solidarité** qui ont dominé depuis que j'y appartiens, ma conduite. Ce lien, vous le savez, maintenant est rompu. J'ai laissé passer quelques jours, autant pour laisser porter ses effets à la véritable détente que nous a apportée cette rupture que pour me consacrer d'abord à la mise en place **d'une communauté de travail** qui s'annonce sous les meilleurs auspices : inespérés, dirais-je, si nous n'y retrouvions pas justement le fruit même de notre effort de ces dernières années, le sens de notre travail, les principes de notre enseignement, bref tout ce que nous avons cru pendant de longs mois devoir nous être ravi, et qui nous l'eût été de la façon la plus pernicieuse pour ceux que nous avons introduits à la discipline psychanalytique.

Qu'il me suffise de vous dire que j'ai inauguré la vie scientifique de la nouvelle Société française de psychanalyse mercredi dernier dans cet amphithéâtre de la Clinique que vous connaissez, cher Loew, par une communication sur « **le symbolique, l'imaginaire et le réel** », devant une assistance de 63 personnes, dont 45 nous ont d'ores et déjà donné leur adhésion comme candidats à notre enseignement et à nos travaux.

Lagache, dont la rigueur de conduite depuis le début de notre crise ne s'est pas démentie, présidait cette séance. Que si l'on vous dit que pour autant nous représentons le **clan des psychologues**, n'en croyez rien : nous vous montrerons listes en main que nous avons parmi nos élèves plus de médecins que l'ancienne Société, et les plus qualifiés. Nous ne saurions au reste nous en donner le seul mérite. Car pour être juste, il faut y faire la part du comportement insensé de cette équipe qui dans la fondation de l'Institut a vu l'occasion de confisquer à son profit l'autorité vraiment énorme que l'ancienne Société s'était acquise auprès des étudiants. Cette autorité fondée sur la bonne foi de gens qui trouvaient dans l'expérience même de leur propre analyse, de leurs contrôles, à justifier le bien-fondé des engagements et des règles à eux imposés, on la leur a soudain présentée sous la figure la plus autocratique et la plus désagréable : au lieu d'un collègue d'ainés respectés, parmi lesquels chacun selon ses affinités ⁽¹²¹⁾trouvait ses maîtres et ses recours, ils ont vu apparaître la figure unique de notre ancien camarade **Nacht** dont vous savez qu'elle ne s'est jamais distinguée par la bonne grâce, mais qui devant des difficultés imprévues s'est révélée sous les aspects d'un manque de tact et de mesure, d'une brutalité de propos, d'un mépris des personnes que je ne mentionnerais pas ici si ce ne devait pas être la fable des étudiants pour de nombreuses années. L'appuyant, deux nouveaux venus sans expérience didactique : **Lebovici** dont la nervosité, réversion des sévices quotidiens dont il est l'objet dans son service à l'hôpital (je pense que vous en savez assez sur le mode de rapport qui peut s'établir parfois entre élève et patron pour que je n'aie pas là-dessus à m'étendre) a toujours causé l'impression la plus désagréable aux étudiants auxquels il fait l'effet d'un « méchant lapin ». L'autre, **Bénassy**, garçon non sans culture, qui s'est révélé soudain à la stupeur générale avoir une **mentalité d'adjudant**, promoteur attendu des mesures les plus tracassières, instaurant l'« appel » dans des cours où viennent des gens à cheveux blancs, passant brusquement devant l'insurrection de tous à des aveux dérisoires – « Je dois reconnaître qu'en fondant cet Institut, nous vous avons oubliés » – pour conclure d'ailleurs : « maintenant il est trop tard : faites-vous oublier ». Et pour couronner le tout, un

aiguillage général remis entre les mains d'un jeune choisi par Nacht pour sa médiocrité notoire, et dont le nom ne saurait rien vous dire puisqu'il n'était même pas membre adhérent de la Société quand il a été élevé à ces fonctions : celui-là se trouvait soudain préposé à la fonction de désigner aux étudiants en didactique leurs contrôleurs, voire à ceux qui seraient dès lors admis leur analyste. Absurde dans ses initiatives, bombardant les étudiants des notes administratives les plus déconcertantes, encore qu'hélas ! obscurément conformes aux directives de **Nacht**, il mit le comble à leur désarroi et doit être considéré comme un des artisans de l'échec de l'Institut (car peut-on appeler autrement une situation où il lui reste environ **25 élèves sur 83** qui étaient appelés à s'y inscrire).

Voilà donc où nous en sommes.

Pour vous en analyser les ressorts, je dois rendre à **Nacht** cette justice qu'il n'a ni varié ni fléchi dans la poursuite de son dessein. Et que s'il groupe encore autour de lui une majorité parmi nos anciens collègues, il le doit à une constance dans sa politique qui serait digne d'inspirer le respect si elle n'avait procédé non moins constamment par les moyens les plus dépourvus de scrupules.

⁽¹²²⁾S'il a cru qu'il pourrait me gagner à son jeu en me faisant pendant des années une cour patiente, je conviens que la déception a dû lui être sévère. Il n'a pourtant retiré de cette relation que des bienfaits : informations, idées, lectures, pour lesquelles il s'oriente mal faute de fonds. **Il a été accueilli par ma femme et a trouvé chez mon beau-frère le peintre Masson l'hospitalité qui lui a permis de se remarier hors de l'anonymat de la grande ville dans l'atmosphère cordiale d'un petit village provençal.** C'était exactement en juillet dernier, et ma femme et moi y fûmes témoins.

Déjà à ce moment pourtant, il put sentir ma désapprobation de la façon vraiment peu correcte dont il s'était fait élire un mois auparavant – et pour cinq ans – au poste de **Directeur** d'un Institut qui n'existait pas encore. Sans que l'Assemblée en ait été prévenue par un ordre du jour, le principe, la durée du mandat, et la proposition par lui-même de sa propre candidature comme candidature unique, furent enlevés par un vote à mains levées dont les meilleurs parmi ses partisans convenaient il y a seulement quelques mois que **c'était là une procédure « fasciste »**. Cette fois-là encore, j'avais conclu l'année par une communication à laquelle avait succédé la discussion la plus chaleureuse. Et ces **propositions** furent une surprise pour l'Assemblée. Je dois avouer que je votai *pour* la première, gêné néanmoins, mais je fus littéralement stupéfait quand je vis que la seconde lui succédait immédiatement. Nacht ne me paraissait pas indigne d'exercer des fonctions de direction, mais nous ne savions même pas en quoi elles devaient consister alors. **Car de cet Institut il n'y avait encore rien, ni programme ni statuts, seulement un local** par **lui** soudain trouvé et de toute urgence adopté malgré ses inconvénients alors que c'était de lui qu'étaient toujours partis les objections, les obstacles et finalement les refus qui avaient écarté jusqu'alors (nous en avons des preuves écrites) tous les choix qui s'étaient proposés pour une fondation dont l'ajournement avait entravé pendant des années notre travail. Le vote sur son nom fut pourtant loin d'être unanime, d'autres et nommément **Lagache**, plus avertis que moi, s'étant abstenus.

Ma confiance sur le fond, il faut le dire, lui restait acquise, et quand grâce à son effort l'Institut fut en novembre matériellement prêt, ce fut un effondrement pour moi que d'entendre de sa propre bouche avec quel cynisme il en envisageait l'usage purement politique : « y donner beaucoup de cours » par exemple **à ceux dont il avait le dessein de neutraliser l'action**, abandonner complètement la question de la défense des **non-médecins** que nous avons accueillis en ⁽¹²³⁾grand nombre parmi nos élèves, malgré leur mise en cause alors par un certain nombre d'actions judiciaires en cours, proposer comme mot d'ordre destiné à entraîner un petit groupe l'officialisation du **diplôme de psychanalyse** en France dont il savait fort bien qu'à moins d'un succès de pure surprise par une procédure politique toujours sujette à caution, le Conseil de l'Ordre des médecins s'y opposerait toujours,

domestiquer à l'aide de ce leurre l'ensemble dès lors impressionnant de ceux qui avaient eu recours à nous depuis la guerre en manifestant leur immense besoin d'une technique vraiment compréhensive du malade mental, – et organiser sur ces bases ce que les tenants de son groupe ont avoué tout haut au moment où ils se sont crus les maîtres de la situation : un « barrage » destiné à soumettre à l'autorisation d'une petite équipe l'accès à l'exercice de la profession.

L'enseignement n'était donc pas le but de l'Institut, mais le moyen d'une domination sur ceux-là mêmes qui l'attendaient avec un espoir aux manifestations émouvantes. Et ils allaient le payer cher (je l'entends au sens littéral comme vous le verrez tout à l'heure).

Je ne cachai pas à **Nacht** ma désapprobation dont il ne comprit pas d'abord la nature. « C'est ton intérêt », « Tu as là-dedans une situation en or : comment vas-tu la gâcher », combien de fois ai-je entendu cet appel chaque fois que durant ces mois de lutte sordide, ma voix dès lors toujours refusée aurait pu faire pencher la balance en leur faveur.

L'opposition s'engagea malheureusement pour nous sur un porte-à-faux. **Nacht**, sûr de son fait, crut pouvoir se débarrasser de la personne de **la Princesse**, alors fort engagée dans la défense de **Madame Williams** dont il osa déclarer publiquement qu'il était regrettable que le Tribunal l'eût acquittée : il congédia symboliquement la Princesse de nos conseils en refusant de la recevoir.

Certes on peut considérer que l'action de cette personne a toujours été néfaste dans notre groupe. Le prestige social qu'elle représente ne peut qu'y fausser les rapports, celui qu'elle tire de son rôle auprès de **Freud** la fait écouter par tous avec une patience qui prend figure d'approbation, le respect dû à une femme âgée entraîne une tolérance à ses avis qui démoralise les jeunes aux yeux desquels nous apparaissions dans une sujétion ridicule.

À ce moment je ne savais pas ce que j'ai appris depuis sur ses manœuvres constantes dans le passé pour maintenir ses privilèges dans le groupe.

Elle profita pour y rentrer de la première des extravagances ⁽¹²⁴⁾ auxquelles **Nacht** et les siens n'ont cessé de se livrer et qui pourtant ne les a menés qu'après de longs mois à leur perte, tellement grand est le pouvoir d'une minorité cohérente.

La **Commission de l'enseignement** fut un jour avisée quarante huit heures à l'avance qu'elle aurait à recevoir à sa prochaine réunion des avis importants du **Comité directeur** (Comité dont personne n'avait encore entendu parler comme étant en fonction). Ce fut pour recevoir communication d'un **programme d'études**, non seulement plein de faiblesse, mais manifestement fait pour mettre à l'ombre tout ce qui s'était fait jusqu'alors sur le plan de l'initiative de chacun, et nommément mon propre séminaire de textes que suivaient depuis un an et demi **25 élèves** que rien n'y obligeait, avec une fidélité qui ne s'était pas démentie – au seul bénéfice du **séminaire dit technique** de **Nacht** qui se trouvait, en absorbant à lui seul l'activité de la « troisième année », former le couronnement de la formation psychanalytique. Pour mieux encore souligner la portée de la chose, mon séminaire réservé aux « première année » était placé en horaire simultané (fait unique dans tout le programme) avec un séminaire attribué à **Lagache** sous la même rubrique (à ceci près que les textes attribués à Lagache étaient en général inaccessibles aux lecteurs français).

Au plat qui nous était servi sur le ton « ne le trouvez-vous pas excellent ? » par les complices encore assez **rigoleurs** qui l'avaient cuisiné dans l'intimité, s'adjoignait un dessert du même goût : il était, nous dit-on, de toute urgence politique que **Nacht** (déjà trois fois prorogé dans sa fonction au-delà des limites statutaires) fut maintenu à la Présidence de la Société jusqu'au vote des statuts de l'Institut, qui restaient toujours dans l'indétermination, et dont on nous laissait entendre qu'il faudrait longuement les mûrir.

Je dois dire que je rentrais chez moi prodigieusement **égayé** et restai quinze jours sans rien manifester à personne. Je vous passe le fait que **Nacht** chez qui j'avais déjeuné la veille de ce premier jour mémorable, m'avait assuré de son intention de me laisser enfin la Présidence –

curieuse démarche pour laquelle il n'a jamais trouvé d'autre excuse, sinon que **sa femme** lui aurait déconseillé de me troubler en me parlant de ce qui allait être proposé le lendemain !! Le plus fort est qu'il semble l'avoir réellement tenue pour responsable d'avoir ainsi « altéré nos relations ».

Bien entendu, tout ceci fut utilisé par la **Princesse** pour agiter le groupe. Cependant **Lagache** vint me voir pour m'exposer combien il était regrettable que nous ayons si longtemps abandonné à **Nacht** une fonction représentative pour laquelle la neutralité même, sinon **la** ⁽¹²⁵⁾ **nullité de ses positions doctrinales**, nous avait paru le rendre particulièrement apte, et qu'il avait tenue en effet avec dignité en concluant toute discussion un peu stimulante par quelques propos qui équivalaient à en tenir l'objet pour indifférent à tout prendre au regard de son expérience, ceci sur un ton dont la bénignité pouvait passer pour heureusement conforme à sa fonction.

Un **changement de style** pouvait être escompté comme favorable, maintenant que la fondation de l'Institut devait redonner en principe à la Société une plus grande disponibilité pour le travail doctrinal. **Ma désignation pour la Présidence devait faire l'accord de tous.**

À une Assemblée exceptionnelle obtenue par la **Princesse**, **Lagache** donc débrida l'abcès avec un grand courage, sur le thème :

« Le travail ne peut se poursuivre ainsi dans cette Société, car pour le plus grand nombre, on y est malheureux ». Le concours de ce propos avec les attaques de la **Princesse** dont vous connaissez le style mit le feu aux poudres, mais servit hélas ! à cristalliser autour de **Nacht** un **noyau « médical »**, dont on ne peut que regretter qu'il fut alors minoritaire, car **Nacht** en profita pour l'entretenir dès lors dans une atmosphère **obsidionale [d'ASSIEGES]** qui lui donna une cohérence qu'il n'avait absolument sur aucun plan, ni doctrinal ni technique ni même amical.

Avec une **hypocrisie** parfaite **Nacht** voulut y voir la marque d'une mission dès lors à lui conférée par le groupe. Sa technique fut constante, toute manifestation venue de l'autre côté fut-elle la plus innocente (la candidature de **Favez** comme membre titulaire par exemple) fut présentée à ses partisans comme trait d'un complot.

Les semaines de crise qui suivirent furent menées sur le plan d'engagements qu'il faisait *signer* aux **huit** qui s'étaient groupés autour de lui. Le principe en était que pour qu'il pût mener à bien la tâche de l'Institut, il fallait qu'il fût « maître chez lui », c'est-à-dire qu'il restât **Président de la Commission de l'enseignement** en même temps qu'il était **Directeur de l'Institut**, puisqu'il fallait bien admettre qu'on ne pouvait le garder plus longtemps à une Présidence qui me reviendrait, ceci était accordé, mais à laquelle jusque là avait été conjointe la fonction de présider la Commission.

C'est sur ce point que s'engagea donc la bataille.

Pendant tout ce temps et dès la première séance, je m'abstins de toute attaque personnelle contre **Nacht** et limitai mon opposition à mes votes. Je m'efforçai, ce qui était suffisamment indiqué par les fonctions qui m'étaient confiées du consentement de tous, de jouer un rôle médiateur.

Aux réunions chez la **Princesse**, je maintins contre tous et sans défaillance le principe qu'il fallait que la Direction de l'Institut fût ⁽¹²⁶⁾ conservée à celui qui avait pris l'initiative de le fonder – tous les témoins de mon action vous en seront garants – et malgré toutes les pressions je n'admis jamais que je pus m'y substituer à lui sinon en cas de nécessité dernière.

Ce fut bien malgré moi que je fus témoin des étonnants appels téléphoniques que fit la **Princesse** à l'adresse **d'Anna Freud**, où nos adversaires étaient qualifiés par elle de gangsters et où elle lui posa la question de savoir si l'Internationale reconnaîtrait leur groupe en cas de scission (à quoi il lui fut répondu qu'ils seraient certainement reconnus, comme cela était arrivé pour d'autres scissions à l'échelle nationale).

La **scission** fut en effet dès l'origine l'instrument de chantage de ce qui était dès lors le groupe **Nacht**, et elle ne cessa d'être agitée jusqu'au moment où il devint lui-même majoritaire.

Voici en effet comment la chose se produisit. Le chantage à la démission ne put être poursuivi par le Comité de Direction de l'Institut sans qu'à la fin il dût s'y résoudre. Normalement la Commission de l'enseignement devait en recueillir la charge et ce furent encore les partisans de **Nacht** qui y firent obstruction.

Dès lors je crus que je devais l'accepter, me croyant seul en mesure d'arriver à un arbitrage. J'y fus élu en effet, ne pris avec moi aucun Secrétaire scientifique, alors que **Lagache** et **Bouvet** eussent certainement alors accepté de m'y apporter leur concours, et déclarai aussitôt que je ne me considérais que comme **Directeur provisoire** aux fins d'aboutir à des statuts qui fissent l'accord de tous, et dès le lendemain je convoquai les huit tenants du groupe **Nacht** à se réunir avec moi pour étudier la situation. Tous acceptèrent individuellement, pour se dérober ensuite sur l'injonction de **Nacht**.

Je fis dès lors ce qui me semblait la seule tentative pour une issue saine. Je me retirai huit jours (c'était les vacances de Noël) loin de tout contact avec quiconque et élaborai les principes d'un Institut tel qu'il m'apparaissait destiné à assurer un enseignement ouvert à la diversité des esprits que nous avons à satisfaire et à prolonger la tradition de la Société.

Il n'y avait dans ce projet dont tous ont reconnu alors qu'il contenait des idées d'avenir rien qui ressemblât à une motion de compromis. Si j'y tenais compte de la conjoncture présente, c'est uniquement dans la forme que je tenais à lui conserver d'être le plus près possible du projet déjà apporté, ceci pour éviter le conflit d'amour-propre qui eût pu surgir de l'idée que j'apportais « mon statut ». À la délicate question de la Présidence de la Commission⁽¹²⁷⁾ j'apportais une solution certes un peu complexe mais qui dans l'état de raidissement où étaient les esprits me paraissait la seule qui put leur faire entendre raison. Bref j'espérais ramener les opposants à la notion des principes.

Ce fut là que j'échouai : on m'opposa que **la forme des dits statuts n'était pas juridique**. Ceci était vrai et je n'avais jamais espéré qu'ils seraient votés tels quels, mais qu'ils seraient le point de départ d'une entente enfin rétablie, avec une perspective qui mît l'accent sur l'enseignement même et non sur ses incidences politiques.

Le seul fait que je n'y faisais mention ni de la **Princesse** ni de ses fonctions honoraires, suffit à décider de tout.

Dans un entretien personnel qu'elle avait sollicité avec **Nacht**, et qu'au sortir d'un dîner chez moi où elle eut le front de nous l'annoncer à **Lagache**, à **Bouvet** et à moi, elle poursuivit avec lui durant une heure et demie, toute la Société cependant piétinant à les attendre, elle passa avec **Nacht** un traité dont seule la suite des choses nous a montré quels furent les termes.

Un de ses premiers effets fut qu'elle me trouva parmi les siens suivants qui lui permettaient d'assurer à **Nacht** sa majorité <un mot illisible>, un concurrent à la fonction de la Présidence en la personne de **Cénac**, dont vous imaginez dans quelle intention toute désintéressée de « conciliation » il accepta ce rôle. Je fus néanmoins élu Président.

Et de ce fait je devins le symbole de la résistance à un long processus dont un rapport de **Lagache** vous indiquera les étapes, et par où **Nacht** réalisa point par point ce qui avait été dans son intention, eux qui me soutenaient le savaient depuis l'origine : s'assurer par l'entrée massive du Comité de Direction (y compris le Secrétaire administratif !) dans la Commission de l'enseignement une majorité permanente dans le fonctionnement ordinaire et extraordinaire de cette Commission, remanier de fond en comble l'exercice traditionnel des fonctions de cette Commission : c'est-à-dire faire examiner les sujets à toutes les étapes par une **commission de quatre membres seulement**, le Directeur de l'Institut seul élément permanent y ayant bien entendu voix prépondérante, ce qui du fait que c'est son secrétariat qui désigne les

trois autres, lui assure, vous le comprenez je pense, une assez jolie probabilité qu'il ne sera jamais contré, etc.

Le succès de toutes ces propositions à propos de chacune desquelles j'ai entendu à chaque fois affirmer à un ou plusieurs membres de son propre groupe qu'il s'agissait d'un excès auquel il ne donnerait jamais son adhésion, a été obtenu néanmoins à chaque fois grâce à ⁽¹²⁸⁾une technique savamment réglée qui consistait à se faire renvoyer par la **Princesse** la balle une première fois repoussée dans des circonstances où l'ensemble n'en étant pas averti la majorité se trouvait favorable.

Ce petit jeu parfaitement démoralisant pour les opposants eux-mêmes a mis quatre mois à arriver à sa fin et a été couronné par une séance spécialement consacrée à donner à la **Princesse Marie Bonaparte** le prix de ses bons et loyaux services (qu'elle a dû attendre jusque là) en l'intégrant définitivement et à vie au nombre des membres du **Conseil d'administration de l'Institut (médical) de psychanalyse**, organe qui, des communiqués aux journaux nous l'ont fait savoir, décharge définitivement la Société psychanalytique de Paris de tout ce qui concerne l'enseignement et l'habilitation des psychanalystes.

Vous verrez dans une lettre ouverte de **Juliette Boutonier** ce qu'est devenu pendant ce temps le standard d'existence de cette malheureuse Société et comment le « **gang** » (la **Princesse** dixit) occupait le temps de ses réunions à des conciliabules dans les salles directoriales de l'Institut, d'où il émergeait à l'heure à laquelle les « travaux » futiles auxquels on avait désormais renvoyé la Société prenaient fin, pour la séance administrative où l'on commençait à s'occuper des affaires sérieuses.

La dernière, vous le savez, a consisté à démissionner enfin le Président de la Société pour que le faux-pas de son élection imprévue fût enfin réparé et pour le remplacer selon l'expression même de M. **Lebovici** par une personnalité encore plus insignifiante (et donc plus docile) que celle qui la première fois avait échoué contre lui.

C'est ici que nous retrouvons les fameux étudiants oubliés dans toute cette affaire.

Ceux-ci en effet auxquels on avait demandé dès l'ouverture de l'Institut en mars, des frais **d'inscription absolument exorbitants**, avaient à ce moment, c'est-à-dire pendant que se poursuivait encore une lutte dont personne parmi nous qui les défendions ne fit durant toute l'année auprès d'eux la moindre mention, avaient donc osé élever des revendications, d'ailleurs sous la forme la plus respectueuse pour leurs Directeurs et maîtres, et c'est dans la forme de leur réponse que ceux-ci commencèrent à perdre à leur tour la face. L'un d'eux n'hésita pas à leur dire qu'il **perdait chaque mois 200.000 francs dans cette petite affaire** ; le même encore, que si on leur demandait beaucoup d'argent la psychanalyse d'autre part était un métier qui permettait d'en gagner beaucoup par la suite.

⁽¹²⁹⁾Le même toujours n'hésita point à dire en face à l'un des délégués en train de lui présenter des doléances de ses camarades, que le rôle qu'il assumait lui faisait bien mal augurer de son avenir analytique. À toutes leurs manifestations la réponse-clef fut : « Vous manifestez à quel point **vous êtes mal analysés** » (il s'agissait d'ailleurs de leurs propres élèves).

Il n'y a pas à s'étonner que dans ces conditions les déboutés s'en vinssent à penser qu'ils faisaient un déplacement, et ils furent mis sur la voie d'une plus juste interprétation de leurs réactions par la teneur des **engagements qu'on leur demanda de signer une seconde fois à l'adresse de l'Institut** après qu'ils les eussent déjà pris de bon cœur à l'endroit de la bonne vieille Société. Cela leur mit la puce à l'oreille et **ils demandèrent à voir les statuts**.

L'effet produit fut indescriptible. Ce fut le moment que le groupe de nos collègues de plus en plus démonté et refusant de rien comprendre à ce qui arrivait, choisit pour faire un exemple. On avait essayé d'intimider les étudiants en leur annonçant la formation d'une

Commission de discipline et en proposant de nommer à sa tête un ancien magistrat (sic !). Cela fit un certain effet. Mais il était difficile qu'il fût définitif auprès de gens qui ne s'étaient pas encore engagés à l'endroit de l'Institut. Comment put-on penser qu'en frappant haut, l'intimidation serait décisive. Un nommé Pasche, ancien existentialiste, passé au rang de jacobin de la nouvelle institution et qui dès les premiers conflits me déclara qu'il s'agissait d'avoir en main un pouvoir dont on pousserait les effets « jusqu'à ses dernières conséquences », me fit savoir – avec toute l'estime où il tenait et ma personne et un enseignement dont les termes avaient été souvent pour lui illuminants – **que ma présence même à la place que j'occupais était à l'origine de la résistance des étudiants**, que c'est parce qu'ils se savaient soutenus par moi à l'intérieur qu'elle se poursuivait et donc qu'il convenait de nous séparer.

Je me souviendrai toute ma vie à travers les propos de ce **Robespierre** qui conservaient quelque tenue dans leur délire, des figures convulsées de ceux qui participèrent à cet hallali original. Ce n'était pas un beau spectacle et, résistant à leurs **aboiments**, je me donnai le luxe de le revoir une seconde fois.

À vrai dire, cette seconde fois ce fut beaucoup plus calme. La motion de défiance proposée par Madame **Odette Codet** pour le compte de la **Princesse** sûre de son fait fut votée. Mais un certain nombre de ceux en qui le précédent spectacle avait ému la fibre de l'horreur humaine, **s'en allèrent définitivement pour fonder une nouvelle Société, et je les rejoignis aussitôt.**

⁽¹³⁰⁾Vous savez maintenant toute l'histoire de l'affaire. Et vous pouvez imaginer quelle expérience elle a été pour moi. J'ai été mis à l'épreuve de la plus constante et déchirante trahison. Quelqu'un, **Nacht**, que j'avais admis à mon amitié, s'est comporté de telle sorte que chaque fois que sa **femme d'ailleurs bouleversée par cette affaire téléphonait à la mienne**, je pouvais y trouver l'indice certain qu'il me porterait dans les 48 heures qui suivraient un nouveau coup.

Rien n'a été épargné par lui pour m'atteindre. Une discussion ancienne qui s'était poursuivie sur le terrain de la théorie et de l'expérience – et qui portait sur une technique que, justifiée ou non, j'avais défendue publiquement, à savoir **l'usage réglé de séances plus courtes** dans certaines analyses, et spécialement dans l'analyse didactique où la nature particulière des résistances m'avait paru la justifier, a été réveillée par lui alors que j'avais publiquement déclaré que, me soumettant au principe de standards fondés sur un règlement professionnel, dès lors que nous passions à un stade d'organisation de la profession, je ne reviendrais plus sur cette pratique quel que m'en parût l'intérêt, et que j'avais progressivement régularisé dans l'année précédente et définitivement mis au temps réglementaire toutes mes analyses didactiques dès la fin de cette année, sans qu'on aie pu depuis lors relever contre moi le moindre manquement.

On a rappelé un prétendu engagement pris en février 1951 et précisément à propos d'une **analyse didactique particulièrement réussie**, de me tenir au standard commun sans vouloir se souvenir qu'on m'avait autorisé encore au mois de décembre 1951 à exposer devant la Société les raisons de cette technique que j'avais en effet poursuivie au vu et au su de tous.

On a fait état contre moi du nombre de mes élèves en prétendant que c'était le seul motif de cette réduction du temps consacré à chacun sans se souvenir que tous ceux qui avaient précédemment passé à l'examen de la Commission avaient pu dire individuellement quel bénéfice ils en avaient tiré dans leur cas et démontrer dans leurs contrôles le bon aloi de leur formation.

Nacht en rapportant un propos qu'aurait tenu une de nos collègues médecin des hôpitaux, **Madame Roudinesco** pour la nommer, concernant ces faits, sous une forme qui s'est avérée fautive à l'enquête, à savoir que lui, **Nacht**, aurait menti, a réussi, sous le coup de cette allégation reproduite auprès de chacun de nos collègues de la Commission au cours d'une

tournée qui lui a pris toute une après-midi, à obtenir de plusieurs d'entre eux de signer une attestation que j'aurais bien en effet pris l'engagement en question lors de la ⁽¹³¹⁾réunion de la Commission de février 1951. Ceci dans le seul but de la produire sous cette forme le lendemain dans une réunion d'étudiants où elle n'a fait d'ailleurs aucun effet.

Tout a été mis en œuvre pour que mes étudiants me quittent. Et après mon départ de la Société on a fait savoir à ces étudiants en analyse soit-disant suspects de malfaçons dans leur initiation, qu'ils pourraient se présenter dès lors spontanément, c'est-à-dire sans mon autorisation, pour être habilités aux contrôles devant la **Commission de l'enseignement**.

Pas un ne m'a quitté, ni n'y a même songé. Et j'ose même dire que mes analyses se sont poursuivies sans être sensiblement influencées par toute cette tornade extérieure.

Je puis vous dire aussi que ce que cette épreuve m'a appris quant à la manœuvre et quant à la faiblesse des hommes, est de nature à ce qu'une page soit tournée dans ma vie. J'ai vu comment un ami glisse à chaque pas plus loin dans le sens où une pression plus forte que lui l'entraîne contre vous, à quels abandons les meilleurs viennent vous conseiller d'accéder en prenant votre bien pour prétexte, la légèreté avec laquelle chacun considère ce qui ne touche pas ses intérêts immédiats, et comment on lie à ces entreprises un homme honnête et généreux en obtenant de lui à la faveur de la fatigue la première concession faite au désir de paix et qui est une infamie.

J'ai vu ce qui peut arriver dans un milieu de gens « analysés » dit-on, et je savais par **Freud** lui-même que cela dépasse tout ce qu'on peut imaginer : jamais en effet je n'aurais imaginé cela. Je m'aperçois à en avoir fait revivre quelques traits pour vous maintenant de ce qu'ont pu être pour moi ces mois de **cauchemar**, et que vraiment je n'ai pu y survivre qu'en poursuivant à travers les **émotions affreuses** qu'ils m'ont données mon séminaire de textes et de contrôle, sans y avoir une seule fois manqué, ni sans je crois en avoir vu fléchir l'inspiration ni la qualité. Bien au contraire cette année a été particulièrement féconde, et je crois avoir fait faire un progrès authentique à la théorie et à la technique propres à la névrose obsessionnelle.

Oui j'ai vécu grâce à ce labeur parfois poursuivi dans un véritable **désespoir** – et aussi grâce à une présence dont le secours n'a pas fléchi d'un instant, encore qu'elle-même, oui elle **ma femme**, n'ait pas été à l'abri des tentatives pour ébranler la fermeté que je lui ai vue à certaines heures. Oui croyez-moi Loew, je ne veux pas vous parler **du plus abject**, et pourtant cela aussi a été.

Ce qui m'étreint le plus, c'est peut-être l'attitude d'un certain nombre de titulaires et d'adhérents. Dieu merci les plus jeunes se sont ⁽¹³²⁾montrés d'une autre trempe, je vous l'ai dit. Mais chez ceux-là qui ont connu l'occupation et les années qui l'ont précédée, j'ai vu avec terreur une conception des rapports humains qui s'est manifestée dans le style et les formes que nous voyons fleurir dans les **démocraties populaires**. L'analogie était frappante, et les effets de groupe qui en sont résultés m'en ont plus appris sur le problème qui m'a toujours fasciné du type de **procès dit de Prague** que toutes mes réflexions pourtant fort avancées sur ce sujet.

Je songe à la sorte de foi qui me porte maintenant au-delà de tout cela, qui me le fait oublier presque, oui elle est faite d'un pouvoir d'oubli qui tient à ce que j'ai devant moi cette audience précieuse de ceux qui m'ont suivi, – qui ne m'auraient jamais abandonné même si j'étais sorti seul – à **ce que je vais écrire pour Rome**, mon rapport sur la fonction du langage dans la psychanalyse, – à ce que je sais de mieux en mieux ce que j'ai à dire sur une expérience que seules ces dernières années m'ont permis de reconnaître dans sa nature et par là seulement de maîtriser vraiment.

J'espère vous voir à Londres – quoiqu'il arrive, sachez que vous y trouverez un homme plus sûr de ses devoirs et de son destin.

Lagache vous y apportera le dossier de l'affaire : et vous y verrez que ce n'est pas nous qui avons fait du fractionnisme.

Ces pages n'ont pas été écrites pour contribuer à ce dossier – mais pour vous donner sur le ton libre que nous permet notre relation particulière, le témoignage vécu sans lequel l'histoire ne saurait être écrite. Aucune objectivité ne saurait être atteinte en matière humaine sans ce fondement subjectif.

C'est pourquoi je vous autorise à en user auprès de qui vous croirez pouvoir l'entendre – et nommément **Heinz Hartmann** auquel j'enverrai d'autre part un message.

Vous savez Loew, que si vous passez en France avant ou après le Congrès nous serons heureux ma femme et moi que vous veniez avec votre femme nous faire à notre maison de campagne la visite à laquelle vous étiez dès longtemps convié. Je pourrais vous en dire beaucoup plus sur ce que nous attendons tous de l'avenir de notre travail. Nous nous y sommes donnés d'un cœur assez entier pour nous trouver actuellement être là-dessus à votre endroit dans un très grand retard.

Sachez pourtant que notre fidélité à votre personne reste inchangée.

Jacques Lacan

(133) **Second manuscrit**

Nous y viendrons en effet avec nos dossiers, et prêts à soutenir notre position.

Malgré l'apparence formelle, nous n'avons fait nulle scission.

Les membres qui ont dû se séparer de la Société étaient l'objet depuis de longues années d'une attitude injurieuse de la part d'un groupe de la Société qui prétendait détenir à son égard je ne sais quelle position de supériorité scientifique, et nous vous donnerons des preuves de ce véritable rejet. Ils se sont maintenus pourtant avec patience en une position de collaboration loyale. Mais l'intimation de s'en aller leur a été formellement adressée par le nommé Pasche en même temps qu'au Président alors en exercice.

Pour celui-ci, à savoir votre serviteur Lacan, sa situation, vous venez de le voir, a été différente. Mis en vedette pendant ces dernières années par ledit groupe qui tirait lustre et avantage du succès de son enseignement, il entra en dissentiment avec lui sur des questions de principe, et dès lors on lui tint à crime son désir même de maintenir le lien entre tous les éléments de la Société. J'ai des preuves de ceci également.

Au reste, le moment était venu où Nacht ne pouvait plus tenir la fonction médiatrice qui lui avait convenu pendant la période de reconstitution de la Société. Le manque absolu de cohérence doctrinale et technique du groupe avait indiqué de lui laisser une place pour laquelle il était désigné pour son manque d'éclat. Il sut transformer le service qu'il rendait ainsi en hégémonie. Mais déjà le vent tournait, le style même des débats doctrinaux (au dernier Congrès par exemple) laissait apparaître un certain nombre de personnalités nouvelles porteuses d'une expérience authentique et d'un véritable pouvoir d'expression.

Dès lors puisqu'il lui fallait passer la main pour sa fonction de leadership, il était clair qu'il n'allait être plus rien. Le mot est d'un de ses propres amis, et qui avoue l'avoir soutenu dans sa nouvelle fonction pour cette raison même.

Il y aurait en effet trouvé son exact emploi, s'il eût consenti à le remplir dans ses limites propres.

Il y vit au contraire l'occasion d'étouffer la vie de la Société renaissante sous les exigences d'un appareil bureaucratique soudain jugé digne d'accaparer tous nos efforts. Et ceci pour le profit d'une clique constituée par lui expressément à cette intention, dans laquelle les éléments de valeur avaient été astucieusement jusque là ⁽¹³⁴⁾tenus par lui-même à l'écart de l'expérience enseignante. C'est ce qu'exprimait glorieusement l'un d'eux en ces termes : « J'étais jusqu'ici indésirable, maintenant je suis là pour la vie ».

Loew, je vous le dis, personne plus que moi n'a eu le souci de mesurer ses manifestations au rythme des progrès du groupe.

Pendant des années, j'ai maintenu dans un certain ésotérisme ce qui eut pu y dérouter des esprits hésitants encore sur la valeur de la psychanalyse.

Et c'est alors qu'une vie authentique devenait possible qu'on a voulu nous en dérober l'accès.

La chose n'a été possible que grâce à l'apport du groupe flottant, celui pour lequel ces questions n'ont aucun sens, groupe marchant aux ordres de la Princesse dont la seule préoccupation véritable est de maintenir sa position privilégiée. Ceci s'est fait par un marchandage cynique, tout à fait digne de ceux que Lagache a tout à fait justement désigné du terme de « fraction sans principe ».

Le fractionnisme en effet, c'est eux qui l'ont pratiqué, et dès l'origine de cette crise – et sous la forme d'un chantage ouvert à la scission.

Si inouï que cela paraisse maintenant, c'est pour éviter qu'ils s'en aillent, que nous avons été de concession en concession, et jusqu'à perdre par la lassitude de ce jeu tel qui nous était à l'origine fidèle et dévoué par les affinités mêmes d'une personnalité délicate, mais qui trop fragile physiquement, a fini par s'user, ne plus rien vouloir entendre des tensions qui le détérioraient.

Soyez sûrs que l'avenir nous rendra plus d'un qui est vraiment avec nous.

Avec nous qui représentons tout ce qu'il y a d'enseignement réel – et non postiche – dans la Société.

Car c'est là que l'épreuve tourne toujours plus en notre faveur. Croyez-moi : la leçon inaugurale de Nacht sur l'historique de la psychanalyse a été pour les élèves une révélation d'ignorance qu'ils ne sont pas près d'oublier. Et l'on verra bientôt si en présence d'une Société rivale active, un institut d'enseignement peut se maintenir au service de seules fins de prestige.

Pour nous c'est, je vous le dis, une libération que la rupture qu'on nous a enfin imposée – et une libération heureuse puisque nous avons pu voir à la maturité avec laquelle la génération des candidats en formation a réagi que l'avenir était sauf – et que l'accouchement, tout forcé qu'il ait paru, avait été vraiment salutaire.

Excusez-moi si je me suis un peu étendu, cher Loew. L'essentiel⁽¹³⁵⁾ qui est dans ces dernières lignes ne pouvait se comprendre sans l'esquisse que je vous ai donnée d'une histoire qui a détourné cette année de longues heures de notre travail.

Cette expérience, j'ai voulu que vous sentiez combien elle nous a été amère, combien aussi elle est décisive.

Je vous autorise à communiquer ceci, quel que soit le ton de confession qui y règne et qu'autorisait notre relation particulière, à Heinz Hartmann dont j'ai toujours tenu la personne en estime particulière.

Je crains que quelque malentendu ne reste entre nous de la communication étranglée par le temps (on m'avait réduit mes 20 minutes à 12 in extremis) que j'ai faite à Amsterdam. Au vrai, c'est pour cela que j'ai préféré ne pas la publier quoiqu'elle prendrait son sens dans la ligne de ce qui va pouvoir maintenant paraître et qui permettra au rapport de nos positions de s'établir clairement. Il verra alors combien elles sont peu opposées.

Le contraire vous eût étonné, cher Loew, puisque ces positions sont les vôtres et que votre élève y a pris son départ.

J'espère vous voir bientôt, et si vous venez en France soit avant soit après Londres, nous vous renouvelons, Sylvia et moi pour vous et votre femme cette invitation à venir nous voir à notre maison de campagne, pour laquelle nous avons tant espéré votre venue à l'avant dernier Congrès de psychanalyse de langue française.

Présentez à votre femme mes hommages – et nous vous disons en tout fidélité « à bientôt ».

J. L.

1953 LACAN A MICHAEL BALINT

Lettre de Jacques Lacan à Michael Balint, publiée dans « La scission de 1953 » (*Supplément à Ornicar ?*), n° 7, 1976, page 119.

[1953-07-14](#) : Lettre à Michaël Balint (1 p.)

Bien cher ami,

Pardonnez-moi de vous répondre si tard, quand vous-même m'avez accordé si promptement ma requête. Je vous en remercie et saurai ne pas oublier ni la confiance que vous m'avez faite ni votre générosité.

Comme vous l'avez sûrement appris, des événements se sont ici passés. Ils sont en tout conformes à vos propres termes : « interesting, startling, tragic, or non-essential », et j'eusse préféré n'avoir jamais à en faire état au dehors.

Je mettais un grand espoir dans votre article, dans la tentative que j'ai faite pour ramener à la notion des principes un conflit sans issue entre les étudiants et la Direction du nouvel Institut. Cette tentative a échoué comme toutes celles que j'avais précédemment faites dans le même sens tout au long de la dissension (« *curse of strifes* ») qui durait depuis le mois de novembre à l'intérieur de la Société elle-même.

Et il a fallu en venir à une scission qui a été littéralement imposée à notre minorité, alors que nous avions fait pour l'éviter tous les sacrifices.

Ceci bien entendu ne saurait s'expliquer en quelques lignes. Nous sommes partis, et la grande majorité des élèves nous a suivis.

Si vous vouliez que je vous parle de tout cela, j'arriverais volontiers à Londres un jour ou deux avant le Congrès.

Je garde sans doute dans la situation actuelle bien des motifs d'amertume pour le passé, mais ils sont effacés par des raisons de certitude pour le présent, et le plus grand espoir dans l'avenir.

Pour tout dire, la nouvelle **Société française de psychanalyse** est née sous les auspices les plus favorables, ceux de la réaction du cœur et de l'audace, et sans que nous ayons à nous faire de reproches.

À bientôt, cher ami. Sachez que je fais toujours une grande part dans mon enseignement à la lignée spirituelle de **Ferenczi**, et que je vous reste sympathiquement lié, avec mes meilleurs sentiments.

J. L.

1953 LACAN A HARTMANN

Lettre de Jacques Lacan à Heinz Hartmann, publiée dans « La scission de 1953 » (*Supplément à Ornicar ?*), n° 7, 1976 pages 136-137.

[1953-07-21](#) : Lettre à Heinz Hartmann (2 p.)

⁽¹³⁶⁾ Cher Heinz Hartmann,

J'ai écrit à **Loewenstein** la lettre de témoignage sans artifices que je croyais devoir à **celui qui m'a formé** et je l'ai autorisé à vous en faire part comme à toute personne qui soit en position de donner à un tel document son exacte portée.

Vous savez, je pense, que je n'ai pas ouvert la scission, que j'ai suivi ceux qui, témoins et acteurs de ce qui se passe ici depuis des années, ont compris qu'elle était nécessaire et ont rendu par là confiance à 45 candidats, eux-mêmes révoltés de la façon dont l'équipe de l'Institut nouvellement fondé concevait les rapports de maître à élève.

Les membres de cette équipe ont avoué pendant des mois à qui voulait les entendre que cet Institut avait été fait contre nous, c'est-à-dire contre ceux qu'ils ont enfin forcés de se séparer d'eux.

J'ai toujours collaboré loyalement avec mes collègues et réglé mon activité et mes manifestations pour le bien de la communauté. Ils en ont tiré avantage et prestige pendant les années de notre renaissance après la guerre, renaissance dont vous pouvez juger quel effort elle demandait de nous, si vous songez combien peu nous étions à y pouvoir être efficaces. Et pour abattre ceux qui avaient donné le plus pour le *training* comme pour l'animation scientifique de la Société, nos adversaires n'ont pas hésité à se servir du groupe de ceux-là même dont ils parlaient il y a seulement quelques mois dans les termes de leur style habituel comme de la partie morte de la Société.

S'ils me reprochent maintenant de prétendues **libertés de technique**, ils ont toujours pu en contrôler les effets, et ne les ont pas jugés défavorables. Et c'est au moment où je me suis conformé depuis des mois à la règle de tous sur le principe admis du contrôle professionnel, qu'ils en font une arme contre moi.

Mais pour le comprendre vous n'avez qu'à voir ce qui se passe : ceux qu'on fait monter pour me remplacer au **Congrès de Rome** se désignent eux-mêmes : ce sont ceux qui depuis des mois dirigent la manœuvre.

Je ne parle pas de **Nacht**, je n'en parlerai plus jamais. Je me suis donné tout entier à l'enseignement et à la formation des élèves. Je leur ai donné l'amour de notre technique et je les ai aidés dans mes⁽¹³⁷⁾ contrôles et dans mes séminaires, en répondant à un besoin de connaître et de comprendre qui ne rencontrait ailleurs que défiance ombrageuse et sottise ironie.

Si vous ne pouvez faire aussitôt une enquête à la source pour savoir ce que j'ai apporté à chacun de nos élèves, vous pouvez penser que le fait de la majorité des deux tiers qui nous suit, n'est pas dû seulement aux fautes de ceux qu'il nous faut bien appeler nos adversaires.

Cher **Heinz Hartmann**, je peux regretter sans doute que les événements chaotiques des années passées, puis l'isolement extrême que conditionne notre vie professionnelle m'aient empêché de me faire mieux connaître de vous.

Mais je compte sur votre autorité pour faire respecter le travail authentique et profondément soucieux de faire vivre l'enseignement de Freud qui est le nôtre ; pour redonner le ton de la raison dans une lutte aussi stérile dans ses formes que basse dans ses motifs, et en y apportant une mesure équitable pour préserver l'audience que la psychanalyse est en train de conquérir en France et que cette lutte ne peut que desservir.

Je vous prie de présenter à votre femme mes hommages et de croire à ma confiance et à ma fidélité.

J. L.

1953 LACAN A MADAME Jenny AUBRY

Lettre de Jacques Lacan à Madame J. Roudinesco publié dans « La scission de 1953 » (*Supplément à Ornicar ?*), 1976, n° 7, pp. 76-80.

[1953-05-24](#) : Lettre à Jenny Roudinesco (4 p.)

⁽⁷⁶⁾Ce 24 mai, fête de la Pentecôte 1953

Chère Madame,

La lettre ouverte que vous nous adressez conjointement au docteur **Nacht** et à moi-même en votre nom et au nom des candidats pose sur le sens des engagements qu'on vous demande, c'est-à-dire sur les statuts du nouvel Institut et sur son règlement intérieur, quelques questions.

La réplique immédiate du docteur **Nacht** en pose une autre qui lui paraît valoir de passer avant tout, celle du droit qui m'autorise à recevoir votre lettre en même temps que lui, point, vous dit-il, qu'avec un peu plus de patience vous eussiez pu résoudre sans son aide comme étant une incongruité dont vous vous seriez ainsi évité le faux-pas.

Et me voici moi-même conduit à joindre à ma réponse la question de savoir à quel titre je vous la donne, et quelle sorte d'état vous pourrez en faire auprès de ceux qui vous ont prise comme interprète.

La tâche qui m'incombe ainsi pourrait paraître **effrayante** s'il n'était évident que toutes ces questions sont si solidaires que les réponses à y donner ne peuvent être qu'une : et c'est si vrai que la réponse du docteur **Nacht** dans sa simplicité est d'une clarté sans équivoque à qui sait l'entendre, et ne laisserait ouverte que la question dernière des relations humaines entre l'Institut et les candidats, si le commentaire public dont il l'a accompagné à votre usage ne l'avait elle aussi tranchée dans l'opinion de tous.

J'y prendrai donc mon départ et remarquerai que personne sans doute n'eut trouvé à redire à cette codestination, si s'adressant seulement à nos personnes cette lettre les eut associées en cet hommage de votre reconnaissance dont nous devons nous sentir grandement honorés, – voire si vous n'y eussiez pris d'autre appui que de symboles du grand effort de tous pour la réanimation de notre société après la guerre, en tant qu'il aboutit au moment où nous vivons.

C'est donc seulement aux titres respectifs de Directeur de l'Institut et de Président de la Société que vous ne pouvez nous joindre, comme le docteur **Nacht** vous le fait observer, en vous renvoyant à ⁽⁷⁷⁾ un communiqué dont les termes saisissants ne sont passés inaperçus d'aucun des membres de la Société quand, en même temps que tous les lecteurs de la presse médicale, ils en ont pu prendre connaissance.

Le docteur **Nacht** est au reste, pour vous en faire sentir la portée, mieux placé que personne, puisque dès l'origine, c'est-à-dire dès que le moment tant de fois reculé, de donner à notre mouvement l'Institut dont l'exigence s'était fait sentir toujours croissante au cours des années de sa longue présidence, lui fût apparu, au terme échu de celle-ci comme enfin venue, ce fut dans la forme même dudit communiqué qu'il posa le principe de la nouvelle fondation : renvoyer la Société à ses occupations scientifiques et reporter sur l'Institut, avec le crédit qu'elle s'était acquise dans ses fonctions d'enseignement, les créances que les candidats, en contrepartie des engagements qu'ils avaient pris, avaient sur elle.

Le docteur **Nacht** vous a dit qu'il s'agissait des mêmes personnes en même temps qu'il vous démontrait le contraire. Vous avez déclaré n'y rien comprendre. C'est donc qu'il y a là quelque maladresse, que je vais tâcher d'éclaircir pour vous à sa place.

Pour ce faire, je rendrai d'abord hommage au courage avec lequel il s'est proposé lui-même pour la charge de diriger le nouvel organisme, sûr de l'assentiment de tous, non moins qu'au choix qu'il a su faire parmi ses élèves les plus distingués de ceux qui devaient le secourir dans la tâche, toute de tact et de discrétion infinie, de valider pour chacun les efforts acquis dans l'ancienne perspective et de faire valoir aux yeux de tous les promesses offertes par la nouvelle. Rien, vous le savez, n'est venu démentir le bien-fondé de ce choix.

Aussi bien puis-je témoigner que du côté des étudiants tout leur était favorable, mille propos émouvants me rappellent que l'annonce du nouvel Institut fut accueillie par eux dans un mouvement d'immense espoir, et si leurs exigences de principe furent parmi nous une source de débats, l'écho confus qu'ils en eurent ne provoquait chez eux qu'une réprobation attristée.

Ne croyez pas que ces débats nous retinrent longtemps. Si violemment qu'ils nous aient agités, nous voulions aboutir et les statuts furent acceptés de tous aux termes d'un véritable *gentleman agreement*, sûrs que nous étions que l'avenir se chargerait de concilier en les dépassant nos divergences formelles. Ils furent votés dans les délais mêmes que nous avait imposés notre directeur, soit aux **ides de janvier**, date traditionnelle pour le renouvellement du bureau de la société.

Nous voici aux **calendes de juin**. Des besoins de mise en place sans doute capitaux à satisfaire avant tout autre, semblent avoir retardé⁽⁷⁸⁾ le soin de donner forme à cette bonne volonté générale. Cependant des communications du secrétariat général parvenaient aux élèves, leur donnant l'idée que de profonds remaniements s'opéraient dans ce qu'ils pensaient devoir être conservé dans les nouveaux statuts, dont au reste ils s'étaient jusque là fort peu inquiétés, des formes auparavant en vigueur.

Ainsi, malgré la confiance que ces candidats font à leur maître et dont vous pouvez témoigner par la réunion de dimanche dernier qu'elle n'a pas fléchi, mais plutôt tremble de faillir aux formes du respect, malgré cette réserve de leurs pensées qui se traduit dans la mesure de leur propos, un malaise grandissant les gagnait, auquel vous avez su dans la patience et dans le calme donner sa représentation et sa voix. Qu'est-ce à dire ?

Je n'aurai là-dessus rien à dire, étant membre d'un Conseil dont je suis solidaire, si le bon vouloir du directeur ne devait faire que lorsque vous recevrez cette lettre les candidats auront pu prendre connaissance, sur place, dit-on, des statuts.

Dès lors, c'est comme membre de la Société de Psychanalyse que je vous ferai sur la structure de ces statuts une communication scientifique, n'exerçant mes droits de Président qu'à vous autoriser, si vous le jugez bon, à la transmettre aux candidats, disons à titre d'invités à cette séance extraordinaire.

Les statuts étant supposés connus, je m'en tiendrai à démontrer le résultat nécessaire qui ressort de leur seul examen quant au fonctionnement de l'organisme qu'ils régissent.

J'entends ceci, quels que doivent être la bonne ou la mauvaise volonté, l'objectivité ou le parti pris des personnes. Car vous verrez que ces statuts sont tels que les intentions individuelles s'avéreront négligeables au regard de la portée écrasante des déterminations de nombre auxquelles ils se réduisent en réalité. **Je commence ma démonstration.**

Le propre de toute assemblée délibérante est de manifester ses décisions par des votes.

Soit un conseil d'administration. Certaines questions sont de son ressort : proposition de modification des statuts par exemple, élaboration d'un règlement intérieur. Prennent part au vote tous ceux qui y ont voix délibérative.

Supposons que ce conseil se compose de deux organismes, appelons-les **comités de direction** et **commission de l'enseignement**. Chacun d'eux fonctionne seul pour les questions qui lui sont propres. Le premier par exemple pour l'élaboration des programmes, voire le⁽⁷⁹⁾ choix des professeurs, le second pour l'admission des candidats aux diverses étapes de leur cursus, voire la doctrine de l'enseignement, sans exclure qu'ils aient à en référer l'un à l'avis de l'autre. Il est clair que l'ordre de leur vote respectif ne sera pas le même s'ils votent chacun selon leurs attributions ou s'ils votent confondus.

Plus sera fréquent l'exercice qu'ils feront de leur fonction spéciale – et d'autant plus qu'ils auront à en coordonner les décisions –, plus ces organismes gagneront en cohérence. La dominance pourtant qui pourra en résulter d'un groupe sur l'autre ne peut être estimée au seul fait de sa supériorité numérique. La nature même de ces fonctions, consultative par exemple ou doctrinale, peut faire que le groupe le plus nombreux vote toujours d'une façon plus divisée que le groupe le plus réduit, surtout si ce dernier est formé à des fonctions de décision ou d'administration. Si ce dernier constitue le **bureau du conseil** et par conséquent à l'initiative non seulement de sa convocation, mais de son ordre du jour, si le directeur seul peut faire passer au vote sur une motion proposée, s'il a en cas de partage **voix prépondérante**,

vous sentez bien que le calcul des résultats moyens des votes en conseil est un problème très difficile à seulement le poser. Rassurez-vous, je ne vous ai rien annoncé de tel. **Les statuts de l'Institut** nous font grâce des embarras théoriques que nous aurions rencontrés à vouloir prédire les effets d'une telle structure. Celle qu'ils nous montrent, bien au contraire, s'offre à nos prises sans ambages, étant réduite, pour l'agrément momentané de notre esprit, à la dernière simplicité. Du moins en est-il ainsi grâce à une révision où nous fûmes conviés comme à une pure formalité et devant mettre la dernière main à des clauses de style faites pour le rendre impeccable au regard de la loi : un génie veillait qui grâce à quelques propositions dont la surprise rendit l'intromission preste et facile, fit venir au jour la forme d'une élégance suprême que voici.

Le **conseil d'administration** comprend

1° d'une part le **Comité de direction** composé de quatre **4** membres, soit un directeur élu par l'assemblée générale, deux secrétaires dits scientifiques choisis par lui et qu'elle confirme, un secrétaire administratif qui ne doit rien à l'assemblée. Les trois premiers ont de droit voix délibérative au conseil, le quatrième par une disposition qui ne saurait qu'avoir été voulue pour mettre une note originale dans des statuts qui peut-être auraient été trop loin dans l'impeccable, peut devenir, **quoique non élu par l'assemblée** et même choisi hors de son sein, membre votant au comité et au conseil s'il vient à rentrer en celle-ci au cours de son exercice.

2° Nous pouvons lire d'autre part que la **commission de l'enseignement** ⁽⁸⁰⁾ comprend six **6** membres, renouvelés par tiers tous les deux ans au vote de l'assemblée, **auxquels sont adjoints de droit le président de la société dont entre nous la présence ici apparaît à la lumière des principes qu'on vous a rappelés, comme un vestige, les deux secrétaires dits scientifiques qui siègent au comité de direction, plus les présidents d'honneur de la société**, autre étrangeté sans doute, mais qui se comprend par le fait que cette catégorie réduite depuis l'origine de la société à un exemplaire unique, devait être honorée en la personne qui l'incarne [LA PRINCESSE], ne serait-ce que pour les services éminents que **celle-ci** a rendus au comité par ses propositions dans l'élaboration de la forme impeccable des statuts, et enfin le **directeur de l'Institut** qui désormais **conjoint** dans ses pouvoirs statutaires **la** direction du comité **et** la présidence de cette commission de onze **11** membres où il aura l'initiative des ordres du jour et des votes avec voix prépondérante en cas de partage. Nous voyons donc qu'il n'y a actuellement aucune différence autre que celle des questions traitées et qui le seront désormais à la suite entre le conseil d'administration et la commission de l'enseignement.

Pour que tous comprennent la portée de cette disposition, il faudrait qu'il y eut à l'usage du grand public un petit manuel concentrant les notions acquises quant au calcul...

(Le texte s'interrompt ici)

1953 LACAN A PERROTTI

Lettre au Professeur N. Perrotti, publiée dans « La scission de 1953 » (*Supplément à Ornicar ?*), n° 7, 1976 pp. 117-118.

1953-07-14 : Lettre au Professeur Niccolo Perrotti (2 p.)

⁽¹¹⁷⁾ Mon cher Ami,

Comme le Professeur **Lagache** vous en a fait part, un certain nombre de nos collègues dont moi-même, se sont séparés de la Société psychanalytique de Paris [**SFP**] pour fonder une Société française de psychanalyse [**SFP**]. Cette décision a été prise dans l'esprit de nous conformer aux devoirs que nous avons envers nos élèves.

La destination donnée à l'Institut nouvellement fondé par la petite équipe qui l'avait prise en main, ne nous a pas paru pouvoir être approuvée, et les conflits survenus entre la Direction de cet Institut et les élèves, rendaient d'extrême urgence que nous ne laissions pas leurs espoirs à l'abandon, – c'est-à-dire que nous leur assurions l'atmosphère de confiance qu'ils exigeaient pour leur travail.

C'est en effet avec la grande majorité de ceux-ci que nous allons poursuivre notre tâche et c'est eux que vous verrez nous suivre à Rome.

Lagache m'a fait connaître en effet que vous aviez tenu à cœur de maintenir ouverte votre invitation à l'égard de tous ceux qui en étaient depuis l'an dernier l'objet.

Croyez que nous avons tout fait pour éviter qu'un tel conflit éclatât avant une réunion internationale que nous aurions voulu tenir hors du débat. La vérité nous oblige à dire que nous n'avons rencontré qu'indifférence à ce point de vue chez ceux qui nous étaient opposés : nous ne nous en croyons pas moins tenus à vous présenter des excuses au nom de tous.

Vous avez proposé pour la situation nouvelle la solution la plus élégante. Je suis disposé quant à moi à vous donner mon rapport dès la fin du mois d'août, [RAPPORT DE ROME] et à le prononcer dans une **réunion autonome** au Congrès.

Je mettrai à ce rapport tous mes soins et vous savez mieux que personne, par le dialogue qui m'est resté précieux, de notre rencontre à Amsterdam, qu'il est au cœur des problèmes qui me préoccupent le plus et auxquels j'ai donné depuis un grand développement dans mon enseignement.

Beaucoup de nos élèves vont s'inscrire qui avaient retardé jusqu'à présent leur adhésion. C'est pourquoi je pense que vous voudrez bien prolonger pour eux les délais d'inscription.

⁽¹¹⁸⁾Nous allons leur demander la même cotisation. Le Dr **Fulvia Pontani-Mayer** voudra-t-elle bien se mettre en rapport avec **M. Didier Anzieu**, 7 bis, rue Laromiguière, Paris (5e), Secrétaire **de la Société française pour le Congrès de Rome**, pour toutes les questions pratiques : telles que distribution conjointe du rapport du Professeur **Servadio** et du mien, avantages réservés aux congressistes, programme du Congrès, jour de notre réunion (car il faudra bien **prolonger** le Congrès d'un jour), etc.

Je souhaiterais pour moi que le jour d'ores et déjà prévu pour mon rapport me fût conservé, soit, si j'ai bien compris, le deuxième jour. J'accepterais pourtant ce que vous jugerez le meilleur.

Je ne puis vous quitter sans vous prier de transmettre mes amitiés au Professeur **Servadio**, et de m'excuser pour mon silence. Dans les heures que nous avons traversées, j'étais peu porté à des épanchements qui n'eussent pu éviter les difficultés en cours. **Je vais lui écrire maintenant.** [???]

Croyez, mon cher Ami, à mon attachement de toujours.

J.L.

1956 LACAN HEIDEGGER Traduc. Logos

Traduction d'un texte de Martin Heidegger « Logos » paru dans *La psychanalyse* 1956 n° 1, pp. 59-79.

⁽⁵⁹⁾**LOGOS** par Martin HEIDEGGER

Traduit par Jacques Lacan^[1]

Il est long le chemin le plus nécessaire à notre pensée. Il conduit à cela de simple qui sous le nom de Logos demeure ce qu'il nous faut penser. Il n'est encore que peu de signes pour indiquer ce chemin.

Dans ce qui suit l'on tente, par une réflexion libre, autour du fil tendu d'une parole d'Héraclite, de faire quelques pas sur ce chemin. Puissent ces pas nous rapprocher du lieu, d'où à tout le moins cette parole entre toutes nous parle assez pour nous valoir de l'interroger plus encore :

οέκ ἀμοέ ΖηλϷ τοέ Ληγου Ζκοαεantaw ὁmologeÝn sofñn ἀstin Ἐn P<nta

οὐκ ἔμοῦ ἀλλὰ τοῦ Λόγου ἀκούσαντας
ὁμολογεῖν σοφόν ἐστὶν Ἐν Πάντα.

Parmi les traductions qui, à tout prendre, s'accordent, l'une est ainsi conçue :

Si ce que nous avez entendu n'est pas de moi, mais du sens,

Il est sage aussi de dire pareillement à ce sens : l'Un est Toutes Choses. (SNELL.)

Cette parole parle d'Žkoæein, ἀκούειν, ouïr et avoir oui, de ὁmologeÝn ὁμολογεῖν dire la chose qui est pareille, du Logos, Λόγος, la parole et ce qui se dit, d'ἀμοέ, ἐγώ, le penseur lui-même à savoir comme Ijgontow, λέγων, celui qui parle. **Héraclite** médite ici sur une affaire⁽⁶⁰⁾ d'ouïr et de dire. Il formule ce que le Logos dit, : °En P<nta, **Ἐν Πάντα** l'Un est Toutes Choses. La parole d'**Héraclite**, sous quelque aspect qu'on la regarde, paraît aller de soi. Pourtant tout y demeure sujet à caution et au premier chef ce qui allait sans dire, à savoir notre supposition que ce que dit **Héraclite** dût s'éclaircir immédiatement pour ce bon sens que nous autres tard-venus mettons à l'usage de tous les jours. Alors que c'est là une exigence qui probablement n'a même jamais été remplie pour ceux qui vivaient au temps d'Héraclite et logeaient à la même enseigne que lui.

Nous répondrions mieux pourtant à sa pensée en reconnaissant que ce n'est pas seulement pour nous, non plus au reste que ce n'était déjà pour les Anciens, mais bien plutôt dans la chose pensée elle-même que demeurent les énigmes au nombre de quelques-unes. Nous serrerions celles-ci de plus près à prendre du recul à leur endroit. D'où il appert que : pour voir l'énigme en tant qu'énigme, il est avant tout besoin de tirer au clair ce que veut dire Logos, ce que veut dire Ijgein λέγειν.

Depuis l'Antiquité, la glose a sollicité le Logos d'**Héraclite** vers des acceptions diverses : comme Ratio, comme Verbum, comme Loi du Monde, comme ce qui est logique et l'ordre nécessaire de la pensée, comme le sens, comme la raison. Il y a toujours eu une voix à s'élever pour faire appel à la raison comme à la mesure qui nous dirige dans nos faits et gestes. Mais que peut la raison, si, tout comme l'irraison, voire la déraison, elle se maintient au même niveau d'une négligence pareille à la leur, en oubliant aussi bien de revenir sur l'émergence essentielle de la raison que de suivre le fil de son avènement ? De quoi nous sera

la logique, la science du Logos, logik®(ἀpist®mh), λογική (ἐπιστήμη) de quelque espèce qu'elle soit, si nous ne commençons pas par porter attention au Logos et par nous soumettre à son essence telle qu'elle est à son origine ?

Ce qu'est le Logos, nous le recevons du Ijgein λέγειν. Que veut dire Ijgein λέγειν? Nul ne l'ignore qui a l'usage de la langue : Ijgein λέγειν signifie dire et parler ; Logos a le sens du verbe Ijgein λέγειν en tant qu'il énonce, de l'objet verbal legñmenon λεγόμενον en tant qu'il est l'énoncé.

Qui songerait à nier que dans la langue des Grecs, Ijgein λέγειν a dès l'origine le sens de discourir, de dire, de raconter ? Seulement ce n'est pas moins tôt, mais de façon plus radicale encore⁽⁶¹⁾ (et par là déjà et tout autant dans le sens précité) qu'il s'emploie dans le sens qu'on met dans notre *lèguer* homophone, avec ce que le legs^[2] implique quant à déposer et à

proposer. C'est le ressort du fait de ramasser, le champ du *legere* latin, soit de colliger au sens de récolter et de ramasser. Proprement $\lambda\gamma\epsilon\iota\nu$ vise ce qui est de déposer et de proposer pour distribuer soi et l'autre. Usité au déponent, $\lambda\gamma\epsilon\sigma\theta\alpha\iota$ veut dire : déposer ses armes dans la recollection du répit ; $\lambda\epsilon\chi\omicron\varsigma$, c'est le lit de repos ; $\lambda\omicron\chi\omicron\varsigma$, c'est l'embûche où quelque chose est relégué sous ce qui est allégué. [On pourrait aussi s'arrêter ici à méditer sur le vieux mot qui disparaît après Eschyle et Pindare : $\tilde{\zeta}\lambda\gamma\upsilon\ \acute{\alpha}\lambda\epsilon\gamma\omega$ (a *copulativum*) : quelque chose m'incombe, cela m'occupe^[3]].

Pourtant ceci demeure sans conteste : $\lambda\gamma\epsilon\iota\nu$ a d'autre part aussi le sens qui même est prévalent, s'il n'est pas exclusif, de dire et de parler. Devrons-nous pour autant, en faveur de cet emploi prédominant et courant, qui peut encore multiplier ses modulations, jeter au vent le sens propre du mot, celui de $\lambda\gamma\epsilon\iota\nu$ selon qu'ici il se dégage comme : mettre-à-reposer ? Pouvons-nous en aucun cas oser chose pareille ? Ou bien n'est-il pas temps que nous nous engageons dans une question qui va sans doute décider de beaucoup de choses ? Cette question est ainsi conçue :

Jusqu'à quel point le sens propre de $\lambda\gamma\epsilon\iota\nu$ mettre-à-reposer, en arrive-t-il à signifier ce qui se dit et se prononce ?

Pour trouver le joint pour une réponse, il s'impose de revenir sur ce qui gît proprement dans le $\lambda\gamma\epsilon\iota\nu$ en tant que mettre-à-reposer. Mettre-à-reposer veut dire : porter à gésir. En quoi mettre-à-reposer veut dire aussi bien mettre-à-reposer l'un⁽⁶²⁾ contre l'autre, soit mettre ensemble à reposer. Mettre en ce lit est donner à lire. La lecture qui nous est la plus connue, à savoir celle d'un écrit, reste, si prégnante qu'elle soit, n'être qu'un des modes de colliger, au sens de ramasser-en-présentant. Quand on glane, on relève le fruit du sol. Quand on vendange, on émonde le cep de sa grappe. Ce que l'on relève et émonde va au tas où on le porte. Pour peu que nous nous en tenions aux aperçus de l'habitude, nous sommes enclins à prendre ce ramassage déjà pour la moisson et même pour son achèvement. Moissonner est pourtant plus que le pur fait d'amonceler. Il fait partie de la moisson de rentrer la récolte. C'est ici le ressort de sa mise à l'abri, qui lui-même relève de sa mise en réserve. Cet « en-plus » qui dans la moisson dépasse la rafle qui s'en empare, ne vient pas seulement s'y ajouter. Il n'en est pas différemment de l'entrée en jeu du moment où elle se ferme. La mise en réserve de ce qui doit être rentré a déjà marqué sa prise sur les démarches de la moisson dès leur départ et sur leur ensemble dans l'intrication de leur suite. Nous fixons-nous seulement sur le tour à tour de ces démarches, alors au relevage et à l'émondage succède le ramassage, à celui-ci la rentrée de la récolte, à celle-ci la mise à l'abri dans des récipients et resserres. Ainsi se maintient l'illusion que la conservation et la mise en réserve n'appartiennent plus à la moisson. Pourtant que reste-t-il d'une cueillette qui n'est pas marquée du dessein fondamental de la sauver, et même portée par lui ? Ce qui est de sauver est premier dans la structure essentielle de la cueillette.

Pourtant le fait même de sauver ne consiste pas à sauver le tout-venant, qu'il surgisse n'importe où et n'importe quand. Le rassemblement qui proprement prend son départ du fait de sauver, soit la cueillette, est en soi d'emblée un assortiment de ce qui requiert sauvegarde. L'assortiment d'autre part est déterminé par ce qui, au sein de ce qui s'offre à son choix, s'indique comme lui étant dévolu. Ainsi c'est du tout ce qui vient en premier dans le plan essentiel de la cueillette que jeter le dévolu, où le choix s'articule qui se subordonnera tout ensemble ramassage, rentrée et mise à l'abri.

L'ordre selon lequel la marche des opérations de la moisson se succède ne recouvre pas le mouvement d'atteinte et la marche portante qui sont les traits où se retrouve l'essence de la cueillette.

⁽⁶³⁾Toute moisson comporte également que ceux qui vont cueillir se rassemblent, qu'ils répartissent leur action en vue de ce qu'il y a à sauver et qu'ils ne moissonnent qu'à partir de

ce moment de recueil. La cueillette exige de soi et pour soi ce recueillement. Le rassemblement pour la moisson est du ressort d'une recollection primordiale.

La collation qu'il nous faut ainsi penser, ne se tient pourtant nullement à côté du fait de mettre-à-reposer. On ne peut même pas dire que l'une accompagne l'autre. Bien plutôt la collation est déjà logée dans le fait de mettre-à-reposer. Ce qui s'y lit est déjà lit de la reposée, et tout lit de la reposée est de soi-même ce qui se lit dans ce qu'on collige. Que veut dire en effet mettre-à-reposer ? Le fait de mettre-à-reposer porte au gîte, dans lequel il laisse au-devant se présenter ce qui est ensemble. Trop facilement prenons-nous le verbe laisser au sens de laisser passer, laisser courir. Mettre-à-reposer, porter à son gîte, laisser se présenter signifieraient dans ce cas : passer outre à ce qui a été reposé quand il se présente, et ne plus s'en occuper. Seulement le l̥gein λέγειν, mettre-à-reposer, signifie, en ce qu'il laisse au-devant se présenter ce qui est ensemble, précisément ceci que ce qui se présente nous concerne et par conséquent nous regarde. Au fait de mettre à reposer en tant qu'il laisse se présenter ce qui est ensemble, il est inhérent de retenir ce qui a été reposé comme ce qui se présente [(« Legi » veut dire en alémanique le barrage qui dans le courant déjà se dresse au-devant : du torrent liquide)^[4]].

Le fait de mettre à reposer qu'il nous faut maintenant penser, le l̥gein λέγειν, a renoncé d'avance à la prétention, qu'il n'a à vrai dire même pas connue, de se charger lui-même de porter ce qui se présente en son site. Au fait de mettre à reposer qu'est le l̥gein λέγειν, il appartient uniquement de laisser ce qui est ensemble de soi-même pour au-devant se présenter, comme ce qui se présente dans le refuge dans lequel il demeure pour y avoir été reposé. Quel est ce refuge ? Ce qui est ensemble pour se présenter devant nous est colloqué dans le dévoilement. Il y est retiré, il y est ravi, il y est relégué, c'est-à-dire il y est sauvegardé. Au l̥gein λέγειν en ce qu'il a recueilli ce qu'il laisse au-devant se présenter, adhère cette face sauvegardée de ce ⁽⁶⁴⁾qui se présente dans ce qui est dévoilé. Le xeΎsyai, κεί σται le pour-soi de la présentation de ce qui est ainsi relégué, du époqueŪmenon [ὑποκειμενον POKEMON]^[5] n'est ni plus ni moins que *l'être de la présence* de ce qui se présente dans le dévoilement. Dans ce l̥gein λέγειν du époqueŪmenon υποκειμενον, le l̥gein λέγειν du choix et de la collation demeure serti. C'est parce qu'au l̥gein λέγειν en tant qu'il laisse ce qui est ensemble au-devant se présenter, adhère de façon unique la face sauvegardée de ce qui se présente dans le dévoilement, que ce qui se lit dans la collation qui requiert un tel lit, est d'avance déterminé par la mise en réserve.

L̥gein λέγειν est mettre-à-reposer. Mettre-à-reposer est le recueil en soi-même du fait de laisser se présenter ce qui est ensemble à être présent.

La question où nous en sommes est : comment le sens propre de l̥gein λέγειν le fait de mettre-à-reposer, en arrive-t-il à signifier ce qui se dit et se prononce ? Le point de remembrement où nous en sommes parvenus, contient déjà la réponse. Car il nous donne à penser qu'en somme nous ne sommes plus en droit de poser la question comme nous avons tenté de le faire. Pourquoi ne le pouvons-nous plus ? Parce que dans tout ce qu'a remué notre méditation, il ne s'agit d'aucune façon de ce que ce mot l̥gein λέγειν en vienne de l'acception de « mettre-à-reposer » à celle de « die ». Nous n'avons nullement eu à faire dans ce qui précède avec la signification mouvante des mots, mais bien plutôt sommes-nous venus buter contre un véritable événement dont le caractère peu rassurant se dissimule encore dans la simplicité qui l'a fait jusqu'à présent passer inaperçu.

Ce que disent et prononcent les mortels advient dès l'aube à l'événement comme l̥gein λέγειν, comme fait de mettre-à-reposer. Dire et prononcer en tant que laisser ce qui est ensemble se présenter au-devant, englobe tout ce qui, gisant dans le dévoilement, est présent. Le l̥gein λέγειν primordial [CJIAΓAM], le fait de mettre-à-reposer, se développe dès la première heure et sous un mode tel qu'il fasse tomber tout ce qui est dévoilé sous son ressort,

comme fait de dire et prononcer. Le *l̥gein λέγειν* se laisse ainsi surmonter en tant que fait de mettre-à-reposer par cet aspect en lui prédominant. Mais c'est seulement pour reléguer ainsi d'emblée l'essentiel quant à dire et prononcer, dans le ressort⁽⁶⁵⁾ de ce qui tient proprement au fait de mettre-à-reposer.

Que ce soit dans le *l̥gein λέγειν* c'est-à-dire dans le fait de mettre-à-reposer, que dire et proférer agencent leur essence, contient l'indication qui nous renvoie au moment de décision le plus précoce et le plus riche de conséquences quant à l'essence du langage. Mais d'où la décision tombait-elle ? La question est d'importance, et la même sans doute que cette autre : jusqu'où va porter dans l'essence du langage l'empreinte qu'elle reçoit du fait de mettre-à-reposer ? Elle porte au point le plus extrême où l'on puisse remonter vers l'émergence essentielle du langage. Car comme collation de ce qui est laissé se présenter au-devant, le fait de dire reçoit l'essence de son genre du dévoilement de ce qui est ensemble à se présenter au-devant. Mais la révélation de ce qui est voilé dans le dévoilement est la présence même de ce qui est présent. Nous nommons cela l'être de l'étant. Ainsi ce qui parle dans le langage en étant au niveau du *l̥gein λέγειν* comme fait de mettre-à-reposer, ne trouve à se déterminer ni à partir de la vocalisation (fvn® φωνή), ni à partir du fait de signifier (shmaÛnein σημαίνειν). Expression et signification sont estimées depuis longtemps être des manifestations qui offrent les traits indubitables du langage. Mais elles ne touchent pas proprement au domaine marqué de l'empreinte originelle qui est l'essence du langage, non plus qu'elles ne peuvent généralement déterminer ce domaine dans ses traits principaux. Le fait que sans qu'on y pense et de bonne heure, et comme si rien ne s'était passé, dire prenne son ressort du fait de mettre-à-reposer, et que dans cette mesure parler apparaisse comme *l̥gein λέγειν* ce fait a mûri avec le temps une conséquence singulière. La pensée humaine ne s'est jamais étonnée de cet événement et n'y a pas non plus perçu un mystère où quelque chose d'essentiellement destiné par l'Être à l'homme se dissimule, pour se réserver peut-être pour cet instant fatal où la semonce qui ébranle l'homme ne s'étend pas seulement à sa place et à sa condition, mais où elle porte l'essence de l'homme à la vacillation qui le fait bouger.

Dire, c'est *l̥gein λέγειν*. Cette phrase, si on l'a méditée comme il faut, perd à présent tout aspect courant, rebattu et vide. Elle désigne ce mystère sans recours pour l'imagination, que ce qui parle dans le langage est l'évènement du dévoilement de ce qui est présent, et se détermine, conformément à la présentation⁽⁶⁶⁾ de ce qui est présent, comme le fait de laisser ce qui est ensemble se présenter au-devant. La pensée y prendrait-elle à la fin quelque soupçon de ce que cela signifie qu'Aristote puisse encore délimiter le *l̥gein λέγειν* comme ce qui fait apparaître (ἘποφαÛnesyai ἀποφαίνεσθαι) ? Le Logos porte ce qui apparaît, ce qui se produit en se présentant, de ce qu'il est en lui-même à ce qui paraît, à ce qui se montre comme tiré au clair (cf. *Sein und Zeit.*, § 7 B).

Dire est ce qui se recueille de ce qu'il y a de distribuant dans le fait de laisser ce qui est ensemble se présenter au-devant. Qu'en est-il dès lors, au point où nous en sommes avec l'essence de ce qui parle, de ce qui est d'ouïr ? Ce qui parle ne se détermine pas en tant que *l̥gein λέγειν* à partir du son qui exprime un sens. Si donc ce qui se dit ne se détermine pas par l'articulation vocale, l'ouïr qui lui répond ne peut pas plus consister en ce qu'un son qui vient frapper l'oreille, soit par elle attrapé, en ce que des vocalises tympanisant le sens auditif, soient ensuite retransmises. Si ce que nous oyons n'était en tout et pour tout que ce que nous saisissons pour le retransmettre de sons articulés, et d'autres processus viendraient-ils encore s'y associer, tout s'y réduirait pourtant à ce que l'articulation sonore rentrât par une oreille pour ressortir par l'autre. C'est bien ce qui se passe en fait quand nous ne nous recueillons pas sur le propos qui nous est adressé. Mais ceci même qui nous est adressé est ce qui se recueille

pour nous être proposé comme ce qui se présente. Ce qui est d'ouïr est proprement le fait de ce recueillement de soi, qui se reprend devant le recours de l'adresse. Ce fait d'ouïr tient au premier chef à ce qui se recueille pour écouter. C'est dans le registre de l'écoute qu'est l'ouïe dans son essence. Nous oyons, quand nous sommes tout oreille. Mais « oreille » ne veut pas dire ici l'appareil acoustique des organes des sens. Les oreilles auxquelles on a affaire en anatomie et en physiologie n'ont jamais comme organes d'un sens, donné matière au plus petit fait d'ouïr, alors même que nous le prendrions simplement pour le fait de percevoir des bruits, des sons articulés et des tons. Une telle perception ne peut être ni constatée anatomiquement, ni démontrée physiologiquement, ni être saisie en général biologiquement comme un processus qui suit son cours à l'intérieur de l'organisme, encore que ce qui est de percevoir ne prenne vie qu'autant qu'il soit d'un ⁽⁶⁷⁾ corps. C'est ainsi qu'aussi longtemps que, pour méditer sur ce que nous oyons, nous partons de l'acoustique à la façon des sciences, tout est la tête en bas. Nous croyons fallacieusement que l'activité des organes corporels de l'ouïe peut être ce qui est proprement d'ouïr. En contrepartie de quoi il nous faudra tenir ce que nous oyons au sens de ce qui écoute et obéit, pour n'être qu'un transfert de cet ouïr au sens propre dans le registre de l'esprit. On peut dans le circuit de la recherche scientifique constater beaucoup de choses utiles. On peut montrer que des oscillations périodiques de la pression atmosphérique d'une certaine fréquence sont perçues comme des hauteurs de ton. À partir de cette sorte de constatation sur l'ouïe, on peut organiser une recherche qui finalement ne sera plus maîtrisée que par les seuls spécialistes de la physiologie des sens.

Par contre peut-être n'y a-t-il que peu à dire sur ce qui est d'ouïr à proprement parler ; il est vrai que ce peu concerne tout homme immédiatement. Ici la recherche n'a plus cours, mais bien l'attention qui soutient la méditation sur ce qui est simple. Ainsi appartient-il justement à ce qui est d'ouïr à proprement parler, que l'homme puisse se prendre au malentendu, en faisant la sourde oreille à l'essentiel. Si les oreilles n'appartiennent pas immédiatement au registre de l'ouïr à proprement parler, celui-ci a, à tout prendre, un caractère approprié à l'audition et aux oreilles. Ce n'est pas que nous entendions parce que nous avons des oreilles. Nous avons des oreilles et pouvons être corporellement équipés d'oreilles parce que nous oyons. Les mortels oient le tonnerre du ciel, le bruissement de la forêt, le murmure de la fontaine, la touche vibrante de la harpe, le ronflement des moteurs, la rumeur de la ville, seulement et seulement pour autant qu'à tout ceci déjà ils appartiennent et n'appartiennent pas.

Nous sommes tout oreille quand notre recueillement est pur transport dans l'écoute et a pleinement oublié les oreilles et la simple tympanisation des sons. Aussi longtemps que nous ne faisons que prêter l'oreille à l'articulation verbale en tant que mode d'expression d'une personne qui parle, nous n'écoutons certes pas encore. Nous n'arrivons même pas ainsi à avoir ouï à proprement parler quoi que ce soit. Mais quand donc cela est-il ? Nous avons ouï quand nous *sommes en entente* avec ce qui nous est adressé. Ce qui parle dans ce qui nous ⁽⁶⁸⁾ est adressé est ἰγειν λέγειν, laisser ce qui est ensemble se présenter au-devant. Être en entente avec ce qui parle, ceci n'est rien d'autre que : en tout cas ce qui se propose comme étant ensemble de ce qui est laissé se présenter au-devant, le laisser gésir dans son champ d'ensemble. Tel le fait de laisser gésir nous lègue ce qui se présente comme une chose qui se présente. Il lègue ceci comme la chose même. Il lègue Une chose et la même dans l'Un. Il lègue une chose comme étant la même. Un tel ἰγειν λέγειν εἶν lègue un et le même, le ὁμῶν ὁμόν. Un tel ἰγειν λέγειν est le ὁμολογεῖν: le recueil qui laisse se présenter une chose comme étant elle-même, une chose qui se présente dans ce qui est le même de sa présentation.

C'est dans le *l̥igein λέγειν* en tant que le *ōmologeŷn ὁμολογεῖν* qu'est essentiellement ce qui est d'ouïr à proprement parler. Ceci est donc un *l̥igein λέγειν*, qui laisse se présenter ce qui déjà gît devant nous comme étant ensemble et justement repose dans un legs qui concerne tout ce qui de soi-même se présente au-devant comme étant ensemble en sa position de gésir. Ce legs ainsi expressément désigné est le *l̥igein λέγειν*, comme quoi le Logos vient à l'événement.

Là le Logos est simplement dénommé : ὁ Λῆgow ὁ Λόγος, le Legs ; le pur fait de laisser se présenter au-devant comme étant ensemble ce qui se présente de soi-même dans le gîte qu'il a de ce fait. Tel est essentiellement le Logos comme le pur lit de ce qui se lit dans ce qu'il recueille. Le Logos est la recollection primordiale du choix fait au commencement dans le ^[6]lais originel. „O Λῆgow ὁ Λόγος est : le **lais où se lit ce qui s'élite**, et n'est que cela.

Seulement tout ceci n'est-il pas une interprétation arbitraire et une traduction par trop étrange au regard de ce que l'on entend habituellement en pensant connaître le Logos comme le sens et la raison ? Cela sonne étrangement au premier abord et peut-être demeurera tel longtemps encore, que le Logos veuille dire le **lais où se lit ce qui s'élite**. Mais comment quelqu'un serait-il en droit de décider si ce que cette traduction présume pour être l'essence du Logos, reste même seulement du plus loin conforme à ce qu'Héraclite a pensé et dénommé sous le nom de Logos ?

⁽⁶⁹⁾L'unique voie pour en décider est de méditer ce qu'Héraclite lui-même dit dans la parole citée. La parole commence : οὐκ ἄμοε... Elle commence par un « non pas... » qui écarte durement. Il se rapporte à **Héraclite** lui-même qui prononce et dit. Il s'agit de ce que les mortels ont à ouïr. Ce n'est pas de moi, à savoir de celui qui prononce, ce n'est pas de l'articulation sonore de ce qu'il énonce que vous devez ouïr ce qu'il sied. En général vous n'oyez même pas à proprement parler, aussi longtemps que vous suspendez vos oreilles au bourdon et à l'onde d'une voix humaine pour y happer au vol un cliché à votre usage. Héraclite commence sa phrase en récusant pour ce qui est d'ouïr le simple plaisir des oreilles. Mais cette défense repose sur un renvoi à ce qu'est ouïr à proprement parler.

Οὐκ ἄμοε ἕλλ<... Ce n'est pas vers moi que vous devez tendre l'oreille (comme on fixe du regard), mais ce qui est d'ouïr pour le mortel doit s'orienter sur quelque chose d'Autre. Sur quoi ? ἕλλ< τοὺ Λῆgow. L'espèce d'ouïr dont on parle proprement, se détermine à partir du Logos. Mais pour autant que le Logos est simplement dénommé, il ne peut être la première chose venue quelconque parmi le reste. Ce qui est d'un ouïr qui *lui* soit conforme, ne peut non plus de ce fait prendre sur lui une direction d'occasion, d'où il reviendrait pour y passer outre. Il faut que les mortels, s'il doit y avoir un fait d'ouïr à proprement parler, aient déjà entendu le Logos avec une ouïe qui ne signifie rien de moins qu'être d'entente avec le Logos. Οὐκ ἄμοε ἕλλ< τοὺ Λῆgow ἕλλ< τῶν Λόγου ἀκούσαντας .« Si ce n'est pas simplement vers moi (celui qui prononce) que vous avez tendu l'oreille, mais si vous vous soutenez dans une entente qui écoute, alors il y a ouïr à proprement parler ».

Qu'est-ce alors, s'il en est ainsi ? C'est alors *ōmologeŷn ὁμολογεῖν* qui ne peut être ce qu'il est qu'à être un *l̥igein λέγειν*. Ce qui est d'ouïr à proprement parler est du registre du Logos. De ce fait ce mode d'ouïr est lui-même un *l̥igein λέγειν*. Comme tel, ce qui est à proprement parler de l'ouïr des mortels est d'une certaine façon la même chose que le Logos. Mais aussi bien, et justement en tant que *ōmologeŷn ὁμολογεῖν*, n'est-il absolument pas du tout la même chose. Il n'est pas lui-même le Logos même. Le *ōmologeŷn ὁμολογεῖν* demeure plutôt un *l̥igein λέγειν*, qui ne fait toujours que léguer, laisser gésir ce qui déjà se présente ensemble comme *ōm̄ñ*, ⁽⁷⁰⁾comme un champ d'ensemble, et à la vérité se présente en un gîte

qui ne surgit en aucun cas du $\tilde{\omega}$ mologe $\acute{\Upsilon}$ n $\acute{\omega}$ μολογεῖν, mais qui repose dans le lais où se lit ce qui s'élit, dans le Logos.

Mais qu'est-ce encore, si ce qui est d'ouïr à proprement parler est en tant que le $\tilde{\omega}$ mologe $\acute{\Upsilon}$ n ?

Héraclite dit : sofñn ᾠstin. Quand $\tilde{\omega}$ mologe $\acute{\Upsilon}$ n $\acute{\omega}$ μολογεῖν, arrive, alors sofñn σοφόν vient à l'événement, alors il y a sofñn. Nous lisons : sofñn ᾠstin. On traduit sofñn σοφόν correctement par « sage ». Mais que veut dire « sage » ? Y pense-t-on seulement au savoir des anciens sages ? Que savons-nous d'un tel savoir ? Si ce qui est en question reste un fait d'avoir vu, où ce qui est de voir n'est pas du sens des yeux, tout aussi peu que le fait d'avoir ouï ne tient à ce qui s'entend avec les organes de l'ouïe, il est donc à présumer que ce qui est d'avoir vu et ce qui est d'avoir ouï concordent. Ils n'ont pas le sens d'une simple saisie, mais d'un maintien. Mais duquel ? De celui qui se soutient dans le relais des mortels. Celui-ci se retient à ce que le lais où se lit ce qui s'élit laisse déjà se présenter au fur et à mesure de ce qui présente. Ainsi sofñn σοφόν veut dire cela qui peut se soutenir dans ce qui lui a été assigné, y trouver son lot, s'y vouer (prendre la route pour cela). C'est par sa destination que ce maintien est commandé. Nous employons encore idiotiquement, si nous voulons dire que quelqu'un est particulièrement habile en une chose, ces tournures : qu'il a la grâce pour cela, qu'il y met son cachet. C'est là plutôt que nous touchons à la signification propre de sofñn σοφόν que nous traduirons par « mandaté ». Mais « mandaté » est d'avance plus que « commandé ». Quand le fait d'ouïr proprement en tant que $\tilde{\omega}$ mologe $\acute{\Upsilon}$ n $\acute{\omega}$ μολογεῖν, est, alors vient à l'événement ce qui tient du mandaté, alors le lῆgein λέγειν mortel trouve son lot dans le Logos. Alors il colle au lais où se lit ce qui l'élit. Alors le lῆgein λέγειν se commande par la destination qui repose dans la répartition de ce qui se produit de distribuant à l'origine, c'est-à-dire dans ce que le lais où se lit ce qui s'élit a commandé. Voici donc comment vient à être ce qui tient du mandaté, quand les mortels accomplissent ce qui est proprement de l'ouïr.

Mais σοφόν « mandaté », n'est pas τὸ Sofñn σοφόν, le mandat, qui s'appelle ainsi parce qu'il répartit en soi tout ce qui est destin, et précisément aussi ce qui s'en fait voir dans la destination du maintien mortel. Encore n'avons-nous pas vidé la question de ce qu'est ὁ Lñgow ὁ Λόγος, dans la pensée d'Héraclite ; il reste encore non décidé, ⁽⁷¹⁾si la traduction de ὁ Lñgow ὁ Λόγος comme « **le lais où se lit ce qui s'élit** », touche si peu que ce soit à ce que le Logos est.

Et déjà nous sommes arrêtés devant la nouvelle énigme d'un mot : τὸ Sofñn τὸ σοφόν. C'est en vain que nous nous efforcerons de le penser dans le sens d'**Héraclite**, aussi longtemps que nous n'aurons pas suivi sa phrase dans quoi ce mot parle, jusque dans les mots qui la concluent.

Pour autant que le fait d'ouïr pour les mortels est devenu ce qui est à proprement parler ouïr, il arrive de $\tilde{\omega}$ mologe $\acute{\Upsilon}$ n $\acute{\omega}$ μολογεῖν. Pour autant que telle chose arrive, il vient à l'événement ce qui tient du mandaté. En quoi et comme quoi y a-t-il essentiellement du mandaté ? **Héraclite**

dit : $\tilde{\omega}$ mologe $\acute{\Upsilon}$ n sofñn ᾠstin Ἐν P<nta, ὁμολογεῖν σοφόν ἐστιν «**Ἐν Πάντα**, « du mandaté vient à l'évènement, pour autant que l'Un est Toutes Choses ».

Le texte courant à présent est ainsi conçu : Ἐν P<nta εἶναι . «**Ἐν Πάντα** εἶναι, L' εἶναι εἶναι est la correction d'une autre lection : Ἐν P<nta εἰδῆναι, que l'on comprend dans le sens de : il est sage de savoir que tout soit l'Un. Aucune des deux lections n'a de privilège sur l'autre. Elles sont toutes deux contestables également. C'est pourquoi nous les laisserons toutes deux de côté^[7]. De quel droit ? Parce que le ἘνP<nta «**Ἐν Πάντα** suffit. Mais il n'est pas seulement suffisant. Il demeure pour soi beaucoup plus conforme à la chose ici

pensée et aussi au style de ce que dit **Héraclite** « **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα** , l’Un : Toutes Choses, Tout : l’Un ».

Comment, à les dire, prendre ces mots légèrement ? Quel éclaircissement s’en donner à les proférer dans l’approximatif ? Une diversité embrouillée de significations trouve à se nicher dans les deux mots dangereusement inoffensifs **Ἐν** et **Πάντα**. L’indétermination de leurs nœuds donne licence à des propositions à plusieurs sens. Dans les mots **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα**, le bâclage superficiel de ce qui s’imagine dans l’à-peu-près, peut converger avec la prospection hésitante d’une pensée qui interroge. Un propos hâtif d’expliquer le monde peut se servir de la phrase « l’Un est Toutes Choses », pour y trouver l’appui d’une formule qui partout et toujours est correcte d’une façon quelconque.⁽⁷²⁾ Mais les démarches premières et qui se rattachent du plus loin à tout le destin de la pensée chez un penseur, peuvent se dissimuler dans le **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα**. C’est dans ce second cas que sont les paroles d’Héraclite. Nous ne connaissons pas leur contenu au sens où nous pourrions faire resurgir à la vie le mode de représentation d’**Héraclite**. Nous sommes même fort éloignés d’être en état de prendre en y méditant la mesure de ce qui est pensé dans ces paroles. Mais de cette lointaine distance il se pourrait que nous vînt la chance de tracer plus significativement quelques traits de la dimension des mots **Ἐν** et **Πάντα** et de la parole **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα**. Dût ce tracé demeurer une esquisse d’une libre audace plutôt que viser à la certitude d’une étude d’après le modèle. Assurément ne pouvons-nous tenter un tel dessin qu’à considérer ce qu’Héraclite a dit en partant de l’ensemble de sa parole. Ce que la parole désigne au moment où elle dit le quoi et le comment de ce qu’il y a de mandaté, c’est le Logos. La parole conclut avec **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα**. Cette conclusion n’est-elle qu’un mot de la fin ou bien n’est-ce pas seulement avec elle et sa rétroaction sur la parole que la file se serre de ce qu’il y avait à dire.

L’exégèse habituelle comprend la parole d’Héraclite ainsi : il est sage de donner ouïe à la promulgation du Logos et de prêter attention au sens de ce qu’il promulgue quand on répète ce qu’on a ouï dans la proposition : l’Un est Toutes Choses. Il y a le Logos. Celui-ci a quelque chose à annoncer. Il y a alors aussi ce qu’il annonce, à savoir que l’Un soit Toutes Choses.

Seulement il s’en faut que le **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα** soit cela *que* le Logos annonce en tant que parole ni *qu’il* donne à comprendre en tant que sens. **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα** n’est pas ce *que* le Logos énonce, mais **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα** dénonce de quelle nature est essentiellement le Logos.

Ἐν est l’Uniquement-Un en tant que ce qui unit. Il unit en même temps qu’il répartit. En même temps qu’en lisant ce qu’il élit, il laisse se présenter ce qui se présente comme tel, il le répartit en son entier. L’Uniquement-Un unit en tant qu’il est le lais où se lit ce qui s’élit. Ce fait ici d’unir ce qui dans ce lit se lit, répartit en soi ce qui unit jusqu’au point qu’il *est* cet un-ci, et en tant qu’il est cet un-ci, aussi l’Unique. Le **Ἐν Πάντα** “**Ἐν Πάντα** τα qui est nommé dans la parole d’**Héraclite**, nous ouvre un simple cillement sur ce qu’est le Logos.

⁽⁷³⁾Déviions-nous du chemin si avant toute interprétation métaphysique à sens profond, nous pensons le Logos en tant qu’il est le Ligein λέγειν, et si en le pensant nous prenons par là au sérieux que le Ligein λέγειν en tant qu’il laisse, en lisant ce qui s’élit, ce qui est ensemble se présenter au-devant, ne peut être rien d’autre que l’essence du fait d’unir, qui répartit toute chose dans l’omnitude de la simple présence ? À la question de ce que peut être le Logos, il y a seulement *une* réponse conforme. Nous la saisissons comme ainsi conçue : ὃ Λῆγω λῆγει ὁ Λόγος λέγει. ὁ Λόγος Il laisse se présenter devant nous ce qui est ensemble. Quoi ? **Πάντα** “**Ἐν Πάντα**. Ce que ce mot désigne, Héraclite nous le dit de façon immédiate et sans équivoque au début de la parole B 7 : ΕΠ πάντα τῆ ὄντα... “**Ἐν Πάντα** « Si toutes choses, (à savoir) ce qui est dans la présence... ». Le lais où se lit ce qui s’élit a, en tant qu’il est le Logos, reposé Toutes Choses, tout ce qui est présent, dans le dévoilement. Le fait de léguer est alors un aspect du

fait de sauvegarder. Par lui est sauvegardé tout ce qui est présent dans l'être de sa présence, à partir de quoi il peut être rentré et ressorti tout exprès comme ce qui est présent à un instant quelconque par le truchement du *l*igein λέγειν mortel. Le Logos promet dans l'être de la présence, et reposant aussi ce qui est présent dans l'être de la présence, il l'y reconduit. S'ap-présenter veut dire pourtant : *une fois surgi durer dans le dévoilement*. Pour autant que le Logos laisse se présenter ce qui se présente comme tel, il révèle ce qui est présent dans l'être de sa présence. Mais le fait de révéler est l' fAl@yeia Αλήθεια. Celle-ci et le Logos sont la même chose. Le *l*igein λέγειν laisse se présenter Ζήηια, ce qui est dévoilé comme tel (B 112). Tout ce qui est de révéler délivre ce qui est présent du voilement. Le fait de révéler a besoin du voilement. L' fA-L@yeia Αλήθεια repose dans le Léthé, puise en lui, produit ce qui par son travers est relégué. Le Logos est *en soi à la fois* une révélation et un recel. Il est l' fA-L@yeia Αλήθεια. Le dévoilement a besoin du voilement du Léthé, comme de la réserve dans laquelle la révélation puisse en quelque sorte puiser. Le Logos, le lais où se lit ce qui s'élit, a en soi le caractère de ce qui sauvegarde en révélant. Pour autant que c'est en collant au Logos qu'il faut revoir ce qu'il en est de l'essence du ^En en tant qu'il est ce qui unit, il s'avère du même coup que ce qu'il y a d'essentiellement unissant dans le Logos demeure infiniment différent de ce qu'on s'applique à se représenter comme connexion et liaison. ⁽⁷⁴⁾Ce qui réside d'unissant dans le *l*igein λέγειν n'est ni seulement une prise d'ensemble par enveloppement, ni un simple couplage par mise en balance des contraires. Le ^En P<nta “Εν Πάντα laisse se présenter ensemble dans l'être d'une présence, ce qui est essentiellement divergent l'un et l'autre et s'oppose ainsi l'un à l'autre par une absence contrariée, comme le jour et la nuit, l'hiver et l'été, la paix et la guerre, la veille et le sommeil, Dionysos et Hadès. Ce qui est ainsi séparé en une trajectoire qui du lointain le plus extrême fait le départ entre la présence et l'absence, diaferñmenon, **le lais où se lit ce qui s'élit** le laisse se présenter dans sa rétribution. Il se délègue lui-même à être ce qui porte le jugement distributif. Le ^En lui-même est rétribuant.

268 ^En P<nta “Εν Πάντα dit ce que le Logos est. Logos dit comment ^En P<nta “Εν Πάντα est dans son essence. Les deux sont la même chose.

Quand le *l*igein λέγειν mortel trouve son lot dans le Logos, il arrive de ðmologeΐn ðμολογεῖν. Celui-ci se recueille dans le ^En sur ce qu'il y a d'unissant dans le ressort de celui-ci. Quand le ðmologeΐn ðμολογεῖν arrive, il y a du mandaté qui vient à l'événement. Pourtant jamais le ðmologeΐn ðμολογεῖν n'est le mandat lui-même et à proprement parler. Où trouvons-nous non pas seulement du mandaté, mais le mandat tout simplement ? Qu'est ce mandat lui-même ? **Héraclite** le dit sans ambages au commencement de la phrase B 32 :

^En tñ sofòn moènon “Εν τὸ σοφὸν μούνον, . L'Uniquement-Un qui unit Toutes Choses, seul est le mandat » [LE BIEN DISPOSE]. Si pourtant le ^En “Εν est la même chose que le Logos, alors ð Lñgow ὁ Λόγος est tñ sofòn moènon τὸ σοφὸν μούνον. Le seul mandat, c'est-à-dire aussi le mandat au sens propre, est le Logos. C'est dans la mesure pourtant où le *l*igein λέγειν mortel trouve son lot en tant que ðmologeΐn ðμολογεῖν dans le mandat, qu'il tient à sa façon au mandaté.

Mais jusqu'à quel point le Logos est-il le mandat [das Geschickliche], la prédestination [Geschick] proprement dite, c'est-à-dire la distribution du mandement qui destine Tout ce qu'il peut y avoir à ce qui lui est propre ? Le lais où se lit ce qui s'élit, répartit en son sein tout mandement, pour autant que le mandement laisse se présenter ce qu'il apporte, boucle tout ce qui est présent ou absent à sa place et dans sa voie et assure la garde de tout ce qu'il distribue dans l'omnitude. Ainsi toute chose et chacune quelle qu'elle soit, peut s'axer et s'agencer dans ce qui lui est propre. **Héraclite** dit (B 64) : TCE dç P<ntaoPakÛzei Keraunñw Τὰ δὲ Πάντα οἰακίζει Κεραυνός.« Toutefois

l'ensemble ⁽⁷⁵⁾de tout (ce qui est présent), c'est l'éclair qui le gouverne (dans l'être de la présence) ».

La fulguration de l'éclair produit subitement et en un seul coup tout ce qui est présent dans la lumière de l'être de la présence. L'éclair que nous avons maintenant nommé, gouverne. Il fixe chaque chose d'emblée à la place essentielle qui lui est assignée. Ce qui s'étale de telle sorte d'un seul coup est le lais où se lit ce qui s'élit, le Logos ὁ Λόγος. « L'éclair » est là en tant que mot qui désigne Zeus. Celui-ci est en tant que le plus haut des Dieux la grâce de l'omnitude. À cette aune, le Logos, le Ἐν Πᾶντα «**Εν Πάντα**», ne serait rien d'autre que le dieu suprême. L'essence du Logos nous donnerait ainsi un cillement d'ouverture sur la divinité de Dieu.

Avons-nous licence maintenant de mettre en un seul siège Logos, Ἐν Πᾶντα «**Εν Πάντα**», Zeus, et de soutenir une fois de plus qu'Héraclite enseigne le panthéisme ? Héraclite ni ne l'enseigne, ni n'enseigne aucune doctrine. Comme penseur il ne fait que donner à penser. On entrevoit dans la question par nous posée de savoir si Logos (Ἐν Πᾶντα «**Εν Πάντα**») et Zeus Ζεῦς sont la même chose, qu'il donne même quelque chose de difficile à penser. Quelque chose contre quoi la pensée de représentation a porté au long des siècles et des millénaires qui ont suivi, et sans savoir le considérer, – pour se décharger à la fin du fardeau inconnu avec le secours d'un oubli dont la mise en place était déjà faite. **Héraclite** dit (B 32) :

Ἐν τῆ Σοφῶν μοῦνον ἰγεςυαὶ οὐκ ἄγῃλει
καὺ ἄγῃλει Ζηῆδῶ ὄνομα
«**Εν τὸ Σοφὸν μούνον λέγεσθαι οὐκ ἐθέλει
καὶ ἐθέλει Ζηῆδός ὄνομα.**

*L'Un, le Seul qui soit le Sage, ne veut pas
Et veut pourtant qu'on le dénomme du nom de Zeus.
(DIELS-KRANZ).*

270 Le mot qui porte dans la parole, ἄγῃλν ἐθέλω, ne signifie pas « vouloir », mais « à partir de soi-même est prêt à ... »^[8], ἄγῃλν ἐθέλων n'a pas le sens d'une pure mais d'admettre quelque chose dans une référence rétroactive à soi-même. Pour que nous mesurions cependant le poids de ce qui est dit dans la parole, nous devons faire un compte soigneux [erwägen] de ce que la parole dit dans la première ligne : Ἐν... ἰγεςυαὶ οὐκ ἄγῃλει «**Εν... λέγεσθαι οὐκ ἐθέλει.** » L'Uniquement Un en tant qu'il unit, le lais où se lit ce qui s'élit, ne consent pas. » À quoi ? ἰγεςυαὶ λέγεσθαι, à être recueilli sous le nom de Zeus. Car par un tel recueil, le Ἐν «**Εν** en tant que Zeus, viendrait à cette sorte d'apparition qui devrait peut-être demeurer à jamais une apparence. Qu'il y ait emploi dans la parole citée du terme. ἰγεςυαὶ λέγεσθαι dans un rapport immédiat à ὄνομα (mot qui dénomme), atteste pourtant sans contestation possible la signification de ἰγεῖν λέγειν comme dire, parler et nommer. C'est en ceci précisément que cette parole d'**Héraclite** qui paraît s'inscrire en faux sans équivoque contre tout ce qui a été discuté dans ce qui précède sur ἰγεῖν λέγειν et ἴγῶν, est propice à placer sous un nouveau jour notre pensée en face du fait que, et de l'étendue où – le ἰγεῖν λέγειν n'est accessible dans sa signification de dire et de parler qu'à être considéré dans sa signification la plus propre de « léguer » et d'élire. Dénommer veut dire « é-voquer ». Ce qui a été recueilli pour être reposé dans le nom, vient à travers un tel « legs » à la présentation et à l'apparition. Quand on pense ce qui est de dénommer (ὄνομα ὄνομα) à partir du λέγειν, on voit que ce n'est rien qui soit de porter une

signification à l'expression, mais bien de laisser se présenter au-devant dans la clarté quelque chose qui s'y lève en ce que c'est nommé.

Dans la première ligne, ce qui est le $\hat{\text{En}}$, le Logos, la grâce de tout mandat, n'est pas prêt par son essence la plus propre, ne consent pas, à se manifester sous le nom de « Zeus » c'est-à-dire en tant que celui-ci : $\text{o}\acute{\epsilon}\kappa \text{ }\alpha\gamma\iota\lambda\epsilon\iota \text{ }\acute{\alpha}\nu\kappa \text{ }\acute{\epsilon}\theta\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\iota$. C'est seulement là-dessus que vient la suite $\text{ka}\ddot{\text{U}} \text{ }\alpha\gamma\iota\lambda\epsilon\iota \text{ }\kappa\alpha\iota \text{ }\acute{\epsilon}\theta\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\iota$, « mais aussi il est prêt, il con-sent », le $\hat{\text{En}}$ “Ev.

N'y a-t-il qu'artifice oratoire dans le fait qu'**Héraclite** fasse passer d'abord dans ce qu'il dit, que le $\hat{\text{En}}$ “Ev n'admette pas la dénomination qui est mise en question, ou bien la préséance donnée à sa dénégation a-t-elle sa raison dans la chose ? Car le $\hat{\text{En}}$ P<nta “Ev Πάντα est en tant qu'il est le Logos, ce qui laisse être dans sa présence tout ce qui est présent. Le $\hat{\text{En}}$ n'est pourtant en lui-même rien qui soit présent entre autre. Il est unique en son genre. Zeus par contre n'est pas seulement un être qui est présent parmi d'autres. Il est le plus haut de ce qui est présent. Ainsi Zeus demeure assigné à un genre d'exception dans l'être de la présence, venant au partage de celui-ci, et à l'aune d'un⁽⁷⁷⁾ tel partage (ΜοΎρα) (Μοΐρα) recueilli dans le $\hat{\text{En}}$ “Ev qui recueille toute chose, et dans sa grâce. Zeus n'est pas lui-même le $\hat{\text{En}}$, quoique en gouvernant en tant qu'il est l'éclair, il remplisse les mandements de la grâce.

Qu'à l'égard de l' $\alpha\gamma\iota\lambda\epsilon\iota \text{ }\acute{\epsilon}\theta\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\iota$, l' $\text{o}\acute{\epsilon}\kappa \text{ }\acute{\alpha}\nu\kappa$ d'abord soit dénommé, ceci nous dit : à proprement parler il n'est pas admissible pour le $\hat{\text{En}}$ “Ev d'être dénommé Zeus et par là d'être ravalé à l'essence d'un être qui soit présent entre autre, dût même cet « entre » avoir le caractère de l'au-dessus de tout le reste de ce qui est présent ».

D'un autre côté le $\hat{\text{En}}$ “Ev admet pourtant aussi, d'après cette parole, de revenir à la dénomination de Zeus. Dans quelle mesure ? La réponse est déjà contenue dans ce qui vient d'être dit. Si le $\hat{\text{En}}$ “Ev est pas compris à partir de lui-même en tant que le Logos, si c'est plutôt en tant que le P<nta Πάντα qu'il se manifeste, alors et alors seulement l'omnitude de ce qui est présent se montre sous le gouvernail du plus haut des êtres qui sont présents comme l'unique Entier sous ce qui l'unit ici. L'entièreté de ce qui est présent est sous ce qu'elle a de plus haut le $\hat{\text{En}}$ “Ev en tant que Zeus. Le $\hat{\text{En}}$ “Ev lui-même pourtant en tant que $\hat{\text{En}}$ P<nta “Ev Πάντα est le Logos, **le lais où se lit ce qui s'élit**. En tant que le Logos, le $\hat{\text{En}}$ “Ev est le seul τὸ Σοφῆν, τὸ σοφόν le mandat en tant qu'il est la grâce elle-même^[9].

Quand l' $\acute{\alpha}\kappa\upsilon\epsilon\iota\nu$ des mortels colle uniquement au Logos, au lais où se lit ce qui s'élit, alors le $\lambda\acute{\iota}\gamma\epsilon\iota\nu$ mortel s'est remis, selon ce qui est son lot, dans le champ d'ensemble du Logos. Le $\lambda\acute{\iota}\gamma\epsilon\iota\nu$ mortel est mis sous la sauvegarde du Logos. C'est à partir de la grâce qu'il est venu à l'é-vénement dans le $\acute{\omicron}\mu\omicron\lambda\omicron\gamma\epsilon\acute{\iota}\nu$. Aussi demeure-t-il éventuel au Logos. C'est de cette sorte que le $\lambda\acute{\iota}\gamma\epsilon\iota\nu$ mortel est mandaté. Mais il n'est jamais la grâce elle-même : †En P<nta en tant que $\acute{\omicron}$ Lñgow.

Maintenant que la parole d'**Héraclite** parle avec plus de sens, voici que ce qu'elle dit, menace à nouveau de se dérober dans l'ombre.

Le †En P<nta “Ev Πάντα contient bien sans doute le cillement d'ouverture sur la manière dont le Logos est essentiellement dans son $\lambda\acute{\iota}\gamma\epsilon\iota\nu$. Pourtant le $\lambda\acute{\iota}\gamma\epsilon\iota\nu$, qu'on le veuille penser comme léguer ou que ce soit comme dire, ne demeure-t-il pas constamment⁽⁷⁸⁾ n'être qu'un mode du maintien mortel ? N'arrive-t-il pas si †En P<nta “Ev Πάντα doit être le Logos, qu'un trait isolé de l'être mortel soit sublimé en la caractéristique fondamentale de ce qui, par delà tous les êtres, parce qu'antérieurement à toute présence mortelle ou immortelle, est la grâce de la présence elle-même ? Le Logos est-il le gîte de l'exaltation et du transfert d'une manière d'être mortelle sur l'Uniquement Un ? ou

le Ijgein λέγειν mortel demeure-t-il n'être que l'imitation conforme du Logos, qui est en soi la grâce en laquelle réside l'être de la présence comme telle et pour tout ce qui est présent ?

Ou bien encore une telle façon de poser la question, pour prendre son empan sur le fil tendu d'un ou bien-ou bien, est-elle absolument insuffisante, pour ce que dès le départ elle n'a aucune chance d'atteindre ce qui est à solliciter ? S'il en est ainsi, alors ni le Logos ne peut être la sublimation du Ijgein λέγειν mortel, ni celui-ci seulement la copie du Logos qui lui donne sa dimension. Alors ce qui se déploie dans le Ijgein λέγειν du ὁμολογεῖν, comme aussi ce qui se déploie dans le Ijgein λέγειν du Logos, ont-ils de concert une émergence plus originelle dans la simplicité du milieu entre les deux. Y a-t-il dans cette direction, pour la pensée mortelle, une voie qui s'ouvre ?

En tout cas le sentier demeure-t-il d'entrée barré et brouillé dans sa piste, précisément par le travers des chemins que la pensée grecque à son aurore a ouverts à ceux qui l'ont suivi. Nous nous bornerons là-dessus à avoir une fois seulement pris du recul devant l'énigme pour découvrir à son encontre quelque chose de ce qu'elle a d'énigmatique.

La parole citée d'**Héraclite** serait ainsi conçue dans la transposition de notre commentaire :

« Ne m'oyez pas moi, le mortel qui parle ; mais soyez à l'écoute du lais où se lit ce qui s'élit ; êtes-vous seulement d'entente avec celui-ci, alors vous ouïrez de ce fait à proprement parler ; ce qui est d'ouïr de telle sorte, *est*, – pour autant qu'il advienne de laisser ce qui est ensemble se présenter au-devant –, ce à quoi le champ d'ensemble, la répartition de ce qui est laissé à gésir, le lais où se lit ce qui s'élit, se présente ; si une mise en place arrive du fait de laisser se présenter au-devant, alors vient à l'évènement ce qui est du mandaté ; car le mandat à proprement parler, le seul qui soit la grâce, est « l'Uniquement Un qui unit Toutes Choses ».

⁽⁷⁹⁾ Mettons-nous de côté les commentaires sans les oublier, et tentons-nous de traduire ce dont parle **Héraclite** dans le registre de notre langue, alors sa parole pourrait être ainsi conçue :

« Non de moi, mais du **lais où se lit ce qui s'élit**, en entente : cela même le mettre à sa place : et que ce qui est mandaté soit (le lais où se lit ce qui s'élit) : l'Un en tant qu'unissant Toutes Choses ».

Mandatés sont les mortels qui dans leur être essentiel demeurent dévolus au ὁμολογεῖν, quand ils se mesurent au Logos comme étant le Ἐν Πάντα “**Ἐν Πάντα**” et se conforment à sa mesure. C'est pourquoi **Héraclite** dit (B 43) :

Ἐβριν χρῆ σβεννύναι μᾶλλον ἢ πυρκαϊήν.
“Ἐβριν χρῆ σβεννύναι μᾶλλον ἢ πυρκαϊήν.”

« C'est la démesure qu'il est besoin d'éteindre plutôt que l'incendie ».

Il est besoin d'une chose semblable, parce que le Logos a besoin du ὁμολογεῖν, si du présent doit paraître et se manifester dans l'être de la présence. Le ὁμολογεῖν se lotit sans être démesuré, par le fait de se mesurer au Logos.

De la distance prise de la parole citée la première (B 50), nous dégageons une directive qui, dans la phrase la dernière évoquée, s'adresse à nous comme la nécessité de ce qui est le plus nécessaire.

Avant que vous ne vous engagiez dans les incendies, que ce soit pour y faire des coupe-feux ou pour les éteindre, ne faites donc que d'éteindre d'abord l'embrasement de la démesure, qui perd sa mesure en ceci qu'elle oublie l'essence du Ijgein λέγειν.

^[1]. Cet article a paru dans le *Festschrift für Hans Jantzen*, recueil d'articles offerts en hommage à ce collègue du P^f **Martin Heidegger** à l'Université de Fribourg, historien éminent de l'art, à l'occasion de son 70^e anniversaire (Geb, Mann, Berlin, 1951). Mme **A. Botond** nous a grandement aidé au départ de cette traduction et nous rendons grâce ici à sa patience inaltérable, autant qu'hommage à son admirable rigueur. Nous avons poursuivi ensuite cette traduction dans une recherche d'équivalences, parfois assez risquées à nos yeux pour que nous fussions décidés à ne pas la publier sans le texte allemand mis en regard, jusqu'à ce que le P^f **Martin Heidegger** nous ait fait l'honneur d'en prendre connaissance et le plaisir de l'approuver.

^[2] Nous donnons d'abord cet équivalent à l'usage qui est ici fait du *legen* allemand que nous traduirons plus correctement dans la suite par « mettre à reposer ». C'est que nous voulons ici donner l'idée de l'approximation phonématique par où l'auteur conjoint d'abord le sens de *legen*, qui est de *mettre* et de *poser*, avec cette acception du *liegen* qui est expressément de *coucher* (dans son emploi transitif).

On intercédera pour le calembour où l'on recourt ainsi, en remarquant qu'il utilise une équivoque spontanée de notre langue, puisqu'on sait que la graphie *legs*, dans l'empreinte qu'elle apporte au sens comme à la prononciation, ne fait que trahir une erreur pédante du XVI^e siècle sur la racine d'un mot lais franchement issu de *laisser*.

On verra la convergence inattendue de dérivés comme *alléguer* et *reléguer*, avec des verbes allemands de la série de *legen*. Et nous nous servons du mot *lais* [TRAME, POINT DE CAPITON] dans sa forme ancienne pour la traduction de *Lege*, que nous aurons à distinguer dans la dernière partie du texte. (N. d. T.)

^[3] Le passage entre parenthèses est ajouté dans une seconde édition du texte, donnée dans les *Vorträge und Aufsätze*, recueil d'articles qui vient de paraître chez Gunther Neske à Pfullingen.

^[4] Parenthèse ajoutée dans la seconde édition déjà citée.

^[5] *Du sub-jectum.* (N.d.T.)

^[6] Cf. N. du T. p. 61.

^[7] Dans une retouche que M. **Martin Heidegger** a apportée à ce texte dans l'édition des *Vorträge und Aufsätze*, on lit : « L' eänai est la correction de la lection uniquement traditionnelle : ©n p<nta eÐd;naique l'on comprend dans le sens de : il est sage de savoir que toute chose soit l'Un. La conjecture eänai est conforme aux choses. Pourtant nous laissons de côté les deux verbes. De quel droit, ? etc. ».

^[8] Soit le français : con-sentir à (N.d.T.).

^[9] Dans une retouche de l'édition déjà citée l'auteur ajoute ici : le recueil de ce qui est mandement dans l'être de la présence.

1960 LACAN A WINNICOTT

Une photocopie de cette lettre, manuscrite, de Lacan à Winnicott fut transmise à J. A Miller par Mme Ellie Ragland-Sullivan ; transcrite par Mme **Gloria Gonzales** et M. **Russel Grigg**, elle fut publiée dans *Ornicar* ? n° 33, Avril-Juin 1985, pp. 7-10.

1960-08-05 : Lettre à Winnicott (3 p.)

⁽⁷⁾Villa La Brigida – Parcs de Saint-Tropez – Saint-Tropez – Var

Bien cher ami,

Je porte *sur moi* votre lettre depuis le 11 février (disons le 12) que je l'ai reçue. C'est seulement maintenant après quelques jours de vacances que je me sens assez de loisir pour vous y répondre à mon gré (épargnez-vous, épargnez-moi, d'imaginer ce que cela représente comme manque de répit).

Me voilà donc à la relire, et à goûter comme neuve sa gentillesse. Mettons un terme à la honte que j'ai ressentie de cette bévue de l'altération de votre nom, et non pas seulement dans une citation d'un texte, mais comme auteur honorant notre sommaire^[1]. Bévue oui : celui qui corrigea les épreuves, pour connaître votre nom aussi bien que vos articles, n'a pas vu la faute du **prote**. Le ridicule est tout pour nous ; ne nous le tenez pas à offense.

Pour l'offre aimable que vous me faites de venir parler à la Société de Londres, comment n'y être pas sensible quand elle s'entoure d'explications si profondément bienveillantes. Présentées comme elles le sont, comment même songerais-je à me formaliser de ces convenances, même si elles me rappellent ce qui me lèse constamment ?

J'avais trop à faire pour répondre à votre invitation avant les vacances⁽⁸⁾ (j'ai reçu votre lettre à mon retour de **Bruxelles** où j'ai fait deux conférences). Mais je viendrai à la rentrée quand il vous plaira et dans les conditions qui seront les vôtres.

J'ai consacré mon année de séminaire à tenter de poser les bases d'une **Éthique de la psychanalyse**. Vous me faites, je pense, le crédit d'imaginer que je mesurais les difficultés, l'audace du sujet. La passion du travail ne me laisse de temps pour aucun vain regret.

Je pourrais peut-être pourtant en ressentir un aujourd'hui à ce que vous me dites n'avoir pu assimiler proprement le sens de mon article, ni mesurer sa portée^[2].

C'est là que je peux sentir ce que perd mon enseignement à n'avoir pas dans notre communauté sa diffusion normale. Et ceci m'est d'autant plus sensible quand il s'agit de vous avec qui je me sens tellement de raisons de m'entendre.

Puis-je préciser que j'ai choisi, pour ce mémorial de **Jones**, de parler de sa théorie du symbolisme –

1.– parce que je trouve des plus fondés en principe son effort pour situer par rapport à la métaphore, c'est-à-dire à une figure de langage, les effets dits de symbolisme en analyse (regrettant que cet effort soit resté sans suite, avant moi) ;

2.– parce que son échec est instructif, comme le sont les échecs des esprits vigoureux. Les **trous** que montre son entreprise désignant les endroits où elle doit être rectifiée ;

3.– parce que j'y trouve encore une confirmation de mes thèses sur la fonction privilégiée du phallus : la façon dont je la dérive de ses rapports au signifiant est illustrée de façon d'autant plus éclatante que c'est à l'insu de l'auteur, par le fait qu'aucun des exemples qu'il est amené à promouvoir pour satisfaire à sa théorie n'est autre qu'un symbole phallique.

Ceci ne peut cependant être bien compris que de ceux qui savent ce que je fais tourner de décisif (pour la pensée de notre action autant que pour sa technique) autour des rapports du signifiant avec le réel. Position que résume (p. 9) l'affirmation que « le rapport du réel au pensé n'est pas celui du signifié au signifiant, et que **le primat que le réel a sur le pensé s'inverse du signifiant au signifié**^[3] ». ».

Disons qu'il faut renverser la passivité impliquée dans le verbe signifier, et concevoir que le signifiant marque le réel autant et plus qu'il ne le représente.

⁽⁹⁾Ne vous méprenez pas. Il n'y a là ni idéalisme, ni même simple philosophie, mais seulement effort pour renverser un **préjugé** dont la fausse évidence se confond avec tout ce qui fait le plus obstacle à notre expérience, avec tout ce qui nous détourne de la voie dans sa configuration exacte, avec tout **ce qui nous entraîne à la camoufler pour la faire admettre au dehors**.

J'admire en **Jones** une profonde aperception du vrai relief de cette expérience, et j'aurais pu trouver bien d'autres termes originaux de son œuvre, l'**aphanisis**, ou la notion de privation comme distincte de la frustration, où j'eusse pu démontrer ce qu'elles apportent à ce que j'enseigne moi-même. J'ai choisi cet article sur le symbolisme parce qu'il me permettait d'éclairer pour mes élèves certains points difficiles de la théorie et de l'histoire analytiques.

Tel est ce qui me dirige toujours dans mon choix. Tout ce que j'ai écrit depuis sept ans ne vaut que dans le contexte de mon enseignement.

Au dehors, vous ne pouvez savoir tout ce que j'ai construit sur une distinction aussi simple, tranchante et fondamentale que celle du désir et de la demande. Elle va paraître avec plusieurs années de retard sous la forme d'une refonte de mon rapport de **Royaumont** (1958) dans le prochain numéro de *La Psychanalyse* (vous vous souvenez peut-être du titre : *The rules of the Cure and the lures of its power*).

Et pourtant comme je me sens soutenu et en accord avec vos recherches dans leur contenu et dans leur style. Cet « objet transitionnel » dont j'ai montré aux miens tous les mérites, n'indique-t-il pas la place où se marque précocement cette distinction du désir par rapport au besoin.

Maintenant il me semble pourtant qu'il faut que je rassemble tout cet effort en une œuvre qui en fixe l'essentiel. Même si je n'avais pas le temps de le faire, je sais qu'une impulsion est donnée à un groupe où une direction sera préservée assez de temps pour être transmise même si on en oublie l'origine.

Comment tout cela se sera-t-il forgé dans ce relatif **isolement** n'est pas une question qui me concerne particulièrement. La confusion des langues à l'intérieur de l'Internationale m'ôte beaucoup de regret d'avoir poursuivi ma carrière au dehors.

Vous savez peut-être que nous faisons cette année un petit Congrès avec les Hollandais à **Amsterdam** sur la sexualité féminine. Autre sujet, négligé depuis **Jones**, que j'ai cru devoir ramener à l'attention du jour. Je m'abstiens cette fois d'y produire un rapport, j'ouvrirai le Congrès et m'intéresserai moins à y intervenir qu'à voir ce qu'y donneront ceux que j'ai formés.

⁽¹⁰⁾ **Je suis ici avec ma femme et ma plus jeune fille.** L'autre, **Laurence**, la fille de ma femme, que vous évoquez si gentiment à propos de la bouteille cassée dans la cuisine, nous a donné cette année beaucoup de tourment (dont nous sommes fiers), **ayant été arrêtée pour ses relations politiques.** Elle est libérée maintenant, néanmoins nous restons soucieux d'une affaire qui n'est pas close encore.

Nous avons aussi un **neveu** qui vécut chez moi durant ses études comme un fils, qui vient d'être condamné à une peine de deux ans de prison pour son activité de **résistance à la guerre d'Algérie.**

Que ceci complète pour vous le tableau de ce qui occupe un trop long silence. Que ceci vous aidera à me le pardonner, si j'ajoute que ma pensée s'est souvent portée vers vous et votre femme, avec toute l'amitié que nous vous avons chez moi vouée *for ever*.

J. Lacan

Ce 5 août 60.

^[1]. Il s'agit du sommaire du numéro 5 de la revue *La Psychanalyse*, (PUF 1959), où figure une traduction de l'article de **Winnicott** « Transitionnal Objects and Transitionnal Phenomena » ; le nom de l'auteur y est porté avec un seul t.

^[2]. L'article en question, qui ouvre le numéro 5 de *La Psychanalyse*, est « À la mémoire d'**Ernest Jones** : sur sa théorie du symbolisme » (repris dans les *Écrits*, pp. 697-717).

^[3]. Cf. *Écrits*, p. 705.

1963 LACAN A LECLAIRE

Lettre publiée en janvier 1977 dans « L'excommunication », supplément au n° 8 de *Ornicar* ?, p. 91.

Guitrancourt, le 10 novembre 1963

Mon cher Leclaire,

Pour la première fois cet après-midi, je manquerai à une réunion plénière de notre Société.

Ma seule présence, en effet – j'ai pesé ce que je vais dire – *exigerait* le désaveu par la Société de la **motion dite d'ordre du 14 octobre**.

Ce désaveu, à mon sens, s'impose d'un concert opérant hors du débat et de la ligne pour laquelle ses participants avaient demandé la confiance de la Société : sur ce que signifie l'expression française « au coin d'un bois », concernant leur initiative.

Vous savez où je suis.

J'y poursuis un travail, depuis plus d'un an soutenu dans les conditions torturantes qui sont maintenant le su de tous. C'est le mieux que je puisse faire pour présenter et préserver les fins de notre Société dans ce qu'elles ont d'essentiel.

Croyez à ma fidélité. Jacques Lacan

1963 LACAN LETTRES A ALTHUSSER 01

Parue dans le *Magazine littéraire*, novembre 1992, n° 304, p. 49.

Ce mercredi
non jeudi 21.XI.63

Nos relations sont vieilles, **Althusser**. Vous vous souvenez sûrement de cette conférence^[1] que je fis à Normale après la guerre, grossier rudiment pour un moment obscur. (Un des acteurs de mon drame présent y trouva pourtant sa voie) ; au reste votre jugement un peu impressionniste m'était quelquel temps après « rapporté ».

Celui qui m'arrive maintenant du *Bulletin* (de juin-juillet) de *l'enseignement philosophique* j'aurais mauvaise grâce à en décliner l'honneur. Et je vous remercie de m'avoir fait entendre ce témoignage en une conjoncture où certes je n'ai pas à douter de mon entreprise, mais où tout de même un vent stupide fait rage sur mon esquif, bien frêle.

J'ai mis un terme à ce séminaire où j'essayais depuis dix ans de tracer les voies d'une dialectique dont l'invention fut pour moi une tâche merveilleuse.

Je le devais. J'en ai de la peine.

Et puis je pense à tous ceux qui gravitent dans votre région et dont on me dit qu'ils tenaient en estime ce que je faisais – qui n'était pas pour eux pourtant.

Je pense ce soir ou plutôt ce petit matin à ces figures amies... Il faudrait qu'on leur dise quelque chose. J'aimerais que vous veniez me visiter, Althusser.

Jacques Lacan

[1]. Conférence prononcée en 1945 qu'Althusser n'avait pas, semble-t-il, appréciée. Cf. Yann Moulier Boutang, *Louis Althusser une biographie*, éd. Grasset, 1992, p. 303.

1963 LACAN LETTRE A ALTHUSSER 02

Parue dans le *Magazine littéraire*, novembre 1992, n° 304, p. 49.

Bien cher ami,

Quel précieux témoignage constitue pour moi votre lettre.

Que se fasse entendre à la distance où vous êtes ce que j'adresse à un prochain, souvent opaque, – c'est la justification de la foi que *j'ai l'air* d'accorder (au point de déconcerter certains) au pur acte de dire – au fait seul d'avoir dit (c'est eux qui s'expriment ainsi).

Votre article – je l'étudie. Il me passionne, et j'y retrouve mes questions.

Mais l'urgence reste qui m'impose de vous demander l'heure dont je vous priais l'autre jour.

Donc à votre gré. J'appelle lundi.

Votre J.L.

Ce samedi 1^{er} décembre 63

1964 LACAN LETTRE A ALTHUSSER 03

Parue sous le titre : « Jacques Lacan à Louis Althusser », dans Louis Althusser, *Écrits sur la psychanalyse*. Freud et Lacan, textes réunis et présentés par Olivier Corpet et François Matheron, Paris, Stock/Imec, 1993, p. 298.

Cher Althusser.

J'ai préféré ne pas courir les risques de la poste italienne – et en ces jours de fête – et vers un endroit assez retiré, je crois – pour que mes vœux vous parviennent.

Je pars moi-même aujourd'hui pour six jours à Rome (Congrès **Enrico Castelli**^[1]. Connaissez-vous cet extraordinaire personnage [?] Théologien allemand + Ricoeur + Waelens + etc., autour de : Technique, casuistique et eschatologie [*sic*].) Enfin c'est une folie mais j'espère m'y détendre.

Voilà mon carton.

Par la même main, je dépose une invitation pour **Mr Flacelière**^[2], mais il y a un secrétaire, je crois. Voulez-vous dire à **ma femme** son nom – pour l'inviter aussi ?

Croyez-moi votre

Lacan.

Ce lundi 6-1-64

^[1]. **Enrico Castelli**, théologien italien, fut l'organisateur à Rome, du 7 au 12 janvier 1964, d'un colloque intitulé « Technique et casuistique ». Le résumé des interventions de Lacan à ce colloque a paru sous le titre « Du *Trieb* de Freud et du désir du psychanalyste », in *Écrits*, Le Seuil, 1966, pp. 851-854. Sur la rencontre entre **Paul Ricoeur** et Lacan à l'occasion de ce colloque, voir **Elisabeth Roudinesco**, *La Bataille de cent ans. Histoire de la psychanalyse en France*, t. II, *op. cit.*, pp. 398-405.

^[2]. Il s'agit du directeur de l'École normale supérieure.

1964 LACAN LETTRE A ALTHUSSER 04

1964 Parue sous le titre : « Jacques Lacan à Louis Althusser », dans Louis Althusser, *Écrits sur la psychanalyse. Freud et Lacan*, textes réunis et présentés par Olivier Corpet et François Matheron, Paris, Stock/Imec, 1993, p. 299.

Plutôt bien, votre gars^[1].

Merci.

J.L.

Ce mercredi 22-I-1964

^[1]. Ils'agit de Jacques-Alain Miller, futur gendre de Lacan, et pour l'heure élève d'Althusser.

1964 LACAN LETTRE A ALTHUSSER 05

1964 Parue sous le titre : « Jacques Lacan à Louis Althusser », dans Louis Althusser, *Écrits sur la psychanalyse. Freud et Lacan*, textes réunis et présentés par Olivier Corpet et François Matheron, Paris, Stock/Imec, 1993, p. 299.

Ce 31-III-64

[Thessalonique^[1]]

Cher Althusser.

Cette photo vient de chez le **Pater Photios** – le plus hospitalier des hommes – après vous. Bien entendu.

Cette cellule qu'il habite est à Kariès, chef-lieu de cette presqu'île où les moines sont chez eux et qu'on appelle la Sainte Montagne.

Il y a quelque chose à en dire, et l'excursion vous arrache au temps présent. Croyez-moi bien votre J. Lacan.

^[1]. Texte rédigé sur une carte postale noir et blanc, expédiée de Thessalonique (Grèce), reproduction d'un morceau de fresque du monastère représentant **l'archange Gabriel**

1964 LACAN LETTRE A ALTHUSSER 06

1964 Parue sous le titre : « Jacques Lacan à Louis Althusser », dans Louis Althusser, *Écrits sur la psychanalyse. Freud et Lacan*, textes réunis et présentés par Olivier Corpet et François Matheron, Paris, Stock/Imec, 1993, p. 300 et reproduction manuscrite p. 269.

Ce lundi 6-VII-64

Cher Althusser,

L'autre soir je vous ai téléphoné pour ce renseignement – sous le coup de l'étonnement où j'étais qu'on pût avoir une réponse pour laquelle je croyais m'être adressé aux sources les plus sûres (ou les plus averties).

Je n'ai pas voulu me contenter du fil pour vous dire tout le gré que je vous sais de votre article^[1]. Profond et pertinent : ajoutant la dimension de votre méditation au sujet.

Je suis très honoré d'un tel effort et conforté de son plein succès.

Croyez-moi votre très fidèle

J. Lacan.

1966 LACAN LETTRE A ALTHUSSER 07

La « Dédicace à Louis Althusser » sur son exemplaire des Écrits parut (sous forme manuscrite) dans Louis Althusser, *Écrits sur la psychanalyse, Freud et Lacan*, Paris Stock/Imec 1993, page 270

Cher Althusser,

Nous voilà dans la même
Charrette ! Tout de même
sur la route qu'on a choisie.
(C'est encore une chance)
Votre J. Lacan Le 10 XI 66

1969 LACAN LETTRE A ALTHUSSER 08

1969 Lettre à Louis Althusser parue dans Louis Althusser, *Écrits sur la psychanalyse, Freud et Lacan*, Paris, Stock/Imec, 1993, pp. 304-305.

[Paris]

⁽³⁰⁴⁾Vendredi, avant de partir pour l'hôpital, donc en hâte.

Cher Althusser

Je ne veux pas vous barber au téléphone. Mais sachez qu'il ne faut pas vous donner de mal pour me trouver un nouvel abri. (J'ai été avec **Nassif** comme je devais être, mais n'en tenez pas compte).

Je n'irai nulle part ailleurs – et ici au reste viderai promptement les lieux^[1].

La lettre que j'ai reçue met très heureusement en valeur l'incidence de la « réforme ». En informer les étudiants ainsi que de ma position réelle dans l'Université, laisse peut-être une trace un peu durable dans leur tête.

On me dit (c'est une façon de dire) que je suis le seul (!) cours magistral qui ne soit absolument pas contesté : cette intervention et sa suite prendra ainsi toute sa valeur.

⁽³⁰⁵⁾Pour plus de détail, à jeudi. Mais la question sera alors déjà bouclée. La fin du trimestre y est favorable.

Votre

J.L.

Ce 21 III 69

^[1] Jacques Lacan mettra effectivement un terme à son séminaire « D'un Autre à l'autre » (Séminaire XVI, inédit), à l'École Normale Supérieure, après la séance du **25 juin 1969**.

1967 LACAN A PERRIER 01

Parue dans : François Perrier, *La Chaussée d'Antin*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 203.

1965-01-12 :

⁽²⁰³⁾École freudienne de Paris

5, rue de Lille – Paris VII

du Directeur au docteur François Perrier

Paris, le 23 janvier 1967

Mon cher Collègue,

Une lettre adressée selon sa propre suscription au titre de l'« ancien Directoire », donc sans portée administrative, vous est parvenue concernant le secteur réservé à nos fonctions de formation.

Ce n'est pas seulement de ce qu'elle soit signée de notre ami **Jean-Paul Valabrega** qu'elle est digne de retenir notre intérêt.

Il se peut bien en effet qu'elle anticipe sur ce qui sera le résultat de nos travaux en ce secteur.

Néanmoins ce ne saurait au mieux être là qu'anticipation – de décisions qui supposent étude engendrant un accord.

Je rappelle à ce propos ce que j'ai fait entendre à une assemblée, dont nous ne pouvons que déplorer que **Jean-Paul Valabrega** y ait fait défaut.

À savoir que je n'y ai rien apporté qui ne provînt des responsables antérieurs, que je me suis gardé d'y rien adjoindre, non plus que d'en rien écarter.

Ceci impliquant, à partir de là, la voie ouverte à toute contribution qui saurait se faire valoir.

C'est là méthode progressive, destinée à parer au désordre. Elle n'est pas propice au regret d'en avoir laissé passer un temps.

Mon intention était d'appliquer la même au secteur intéressé, mais si elle vous paraissait contestable, je serais disposé bien sûr à en changer.

Veillez croire, mon cher collègue, à mon attention la plus vive.

J. Lacan

1967 LACAN A PERRIER 02

1967 Parue dans : François Perrier, *La Chaussée d'Antin*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 204.

⁽²⁰⁴⁾Ce 10.X. 67

Bien cher,

Je tiens ma parole.

Voici ce **résumé algorithmique**. Dont je donnerai un développement.

Vous y trouverez la place qu'a tenue dans ce séminaire le masochisme.

Elle est radicalement clinique. Cf. le masochisme de **Reik** – et... la présentation de Sacher-Masoch par de Leusse^[1]. **DELEUZE**

Vous avez eu grand tort de ne pas y assister – si vous vous intéressez au « problème économique », au point où Freud le présente.

Et n'hésitez pas, si vous le jugez bon, à venir me voir sur le sujet de ma proposition ces jours-ci^[2]

Vôtre
J.L.

^[1]. Graphie erronée pour Deleuze.

^[2]. Allusion à la proposition du 9 Octobre 1967 sur la passe.

1967 LACAN A PERRIER 03

1968 Parue dans : François Perrier, La Chaussée d'Antin, Paris, Albin Michel, 1994, p. 204.

⁽²⁰⁴⁾Mon cher Perrier,

Merci de votre hommage^[1] – généreux.

Un instant néanmoins : pour qui fais-je cet effort ? Oui pour qui, **croyez**-vous.

Puisqu'enfin je sais que je n'attendais pas moins de vous. Pourquoi voulez-vous que je n'attende pas – plus.

Vous avez, je pense, entendu mon accueil...

Vôtre Lacan ce 29 (!) II 68

^[1]. Fait référence à une lettre dont on n'a pas la trace.

1976 LACAN A la SPP La scission de 1953

Lettre de Jacques Lacan aux membres de l'Assemblée de la Société Psychanalytique de Paris, publié dans « La scission de 1953 » (*Supplément à Ornicar ?*) 1976 n° 7 pages 52-53. 1976-10-11

⁽⁵²⁾Mon cher collègue,

Le texte ci-joint ne représente pas les propositions d'un groupe. Je ne l'apporte pas non plus en mon seul nom.

En remerciant l'Assemblée qui m'a élu à la charge provisoire de l'Institut, j'ai dit quelle fonction j'entendais y remplir. Je la remplis.

Le texte que je vous présente peut hâter le vote des statuts. Encore faut-il souligner que j'y ai visé non le compromis, mais l'accord.

Il ne s'oppose en rien à mon sens aux principes du statut proposé par notre Président. Bien plus, à les rapprocher des idées qui ont guidé les rédacteurs du programme des cours, je crois en avoir reconnu le bien-fondé.

Puisque notre division semblait faire obstacle à cette reconnaissance, j'ai pensé qu'il ne manquait que d'intégrer à ce statut la raison de cette division. Car nous sommes de ceux qui croient que tout ce qui est, a une raison d'être.

Et si mon texte justement s'étend un peu sur la raison de son dispositif, vous constaterez qu'il sera facile d'y couper court, dès qu'il nous aura mis d'accord.

Si vous me permettez maintenant, en faveur des vœux de la nouvelle année et de la licence rituelle qui s'y relie dans toutes les traditions, d'user de la plaisanterie intime, je vous dirai que je présente ici à notre corps morcelé l'instrument d'un miroir où veuille le ciel qu'il anticipe son unité.

S'il en était ainsi, notre dissension prendrait, après coup, son sens : *nachträglich*, comme s'exprime notre maître pour mettre en ⁽⁵³⁾relief moins la déformation que l'histoire, que la genèse même du souvenir.

Nous comprendrons alors que c'est parce que notre fondation n'était pas vaine, que nous avons sacrifié à cette Discorde, qu'**Héraclite** met à l'origine de tout et à laquelle nous, analystes, donnons un autre nom.

Croyez-moi votre tout dévoué

Jacques Lacan

1968 LACAN A FOUCAULT 01

Le 8 III 68

Cher Foucault

Ceci n'est pas une pipe...

J'adore ça.

J'ai parlé de vous (non, je vous ai nommé) à mon séminaire d'aujourd'hui.

C'est ce que j'ai dit dans ce séminaire, qui parlait de vous sans vous nommer.

Je vous en envoie le début, à charge pour vous d'en faire usage.

Écrit au tableau :

1^{er} temps

De la poésie

Je ne connais pas

J'ignore

2^{ème} temps

De la poésie

Je ne connais pas tout

J'ignore tout

3^{ème} D'où la différence (de l'universel au particulier) ? Est-ce la liberté laissée au premier pas de l'accoler au tout

4^{ème} Mais :

About poetry

I don't know everything

I don't know anything

Ici c'est l'anything qui inclut la négation

5^{ème} Alors ? ... Et la suite

Je m'efforce à les décomposer.

Votre J.L.

1969 LACAN A FOUCAULT 02

Intervention sur l'exposé de **Michel Foucault** « Qu'est ce qu'un auteur ? » in *Bulletin de la Société française de philosophie* 1969 n° 3 page 104 – Rééditions : Littoral n° 9 Juin 1983 et Michel Foucault, *Dits et écrits* Tome I p. 789-821, Gallimard, 1994. Lacan prend la parole à la suite des nombreuses interventions réagissant à l'exposé de Michel Foucault. [1969-02-22](#)

DR J. LACAN – J’ai reçu très tard l’invitation. En la lisant, j’ai noté, dans le dernier paragraphe, le « retour à ». On retourne peut-être à beaucoup de choses, mais, enfin, le retour à **Freud** c’est quelque chose que j’ai pris comme une espèce de drapeau, dans un certain champ, et là je ne peux que vous remercier, vous avez répondu tout à fait à mon attente. En évoquant spécialement, à propos de **Freud**, ce que signifie le « retour à », tout ce que vous avez dit m’apparaît, au moins au regard de ce en quoi j’ai pu y contribuer, parfaitement pertinent.

1968 LACAN LETTRE AU JURY D'AGREMENT

Parue dans *Analytica* n° 7, 1978, P.52. 1968.02.01

Mon cher Collègue,

Le Directoire réuni le 1^{er} février 68 a procédé au tirage au sort du jury d’agrément.

Ceci conformément à la « réponse » que le Directeur a formulée le 6 décembre 1967 – après les manifestations d’avis enregistrées de l’assemblée restreinte de l’École.

Cette réponse prévoyait la formation dudit jury par le choix au sort de 5 des analystes de l’École, le Directeur y ayant voix (prépondérante, le partage pouvant y être égal).

Voici la liste sortie de ce tirage : **M. Clavreul, Mmes Aubry et Aulagnier, MM. Rosolato et Hesnard.**

Le Directeur avait à sa réunion du 24 janvier 68 marqué que la tâche réservée à ce jury ne pouvait se réduire à sa fonction de choix des A.E., mais devait maintenir au moins le principe de sa délégation à l’étude de la fonction réservée dans notre École à cette qualification.

On sait là-dessus ce qu’a avancé la proposition du directeur à la date du 9 octobre.

Il est juste que les analystes appelés à cette fonction, prennent une position où se présente leur départ, et qu’ils la fassent connaître chacun pour leur compte ou tous ensemble s’ils sont d’accord.

En leur communiquant ces vœux, je les prie de bien vouloir accepter la charge que leur a dévolue la faveur du sort.

Rien ne saurait mieux préluder à la reprise que j’ai appelée au terme d’un débat éclairant.

1968 LETTRE DE Piera AULAGNIER A JACQUES LACAN 01

et sa réponse, parues dans *Analytica*, n° 7, 1978, p. 52 à 55. 1968-02-06 :

Cher Monsieur,

Paris, le 6 février 68

Ma participation au Jury d’agrément me pose le problème suivant.

Si le rôle de ce Jury doit consister purement et simplement à prononcer un oui ou un non, je vous avoue que je ne pourrai que refuser d’en faire partie : en effet, sur cinq noms tirés au sort, et à moins que ce dernier ne se plaise à jouer un de ses tours toujours possibles mais rares, il est sûr qu’il y aura au moins deux collègues pour lesquels votre avis sera la référence unique et exhaustive. Dans ce cas, le rôle du Jury devient purement formel – et je n’en vois pas l’utilité. Si par contre son rôle, comme vous semblez le souhaiter, doit être de se servir de l’expérience qui sera la sienne pour poser les jalons d’une discussion productive sur le problème épineux de la formation, ma position est différente. Néanmoins, il y a des points préalables qu’il me faut vous soumettre.

Il me paraît nécessaire que pendant la période en cours où, en attendant de conclure, des décisions qui ne pourront être remises en question devront néanmoins être prises, des mesures soient assurées afin de préserver, autant que faire se peut, l’École d’erreurs qui pourraient grever son avenir. C’est pourquoi, en attendant que l’expérience porte ses

fruits et démontre le côté insuffisant, voire erroné, des critères en usage, je pense que le Jury doit s'engager pour le moment à ne prendre en considération que les candidatures pouvant justifier des trois conditions suivantes :

1°– Que le postulant soit déjà A.M.E. Quels que soient, en effet, son intelligence ou son intérêt pour la théorie, cela seul peut nous assurer qu'il possède une expérience réelle de ce qu'est la relation analytique, et qu'il a pu réaliser « in vivo » ce que signifie la mise à l'épreuve par la confrontation clinique de ses enthousiasmes théoriques.

2°– Qu'il puisse fournir audit Jury des textes, publiés ou non publiés, qui permettent à ce dernier de réfléchir, preuves à l'appui, sur ce que représente en vérité pour le candidat son interrogation théorique et si elle dépasse le stade du simple vœu.

3°– Qu'il accepte d'être éventuellement convoqué par les membres du Jury qui désireraient avoir un entretien personnel avec lui.

Sur le plan des assurances nécessaires à ce qu'un Jury dévolu à cette fonction puisse reconnaître et assumer ses droits et ses responsabilités, il me paraît indispensable *qu'avant son entrée en fonction*, les membres du Jury acceptent à leur tour la condition suivante :

– que l'application des clauses, que je viens d'énoncer, en admettant qu'elles remportent l'accord des autres collègues désignés à en faire partie, soit soumise à un vote de la part de la totalité des A.E., qui doivent être consultés sur des problèmes qui engagent leur responsabilité collective.

J'ajoute que je comprendrai fort bien que votre propre conception de ce qu'est ou de ce que devrait être la formation dans l'École, et ma divergence sur ce point vous est connue, vous fasse souhaiter que les personnes constituant le Jury d'agrément soient disposées à y travailler avec un esprit disons « d'aventure », que je ne puis partager. Soyez sûr que le remplacement de mon nom par celui d'une de mes collègues ne me posera aucune question et que je n'y verrai aucune intention malveillante de votre part.

Croyez je vous prie, Monsieur, à mes sentiments bien amicaux.

P. Aulagnier-Spairani

1968 LACAN A Piera AULAGNIER 01

du 8 février 1968

Ma chère Piéra,

Je vous ai invitée vous comme les autres à faire bonne figure à la faveur du sort, y ajoutant l'augure d'une reprise féconde.

À partir de là votre exorde étonne, si, à présumer « de ce qu'un tirage au sort quelque'il soit », donnera « toujours au moins deux collègues pour qui mon avis sera la référence unique et exhaustive », il n'est pas à prendre comme offensant pour les A.E. pris dans leur majorité.

Mon recours au tirage au sort a pour but d'éviter que la majorité seulement ait part au travail. Ce n'est pas là raison pour que les minorités, même favorisées, imposent à tous ses conditions.

Il n'est ni de mon intention, ni de ma pratique (j'en ai donné la preuve le 6 décembre), de réduire à un « rôle purement formel » les avis minoritaires.

C'est ce que votre réponse méconnaît en prétendant imposer comme préalables vos conditions aux collègues tirés au sort avec vous.

De deux choses l'une donc :

Ou vous acceptez une charge qui répond aux besoins de l'École. Et la thématique que vous développez, n'a valeur que de répondre au vœu exprimé par le Directoire : c'est-à-dire qu'elle

définît votre position de départ à vous concernant ce qu'il peut en être de l'analyste de l'École.

Ce que vous déclarez est simplement destiné à situer la suite de vos actes. Sûre que vous êtes d'autre part qu'en un conseil aussi restreint, votre voix ne sera pas réduite à la portée d'un vote.

Ou vous maintenez le *préalable* de votre exigence présente.

La contrainte, d'être ici première selon la tradition, règle son compte à « l'expérience ». Si vous n'en connaissez pas déjà « les fruits », que vous faut-il de plus ?

Vous excluez l'invention en la qualifiant d' « aventure », quand c'est de la concerter qu'il s'agit, et justement pour parer à l'aventure, courue d'avance et pour certains deux fois déjà consommée.

C'est pourquoi ce maintien ne serait pas recevable.

La désintéressement dont vous vous faites ici rempart, désigne le malentendu. Il n'est pas de mise là où le sort élimine la distinction.

C'est seulement du bien commun qu'il vous montrerait détachée.

C'est pourquoi votre désir sera satisfait d'attirer ici l'attention non pas seulement des A.E., mais de l'ensemble des A.E. et des A.M.E. à qui j'ai promis ce jury. Une communication de notre échange y suffira pour l'instant.

Croyez à mon amitié.

Ce 8. 02. 1968 J.L.

1968 Lettre de Piera AULAGNIER à Jacques LACAN 02

parues dans *Analytica*, n° 7, 1978, p56-57.

Paris, le 13 février 1968

Cher Monsieur,

Vous m'avez demandé de mettre par écrit la réponse verbale que je vous ai donnée, lors de notre entretien d'hier, au sujet de la lettre que vous m'avez remise – ce que je fais bien volontiers.

Vous avez souhaité, au lendemain de ma désignation par tirage au sort, que je vous donne dans la semaine une réponse résumant dans ses grandes lignes « ma position de départ » : ce que j'ai fait par ma lettre du 6 février.

J'y ai énoncé quels étaient selon moi les critères que le Jury pourrait provisoirement choisir comme base de départ pour ses activités. J'ai ajouté de façon *claire* que ces critères (comme ceux qui pourront être formulés par chaque membre du Jury) doivent, comme première condition à leur éventuelle application, être soumis à l'approbation de l'ensemble des membres désignés, et cela pour la raison évidente que si le Jury, quelle que soit sa constitution, ne peut arriver à s'accorder sur un premier projet de travail il ne pourra simplement pas fonctionner. Je ne **crois** vraiment pas qu'il y ait là la moindre exigence abusive de ma part, ni la moindre velléité de réclamer un traitement de faveur, au nom d'une quelconque « minorité ».

Je pense que la procédure que je vous propose ci-après serait la plus apte à respecter et à sauvegarder les intérêts de l'École, c'est pourquoi j'**espère** très vivement qu'elle obtienne votre accord.

1. Avant toute *officialisation* les analystes tirés au sort devraient répondre à votre demande, i.e. préciser leur « position de départ ».

2. Ils devraient prendre connaissance de leurs réflexions respectives et juger si leur collaboration peut être fructueuse et répondre à ce que l'École est en droit d'attendre (ceci dans une réunion en votre présence).

3. Si cette rencontre démontrait à tel ou tel des analystes désignés que les divergences sont trop profondes, il ne pourrait que céder sa place à un autre : la tâche que le Jury doit assumer exige que la première mise en forme des critères qui guideront son travail soit acceptée et respectée par la totalité de ses membres.

4. Si de cette rencontre résultait la mise au clair d'un projet commun, ce projet devrait à *ce moment* être soumis au vote des A.E. Leur éventuel accord donnera ainsi à ce Jury la possibilité de fonctionner au nom d'une responsabilité collective.

Je persiste à **croire** qu'il serait non seulement utile mais indispensable que les A.E. soient pour cette occasion consultés, non pas simplement en tant que membres de l'École, mais en tant que groupe auquel vous avez donné le droit de revendiquer une responsabilité spécifique et par là le devoir d'en assumer les conséquences. C'est pourquoi une réunion préalable à leur niveau (réunion qui ne porte aucun préjudice aux droits des A.M.E. à se prononcer dans un deuxième temps sur les décisions qui pourront être prises) me paraît nécessaire.

Croyez à mon amitié.

P. Aulagnier-Spairani

P.S. Vous avez eu la gentillesse de m'informer que votre lettre a été par vous communiquée au Directoire : je vous demanderais de bien vouloir lui donner connaissance de ma réponse.

1968 LACAN à Piera AULAGNIER 02

du 14 février 1968

Ma chère Piera,

Croyez-moi sensible à ce que vos réponses se distinguent par leur précision. C'est pourquoi je souhaite qu'elles débouchent sur une collaboration.

Je vous le montre en entérinant que dans la dernière vous mainteniez *en clair* que votre acceptation n'est que conditionnelle.

J'en ai communiqué par ce même courrier le texte aux membres du Directoire avec celui du présent billet.

J'attends les autres réponses pour réunir ce Jury : temps à prendre.

Croyez-moi vôtre.

Ce 14.2.68 J.L.

1968 LACAN AU JURY D'AGREMENT

Parue dans *Analytica* n° 7, 1978, P.52.

1968.02.01

Mon cher Collègue,

Le Directoire réuni le 1^{er} février 68 a procédé au tirage au sort du jury d'agrément.

Ceci conformément à la « réponse » que le Directeur a formulée le 6 décembre 1967 – après les manifestations d'avis enregistrées de l'assemblée restreinte de l'École.

Cette réponse prévoyait la formation dudit jury par le choix au sort de 5 des analystes de l'École, le Directeur y ayant voix (prépondérante, le partage pouvant y être égal).

Voici la liste sortie de ce tirage : **M. Clavreul, Mmes Aubry et Aulagnier, MM. Rosolato et Hesnard.**

Le Directeur avait à sa réunion du 24 janvier 68 marqué que la tâche réservée à ce jury ne pouvait se réduire à sa fonction de choix des A.E., mais devait maintenir au moins le principe de sa délégation à l'étude de la fonction réservée dans notre École à cette qualification.

On sait là-dessus ce qu'a avancé la proposition du directeur à la date du 9 octobre.

Il est juste que les analystes appelés à cette fonction, prennent une position où se présente leur départ, et qu'ils la fassent connaître chacun pour leur compte ou tous ensemble s'ils sont d'accord.

En leur communiquant ces vœux, je les prie de bien vouloir accepter la charge que leur a dévolue la faveur du sort.

Rien ne saurait mieux prélude à la reprise que j'ai appelée au terme d'un débat éclairant.

1969 LACAN Lettre à Roger DEXTRE et Jean-Paul SAUZEDE

(1 p.) [1969-02-12](#) :

Lettre à Roger Dextre et Jean-Paul Sauzède parue dans *La Main de Singe* 1991 n° 1 page 15. Ces deux étudiants en philosophie avaient envoyé à J. Lacan une lettre dans les circonstances qu'ils rappellent ainsi en 1991 : « Étudiants en philosophie, pendant l'hiver 68-69, dans l'ennui d'un appartement chauffé péniblement au charbon, derrière la gare de Perruche, tout près de la prison St Paul et du « Cinématographe », nous avons passé une ou deux soirées à écrire à quelques célébrités, sans leur cacher cette situation, dont **François Mauriac**, alors fanatique admirateur d'Adamo et troublion à l'Olympia, scandalisé par les chansons de **Suzanne Gabriello**. Pas de réponse. À Lacan aussi, qui nous répondit par la lettre ci-dessus dans les huit jours. Nous n'avons par gardé copie de notre lettre. Après lui avoir décrit notre zèle (à le lire presque tout) et notre embarras (à tout comprendre), nous le priions de nous indiquer quelques « trucs et combines », afin de ne pas manquer d'impressionner les examinateurs qui nous attendaient au tournant. Avec une plus humble sincérité nous lui demandions « un de ses jolis nœuds papillon », ignorant qu'il n'en portait plus. **En 1970 la chemise sans col ne le sauva pourtant pas d'une nouvelle mésaventure à Boston, où un maître d'hôtel exigeant en vain qu'il porte une cravate récolta des débris d'assiette (Magazine Actuel, avril 80).** La publication de cette réponse, séductrice, ne devrait pas soulever une ironie facile : nous la placerions volontiers dans le chapitre gombrowiczien des rapports pornographiques éternels entre l'immaturité et la maîtrise.

À Messieurs Roger Dextre et Jean-Paul Sauzède

Bien chers amis,

Votre lettre m'a bien plu et bien amusé : tant et si bien que je l'ai lue au public de mon séminaire.^[1]

Qui s'est tordu de rire, naturellement sans comprendre, comme c'est toujours en pareil cas, qu'il s'agissait ... d'eux-mêmes qui en sont là, tous tant qu'ils sont :

Soit au point que votre humour a épinglé impayablement.

Si vous preniez rang parmi eux, vous profiteriez peut-être mieux qu'eux des « combines », dont vous n'avez en mes Écrits que des extraits – comprimés.

Mettez-les dans l'eau de votre vie de tous les jours. Vous verrez : ça se déploie comme font les fleurs japonaises.

Et ce seront plus piquants ornements pour « épater » vos professeurs que les « jolis nœuds papillons » dont on m'a dégoûté, je vous raconterai une autre fois comment. Il y a plusieurs mois que je ne porte plus que des cols roulés. Faites en autant, c'est beaucoup mieux.

À bientôt, si vous venez à Paris je vous recevrai volontiers. Sinon écrivez-moi.

Croyez-moi vôtre,

Ce 12/2/69

^[1] Note Manuscrite de J. Lacan en bas de page : « Sans indication de noms bien entendu ni de provenance : étudiants, comme vous vous êtes présentés. Simplement. »

1969 LACAN Adresse au Jury d'accueil de l'EFP à l'Assemblée avant son vote 01

(2 p.) [1969-01-25](#) :

Paru dans *Scilicet* n° 2/3 Seuil Paris 1970 page 49

⁽⁴⁹⁾ADRESSE DU JURY D'ACCUEIL À L'ASSEMBLÉE AVANT SON VOTE (LE 25 JANVIER 1969)

Il y a la psychanalyse et il y a l'École.

À distinguer en ceci que l'École se présente comme une personne morale, soit comme tout autre corps : qui se soutient de personnes, elles physiques et un peu là.

La psychanalyse par contre est fonction de l'ordre du sujet, lequel se démontre dépendre de l'objet qui, ce sujet, le refend.

Peser les personnes, énonciation dont on n'aurait osé espérer l'impudence, est le moyen le plus impropre au recrutement du psychanalyste, qui fonctionne même à partir d'une personne de peu de poids. C'est pourtant ce qui s'est fait, Dieu sait comment ! jusqu'à ce jour.

Ce que met en cause la proposition du 9 octobre 1967, c'est de savoir si la psychanalyse est faite pour l'École, ou bien l'École pour la psychanalyse.

D'un côté la réponse brouille les traces à des exploits de bel esprit sur le dévouement à Lacan, soit à la personne de son auteur.

D'un autre côté, on argumente comme si, dans l'École, les personnes n'étaient pas déjà là, comme on dit : en titre, et bel et bien.

Or c'est ce dont la proposition tient compte. Car si elle va à décider de ce que l'École produise ou non du psychanalyste, elle ne méconnaît pas que la psychanalyse ne se produit pas sans moyens, qui ne vont pas sans de personnes se composer, ni sans, avec elles, composer.

La théorie de la formation, avons nous écrit, est absente. Qu'on lise le texte : elle est dite absente au moment qu'il ne faudrait pas, et nulle ⁽⁵⁰⁾contradiction à ajouter que c'est au moment où serésout une psychanalyse. Il faut bien, bien ou mal, en effet que le pas se résolve, pour quoi l'on se résout en fait à se passer de l'examen de la psychanalyse.

Faudrait-il pour autant contester les personnes, soit les situations acquises ? Ce serait se priver de l'acquis des situations, et c'est ce que la proposition préserve.

À en partir, nul n'est contraint de se soumettre à cet examen d'un moment, qu'elle marque comme la passe : ceci parce qu'elle le redouble d'un consentement à cet examen même, lequel elle pose comme épreuve de capacité à prendre part à la critique comme au développement de la formation.

C'est cette liberté même qui impose la sélection d'un corps dit A.E. Et s'il est ainsi confluent au corps existant déjà sous ce titre, c'est qu'il n'y a aucune raison de refuser à ce corps la capacité dont la nouvelle sélection se motive.

Il y a tout lieu au contraire qu'il en reçoive ici l'hommage.

Que cet hommage, tel le décline, pourquoi pas ? Qu'on applaudisse cette démission comme un défi, nous rappelle que la démagogie ne saurait être unilatérale. Il y faut aussi un public – ceci prouve qu'il ne manque pas.

Mais n'empêche pas qu'il faille s'en remettre à lui pour trancher des mérites des candidats à un premier jury.

En l'absence, oui, en l'absence de toute pratique d'un tel accès qui ne relève du pèse-personne, l'assemblée choisit ceux qui auront à en trouver une différente.

C'est faire fonds, Lacan l'a dit, sur l'esprit de la psychanalyse, qu'il faut bien censurer pouvoir se manifester par vous, puisqu'on ne peut l'attendre ailleurs.

De toute façon il faudra bien que vous en passiez par l'attribution à certains de fonctions directives, pour obtenir une distribution prudente de votre responsabilité collective. C'est un usage qui peut se discuter en politique ; il est inévitable dans tout groupe qui fait état de sa spécialité au regard du corps social. À ce regard répond l'A.M.E.

Ces nécessités sont de base. Elles pèsent même in absentia pour employer un terme de Freud. Simplement, in absentia, elles se déchaînent dans tous les sens du mot.

Or le temps court et d'une sorte qui exclut qu'on continue de s'en tirer par des valabrégags.

C'est pourquoi les « principes concernant l'accession au titre de psychanalyste dans l'École freudienne de Paris », repris de la proposition du 9 octobre par le jury d'accueil, sont présentés au vote de l'assemblée sans un changement.

⁽⁵¹⁾Sur l'avis du directeur, l'assemblée votera en versant à l'urne un bulletin où s'alignent, de gauche à droite dans l'ordre du moindre assentiment, chacun des trois projets qui lui sont présentés : soit A, celui du jury d'accueil, B, celui de la liste que P. Alien se trouve alphabétiquement ouvrir, C, celui d'Abdoucheli.

Ce mode de vote dit préférentiel est un test au sens où il permet de se produire (dans 9% des cas pour un groupe de votants aussi étendu que le nôtre) à l'effet Condorcet.

On sait que cet effet désigne le résultat inconsistant, où un choix dominant un autre et celui-ci un troisième, le troisième domine néanmoins le premier, ce qui exclut d'en rien conclure.

Il serait ici signifiant redoutablement d'une carence de ce que nous avons appelé l'esprit de la psychanalyse.

K. J. Arrow, pour se référer à un autre ordre, celui d'une détermination logique de l'intérêt général, a démontré qu'hors l'unanimité, celui-ci ne saurait se déterminer que de l'opinion d'un seul.

Un corps constitué, quel qu'il soit, peut se permettre d'ignorer tout de la logique et de lui substituer le psychodrame par exemple.

Ceci n'empêche pas la logique de tourner, et de faire tourner ce corps avec elle, pour ou contre ses aises.

1969 LACAN Adresse au Jury d'accueil de l'EFP à l'Assemblée avant son vote 02

(2 p.) [1969-02-09](#) :

Ce texte n'est pas de la main de Lacan, mais il n'a bien sûr pas été produit sans sa part de contribution. Son intérêt nous a paru justifier sa présence ici.

Le jury d'agrément élu par l'Assemblée Générale du 23 01 1969 en accord avec le Directoire qu'il s'est adjoint pour sa première séance statutaire, tenu le mercredi 05 02 1969,

Par cette note informe les A.E. actuellement en exercice au nombre desquels comptent tous ses membres, qu'ils peuvent produire chacun un, deux voire trois noms (pas plus, mais aussi bien aucun) à mettre au lot d'où seront tirés par les futurs candidats au titre d'A.E., leurs « passeurs », non sans rappeler que ces candidats lors de la procédure par quoi en présence du jury d'agrément, ils tireront au sort les dits, au nombre de deux, pourront récuser quiconque leur semblera ne pas convenir, au risque pour eux d'en être réduit aux deux derniers à rester dans le chapeau.

1. Par la même note il manque un certain nombre de points où les malentendus persistent, d'une obstination si nouée qu'elle nécessite d'y revenir pour tous les membres de l'école :

a) fonction du passeur : elle ne constitue ni une promotion, ni même la sanction de ce qu'une analyse soit tenue pour réussie, fût-ce seulement par l'analyste qui présente le dit.

C'est une charge dont l'analyste au titre d'A.E., investit quelqu'un qu'il tient pour capable de recueillir une information concernant la passe et d'en témoigner auprès du jury d'agrément, supposé non sans fondement être un collègue averti.

C'est seulement en conséquence que le passeur doit avoir l'expérience du psychanalysant, mais il n'est pas obligatoire qu'il l'ait parcourue de par l'acte du psychanalyste qui le présente, non plus que par celui d'un psychanalyste de l'École.

Il en résulte qu'en principe, l'A.E. pourrait se dispenser d'informer la personne qu'il juge propre à servir de passeur, qu'il la propose pour cette charge. Le faire ne relève que de la courtoisie et l'élu garde le droit d'en décliner l'honneur.

S'il l'accepte, il ne saurait se récuser pour aucun examen qu'il lui soit alloué au titre de la passe.

L'aurait-on laissé ignorer sa présence sur la liste, comme c'est concevable il peut en démissionner à la première occasion qui l'en informe, comme à une ultérieure aussi bien, mais en tout cas sans retour.

b) question de la passe : le passeur est d'autant moins un « passé » qu'il n'est là que pour une analyse logique de la passe, dont on ne sait présentement ni ce qu'elle est, ni si elle est comme décidable.

La seule définition possible du passant c'est qu'il n'est pas sans le savoir.

C'est à ce titre qu'il ne saurait être admis à faire épreuve de son passage sans la permission expresse de son psychanalyste.

Cette permission nécessaire n'est qu'un non-désaveu, nullement une palme au titre d'une psychanalyse « réussie ».

Elle consent à ce qu'un candidat s'offre à contribuer à un jugement qui l'intéresse sur les limites dont témoigne sa psychanalyse, et spécialement en ceci qu'elle a prétention didactique.

C'est pourquoi il est opportun qu'en tant que psychanalysant, ce candidat ait au moins franchi celle-ci : de n'être pas sans savoir qu'il est question de ces limites.

Qu'à une telle épreuve un psychanalysant soit agréé comme A.E. (cf. le paragraphe c/) fait du même coup agréer comme A.E. son psychanalyste, mais ne donne ni à l'un ni à l'autre le droit de s'autoriser du titre d'A.M.E. : soit d'être un analyste dont l'École garantisse l'omnivalence. ?

c) Sanction du passage devant le jury d'agrément : le jury peut fort bien décliner d'agréer un candidat au titre d'A.E. sans que ce fait n'entache en rien ni la pertinence de la psychanalyse parcourue, ni la capacité du psychanalyste qui permet la présentation, non plus que ce fait ne présume de ce que deviendra le candidat comme analyste.

De la présentation en effet, le jury tire un enseignement, mais il ne s'en suffit pas. Il faut que celui qui le fournit, en ressorte comme situé au point propice à ce que d'autres présentations trouvent leur recours de la sienne, autrement dit qu'il ait en lui une promesse de contribuer utilement au travail des A.E.

La décision du jury d'agrément, pour tout dire, se joue au tranchant qui sépare la performance de la compétence.

Il est clair qu'une compétence s'inaugure de la performance, qui n'est jamais seulement particulière, de la psychanalyse.

C'est de ce point de passe, et pour l'interroger, que la proposition du 9 octobre 1967 entend retenir une sélection et la privilégier.

Ce qui indique cette sélection, c'est la préservation de ce joint-même de sa distorsion ultérieure par d'autres afflux qui le gonflent, et la nécessité du privilège afférent est surdémontrée, s'il le fallait encore, par les réponses les plus récemment enregistrées à la proposition.

d) en conclusion, prendre acte de ce que s'intituler A.E. dans l'École ne qualifie personne à s'autoriser d'être A.M.E. de l'École, les deux titres n'étant nullement incompatibles, ce qui prouve leur indépendance.

1969 LACAN Deux notes à Jenny AUBRY

(2 p.) [1969-10-00](#) :

Ces deux notes, remises manuscrites par Jacques Lacan à Mme Jenny Aubry en octobre 1969, ont été publiées pour la première fois par cette dernière, dans son livre paru en 1983. Le texte ici repris l'a été à partir de *Ornicar ?*, n° 37, avril-juin 1986, p. 13-14.

1.– Dans la conception qu'en élabore Jacques Lacan, le symptôme de l'enfant se trouve en place de répondre à ce qu'il y a de symptomatique dans la structure familiale.

Le symptôme, c'est là le fait fondamental de l'expérience analytique, se définit dans ce contexte comme représentant de la vérité.

Le symptôme peut représenter la vérité du couple familial. C'est là le cas le plus complexe, mais aussi le plus ouvert à nos interventions.

L'articulation se réduit de beaucoup quand le symptôme qui vient à dominer ressortit à la subjectivité de la mère. Ici, c'est directement comme corrélatif d'un fantasme que l'enfant est intéressé.

La distance entre l'identification à l'idéal du moi et la part prise du désir de la mère, si elle n'a pas de médiation (celle qu'assure normalement la fonction du père) laisse l'enfant ouvert à toutes les prises fantasmatiques. Il devient l'« objet » de la mère, et n'a plus de fonction que de révéler la vérité de cet objet.

L'enfant *réalise* la présence de ce que Jacques Lacan désigne comme l'objet **a** dans le fantasme.

Il sature en se substituant à cet objet le mode de manque où se spécifie le désir (de la mère), quelle qu'en soit la structure spéciale : névrotique, perverse ou psychotique.

Il aliène en lui tout accès possible de la mère à sa propre vérité, en lui donnant corps, existence, et même exigence d'être protégé.

Le symptôme somatique donne le maximum de garantie à cette méconnaissance ; il est la ressource intarissable selon les cas à témoigner de la culpabilité, à servir de fétiche, à incarner un primordial refus.

Bref, l'enfant dans le rapport duel à la mère lui donne, immédiatement accessible, ce qui manque au sujet masculin : l'objet même de son existence, apparaissant dans le réel. Il en résulte qu'à mesure de ce qu'il présente de réel, il est offert à un plus grand subornement dans le fantasme.

2.– Semble-t-il à voir l'échec des utopies communautaires la position de Lacan nous rappelle la dimension de ce qui suit.

La fonction de résidu que soutient (et du même coup maintient) la famille conjugale dans l'évolution des sociétés, met en valeur l'irréductible d'une transmission – qui est d'un autre ordre que celle de la vie selon les satisfactions des besoins – mais qui est d'une constitution subjective, impliquant la relation à un désir qui ne soit pas anonyme.

C'est d'après une telle nécessité que se jugent les fonctions de la mère et du père. De la mère : en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques. Du père : en tant que son nom est le vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir.

1969 LACAN Réponse à la demande de renseignements

bibliographiques

(7 p.) [1969-00-00](#) :

La « Réponse à la demande de renseignements bibliographiques » paru dans *Anthologie des psychologues français contemporains*, sous la direction de D. Hameline et H. Lesage, Paris, P.U.F., 1969, pp. 322-329.

LA PSYCHOLOGIE AU JUGEMENT DE LA PSYCHANALYSE

« L'illusion d'une psychologie des profondeurs »

À notre demande de renseignements biobibliographiques, Jacques Lacan a répondu par le document suivant :

« Jacques Lacan revient parfois sur ce qu'eût pour lui de forcé la mise ⁽³²³⁾en place d'un enseignement : celui sans lequel la psychanalyse en France n'aurait plus guère d'apparence.

« C'est d'après coup que sa thèse de médecine : *De la psychose paranoïaque...*, etc., s'y inscrit : comme marquant du temps même où sa qualification comme psychiatre vient à son terme, son entrée dans la psychanalyse (1932).

« Un *séminaire* de 10 ans à Sainte-Anne chez le P^f Delay à partir de 1953, se poursuit, grâce à l'hospitalité de l'École Normale Supérieure, au titre de la charge de conférences dont la 6^e section de l'École des Hautes Études le consacre (1963 – la 6^e année est en cours).

« Jacques Lacan publie ses *Écrits* en 1966 pour qu'y soit démontré que ce qu'il enseigne n'a rien à faire avec des « idées » bonnes à meubler des chaires. »

1975 LACAN POUR GLORIA

Je soussigné, Dr Jacques Lacan, Chargé de cours par la sixième section de l'École des Hautes Études, directeur de l'École freudienne de Paris, certifie :

Que Madame Gloria Gonzalez fait fonction de ma secrétaire depuis le mois de mars 1948, sans interruption jusqu'à ce jour.

Qu'elle soit à mes côtés lorsque je fais mes cours 12 place du Panthéon, soit à l'Université de Paris I et II, et de ce fait bien connue de mon auditoire, témoigne assez de la satisfaction que j'ai de la fonction plus haut dite.

Puis-je ajouter qu'en ma pratique médicale, elle n'a jamais fait une erreur depuis que je la connais ? ce qui est lui reconnaître le sens clinique le plus accompli.

J. Lacan

Fait à la date du 27. X.75 à toutes fin utiles autant qu'à mes yeux nécessaires.

1976 LACAN LETTRES A SOURY 01-06

Soury 05

Bonjour, chers Soury et Thomé.

M'en croirez-vous ? je me suis préoccupé de combien il y a de nœuds différents dans le cas d'une chaîne à 4 ? (alors que 2 dans chaîne à 3)

Six à mon avis

Et au vôtre ?

Votre

J. L

Ce 23-II-76.02

Deuxième lettre.

Il n'y a pas besoin pour la chaîne à 3 qu'ils soient, les 3, coloriés « et orientés ».
Il suffit qu'ils soient coloriés.

J. L

Donc (!) même affaire pour la 4.

Chers S et T.03

Considérez la construction des 3 dans l'espace.

FIGURE I

Vous y voyez bien que le couple de 2 coloriés, si on change la couleur entre les deux. fait un nœud différent manifestement – le 3^{ème} étant resté de la même couleur : celui que je dis transversal par exemple

Car il n'y a pas moyen de les faire coïncider

Le coloriage donc suffit

De même pour le « nœud » à 4

Répondez-moi où venez me voir pour m'expliquer le plus vite possible

Merci

J. Lacan

Ce 26-II-76.04

[Gloria voulait vous faire rester. On aurait parlé de ça]

En fait des 6 il y en a de supplémentaires.

À 3 et à 4 déjà il y a la supplémentaire « circulaire » sans compter de plus compliquées à partir de 4

Déjà à 3 il y en a d'autres que j'ai dites. Excusez ma hâte. Il ft qu'on en parle. Mais il y a quelque chose que je ne pige pas,

[*en travers de la lettre*] sans doute dans votre affaire d'orienter.

Téléphonez pour le rendez-vous éventuel.

1976 LACAN 05

1976-12-11

Chers Soury et Thomé

Je deviens enragé à cause des textes que vous m'avez eu la bonté de me remettre.

Appelez-moi, je vous prie, à ce numéro à ma maison dite de campagne.

Naturellement vous n'êtes pas là ou je vous écris à tout hasard.

Votre

J.Lacan

Ce 9 Août 1976 06

Ma précédente connerie, j'espère que vous en direz l'inanité.

Voici pour 7

D'accord pour les 3 premiers chiffres

6.1 7

5.2 21

5.11 21

mais cette fois, à partir de 3.4

Je ne suis pas d'accord. Je note 63 (21x 3) ce qui implique (comme chez vous) 3 fois plus pour 4. 2.1 soit 189 et avec 4 . 1 . 1 . 1 Je reviens à 63

3.3.1 me paraît faire non 70 mais 252

3.2.2. non 105 mais 189

3.2.1.1 non 210 mais 378

3.1.1.1.1 fait 63 et non 35 (voir + haut)

2.2.2.2.1, selon le principe de mon compte pour 6, fait pour 1 en bas et à droite.

FIGURE II

Soit 6 pour 1 et donc 7 : 42

Qui se transforme selon la l'égalité précédente en 126 pour 2.2.1.1.1

2. 11111 fait 21 à mon gré (non 35

et 1111111 . un naturellement
Le total fait 1456 façon d'arrangement des sous ensembles
Avec un maximum pour 3.2.1.1 qui est 378

Autre connerie sans doute

Votre
J. L

Ce **30 VIII 76** en avion d'où mon flottement d'écriture. Pardon

1977 LACAN ROUDINESCO Suicide LABIN

Il s'agit d'une lettre, adressée à Élisabeth Roudinesco, qu'elle publie partiellement dans *Histoire de la psychanalyse en France*, Tome 2, 1925-1985, Paris, Seuil, 1986, p. 638. Lacan répond à une lettre ouverte qu'elle lui a envoyée faisant référence au débat suscité par le suicide de Juliette Labin (mars 1977) quelque temps après qu'elle ait reçu une réponse négative à la passe qu'elle avait tentée.

LACAN – « J'ai énoncé que le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même. C'est incontestable, mais comporte un risque. J'ajoute que ce risque, dans la passe, il n'est pas obligé de le courir. Il s'y offre délibérément ». 1977-03-14 :
